ASSEMBLÉE NATIONALE

JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

XV^e Législature

SESSION ORDINAIRE DE 2016-2017

Séance(s) du mardi 27 juin 2017

Articles, amendements et annexes





http://www.assemblee-nationale.fr

124^e séance

Annexes

BUREAU D'ÂGE

Séance du mardi 27 juin 2017

Président d'âge

M. Bernard BROCHAND, doyen d'âge. Secrétaires d'âge

M. Ludovic PAJOT,

Mme Typhanie DEGOIS,

M. Lénaïck ADAM,

M. Pierre HENRIET,

M. Robin REDA,

Mme Bénédicte PEYROL.

LISTE DES DÉPUTÉS PAR CIRCONSCRIPTION

(Communiquée par M. le ministre de l'intérieur en application de l'article LO. 179 du code électoral)

I. - DÉPARTEMENTS

AINI	4	
AIN	1 ^{re}	M. Breton Xavier.
	2 e	M. de la Verpillière Charles.
	3 °	Mme Givernet Olga.
	4 e	M. Trompille Stéphane.
	5 °	M. Abad Damien.
AISNE	1 re	Mme Bono-Vandorme Aude.
	2 e	M. Dive Julien.
	3 °	M. Bricout Jean-Louis.
	4 e	M. Delatte Marc.
	5e	M. Krabal Jacques.
ALLIER	1 re	M. Dufrègne Jean-Paul.
	2 ^e	Mme Vanceunebrock-Mialon Laurence.
	3°	Mme Peyrol Bénédicte.
ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE	1 ^{re}	Mme Bagarry Delphine.
	2 ^e	M. Castaner Christophe.
HAUTES-ALPES	1 re	Mme Boyer Pascale.
	2°	M. Giraud Joël.

ALPES-MARITIMES	1 re	M. Ciotti Éric.
	2 e	M. Dombreval Loïc.
	3°	M. Roussel Cédric.
	4 e	Mme Valetta Ardisson Alexandra.
	5°	Mme Brenier Marine.
	6e	Mme Trastour-Isnart Laurence.
	7°	M. Pauget Éric.
	8e	M. Brochand Bernard.
	9e	Mme Tabarot Michèle.
ARDECHE	1 ^{re}	M. Saulignac Hervé.
	2 ^e	M. Dussopt Olivier.
	3°	M. Brun Fabrice.
ARDENNES	1 re	Mme Poletti Bérengère.
	2 ^e	M. Cordier Pierre.
	3°	M. Warsmann Jean-Luc.
ARIEGE	1 ^{re}	Mme Taurine Bénédicte.
	2°	M. Larive Michel.
AUBE	1 ^{re}	M. Besson-Moreau Grégory.
	2 ^e	Mme Bazin-Malgras Valérie.
	3°	M. Menuel Gérard.
AUDE	1 re	Mme Hérin Danièle.
	2 ^e	M. Perea Alain.
	3°	Mme Robert Mireille.
AVEYRON	1 ^{re}	M. Mazars Stéphane.
	2 ^e	Mme Blanc Anne.
	3°	M. Viala Arnaud.

BOUCHES-DU-RHONE	1 re	Mme Boyer Valérie.
	2e	Mme Pitollat Claire.
	3e	Mme Louis Alexandra.
	4e	M. Mélenchon Jean-Luc.
	5°	Mme Racon-Bouzon Cathy.
	6e	M. Teissier Guy.
	7°	M. Ahamada Saïd.
	8e	M. Zulesi Jean-Marc.
	9e	M. Deflesselles Bernard.
	10e	M. Lambert François-Michel.
	11°	M. Laqhila Mohamed.
	12°	M. Diard Éric.
	13°	M. Dharréville Pierre.
	14°	Mme Petel Anne-Laurence.
	15°	M. Reynès Bernard.
	16°	Mme Michel Monica.
CALVADOS	1 ^{re}	M. Le Vigoureux Fabrice.
	2 ^e	Mme Dumont Laurence.
	3°	M. Leclerc Sébastien.
	4 ^e	M. Blanchet Christophe.
	5°	M. Bouyx Bertrand.
	6°	M. Tourret Alain.
CANTAL	1 re	M. Descœur Vincent.
	2°	M. Bony Jean-Yves.
CHARENTE	1 re	M. Mesnier Thomas.
	2 ^e	Mme Marsaud Sandra.
	3°	M. Lambert Jérôme.
CHARENTE-MARITIME	1 ^{re}	M. Falorni Olivier.
	2 ^e	Mme Tuffnell Frédérique.
	3e	M. Ardouin Jean-Philippe.
	4 ^e	M. Gérard Raphaël.
	5°	M. Quentin Didier.
CHER	1 re	M. Cormier-Bouligeon François.
	2 e	Mme Essayan Nadia.
	3°	M. Kervran Loïc.
CORREZE	1 re	M. Jerretie Christophe.
	2 ^e	Mme Meunier Frédérique.

CORSE-DU-SUD	1 re	M. Ferrara Jean-Jacques.
	2°	M. Colombani Paul-André.
HAUTE-CORSE	1 ^{re}	M. Castellani Michel.
	2°	M. Acquaviva Jean-Félix.
COTE-D'OR	1 ^{re}	M. Martin Didier.
	2e	M. Delatte Rémi.
	3e	Mme Khattabi Fadila.
	4e	Mme de Courson Yolaine.
	5°	M. Paris Didier.
COTES D'ARMOR	1 ^{re}	M. Joncour Bruno.
	2°	M. Berville Hervé.
	3°	M. Le Fur Marc.
	4e	M. Kerlogot Yannick.
	5°	M. Bothorel Éric.
CREUSE	1 ^{re}	M. Moreau Jean-Baptiste.
DORDOGNE	1 ^{re}	M. Chassaing Philippe.
	2°	M. Delpon Michel.
	3°	M. Cubertafon Jean-Pierre.
	4°	Mme Dubois Jacqueline.
DOUBS	1 ^{re}	Mme Charvier Fannette.
	2e	M. Alauzet Éric.
	3°	M. Sommer Denis.
	4e	M. Barbier Frédéric.
	5°	Mme Genevard Annie.
DROME	1 re	Mme Clapot Mireille.
	2°	Mme Thourot Alice.
	3e	Mme de Lavergne Célia.
	4e	Mme Anthoine Emmanuelle.
EURE	1 re	M. Le Maire Bruno.
	2e	M. Gouttefarde Fabien.
	3°	Mme Tamarelle-Verhaeghe Marie.
	4e	M. Questel Bruno.
	5°	Mme O'Petit Claire.
EURE-ET-LOIR	1 ^{re}	M. Kasbarian Guillaume.
	2°	M. Marleix Olivier.
	3°	Mme de La Raudière Laure.
	4e	M. Vigier Philippe.

FINISTERE	1re	Mme Le Meur Annaïg.
	2e	M. Larsonneur Jean-Charles.
	3e	M. Le Gac Didier.
	4 e	Mme Le Feur Sandrine.
	5°	Mme Melchior Graziella.
	6e	M. Ferrand Richard.
	7°	Mme Tanguy Liliana.
	8e	M. Balanant Erwan.
GARD	1 ^{re}	Mme Dumas Françoise.
	2 e	M. Collard Gilbert.
	3°	M. Cellier Anthony.
	4 ^e	Mme Chapelier Annie.
	5°	M. Gaillard Olivier.
	6e	M. Berta Philippe.
HAUTE-GARONNE	1 ^{re}	M. Cabaré Pierre.
	2e	M. Lagleize Jean-Luc.
	3 ^e	Mme Vignon Corinne.
	4e	M. Nogal Mickaël.
	5°	M. Portarrieu Jean-François.
	6°	Mme Iborra Monique.
	7⁰	Mme Toutut-Picard Élisabeth.
	8e	M. Aviragnet Joël.
	9e	Mme Mörch Sandrine.
	10°	M. Nadot Sébastien.
GERS	1 ^{re}	M. Cazeneuve Jean-René.
	2°	Mme Biémouret Gisèle.

2			
3	GIRONDE	1 ^{re}	Mme David Dominique.
4" M. David Alain.		2 e	Mme Fabre Catherine.
Fire M. Simian Benoit.		3e	M. Prud'homme Loïc.
6°		4 ^e	M. David Alain.
7" Mme Coullard Bárangére. 8" Mme Panonacle Sophie. 9" Mme Mette Sophie. 10" M. Boudié Florent. 11" Mme Hammerer Véronique. 12" Mme Dubos Christelle. 14" Mme Ressiguier Muriel. 3" Mme Dubost Coralie. 4" M. Eliaou Jean-François. 5" M. Huppé Philippe. 6" Mme Ménard Emmanuelle. 7" M. Euzet Christophe. 8" M. Démoulin Nicolas. 9" M. Vignal Patrick. 11" M. Laabid Mustapha. 2" Mme Maillart-Méhaignerie Laurence. 3" M. André François. 4" M. Le Bohec Gaël. 5" M. Mericoare Christine. 6" M. Benoit Thierry. 7" M. Lurton Gilles. 8" M. Bachelier Florian. 10 M. Bachelier Florian. 10 M. Forissier Nicolas. 10 M. Forissier Nicolas. 10 M. Forissier Nicolas. 10 M. Labronne Daniel. 10 M. Colboc Fabienne. 10 M. Colboc Fabienne.		5°	M. Simian Benoit.
Bit Mme Panonacle Sophie.		6e	M. Poulliat Éric.
9° Mme Mette Sophie.		7°	Mme Couillard Bérangère.
10° M. Boudié Florent. 11° Mme Hammerer Véronique. 12° Mme Dubos Christelle. 12° Mme Bussiguier Muriel. 2° Mme Ressiguier Muriel. 3° Mme Dubost Coralie. 4° M. Eliaou Jean-François. 5° M. Huppé Philippe. 6° Mme Ménard Emmanuelle. 7° M. Euzet Christophe. 8° M. Démoulin Nicolas. 9° M. Vignal Patrick. 11° M. Laabid Mustapha. 2° Mme Maillart-Méhaignerie Laurence. 3° M. André François. 4° M. Le Bohec Gaël. 5° Mme Cloarec Christine. 6° M. Benoit Thierry. 7° M. Lurton Gilles. 8° M. Bachelier Florian. 10° M. Bachelier Florian. 11° M. Jolivet François. 12° M. Forissier Nicolas. 13° M. Bohenone Daniel. 10° M. Labaronne Daniel. 10° M. Me Auconie Sophie. 10° M. Me Auconie Sophie. 10° M. Me Colboc Fabienne. 10° M. Menorie Sophie. 10° Menorie Menorie Sophie. 10° Menorie Menorie Sophie. 10° Menorie Menorie Sophie. 10° Menorie Menorie Menorie Sophie. 10° Menorie		8e	Mme Panonacle Sophie.
11' Mme Hammerer Véronique. 12' Mme Dubos Christelle. 1'' Mme Mirallès Patricia. 2' Mme Ressiguier Muriel. 3' Mme Dubost Coralie. 4' M. Eliaou Jean-François. 5' M. Huppé Philippe. 6' Mme Ménard Emmanuelle. 7' M. Euzet Christophe. 8' M. Démoulin Nicolas. 9' M. Vignal Patrick. 1'' M. Laabid Mustapha. 2' Mme Maillart-Méhaignerie Laurence. 3' M. André François. 4' M. Le Bohec Gaël. 5' Mme Cloarec Christine. 6' M. Benoit Thierry. 7' M. Lurton Gilles. 9' M. Bachelier Florian. INDRE 1'' M. Jolivet François. 1'' M. Jolivet François. 2'' M. Forissier Nicolas. 1'' M. Jolivet François. 1'' M. Jolivet François. 2'' M. Labaronne Daniel. 1'' M. Chalumeau Philippe. 2'' M. Labaronne Daniel. 3'' Mme Auconie Sophie. 4'' Mme Colooc Fabienne.		9e	Mme Mette Sophie.
12° Mme Dubos Christelle.		10°	M. Boudié Florent.
HERAULT		11°	Mme Hammerer Véronique.
2" Mme Ressiguier Muriel. 3" Mme Dubost Coralie. 4" M. Eliaou Jean-François. 5" M. Huppé Philippe. 6" Mme Ménard Emmanuelle. 7" M. Euzet Christophe. 8" M. Démoulin Nicolas. 9" M. Vignal Patrick. 1" M. Laabid Mustapha. 2" Mme Maillart-Ménaignerie Laurence. 3" M. André François. 4" M. Le Bohec Gaël. 5" Mme Cloarec Christine. 6" M. Benoit Thierry. 7" M. Lurton Gilles. 8" M. Bacheller Florian. INDRE 1" M. Jolivet François. 2" M. Forissier Nicolas. INDRE-ET-LOIRE 1" M. Chalumeau Philippe. 2" M. Labaronne Daniel. 3" Mme Auconie Sophie. 4" Mme Auconie Sophie. 4" Mme Colboc Fabienne.		12°	Mme Dubos Christelle.
3° Mme Dubost Coralie.	HERAULT	1 ^{re}	Mme Mirallès Patricia.
4° M. Eliaou Jean-François.		2e	Mme Ressiguier Muriel.
5° M. Huppé Philippe.		3e	Mme Dubost Coralie.
6° Mme Ménard Emmanuelle. 7° M. Euzet Christophe. 8° M. Démoulin Nicolas. 9° M. Vignal Patrick. 1° M. Laabid Mustapha. 2° Mme Maillart-Méhaignerie Laurence. 3° M. André François. 4° M. Le Bohec Gaël. 5° Mme Cloarec Christine. 6° M. Benoit Thierry. 7° M. Lurton Gilles. 8° M. Bachelier Florian. INDRE 1° M. Jolivet François. 2° M. Forissier Nicolas. INDRE-ET-LOIRE 1° M. Chalumeau Philippe. 2° M. Labaronne Daniel. 3° Mme Auconie Sophie. 4° Mrne Colboc Fabienne.		4 e	M. Eliaou Jean-François.
7° M. Euzet Christophe.		5°	M. Huppé Philippe.
8° M. Démoulin Nicolas. 9° M. Vignal Patrick.		6e	Mme Ménard Emmanuelle.
Po		7e	M. Euzet Christophe.
ILLE-ET-VILAINE		8e	M. Démoulin Nicolas.
2° Mme Maillart-Méhaignerie Laurence. 3° M. André François. 4° M. Le Bohec Gaël. 5° Mme Cloarec Christine. 6° M. Benoit Thierry. 7° M. Lurton Gilles. 8° M. Bachelier Florian. INDRE		9°	M. Vignal Patrick.
3° M. André François.	ILLE-ET-VILAINE	1 ^{re}	M. Laabid Mustapha.
4° M. Le Bohec Gaël. 5° Mme Cloarec Christine. 6° M. Benoit Thierry. 7° M. Lurton Gilles. 8° M. Bachelier Florian. 11° M. Jolivet François. 2° M. Forissier Nicolas. 11° M. Chalumeau Philippe. 2° M. Labaronne Daniel. 3° Mme Auconie Sophie. 4° Mme Colboc Fabienne. 1° Mme Colboc Fabienne.		2 e	Mme Maillart-Méhaignerie Laurence.
5° Mme Cloarec Christine.		3°	M. André François.
6° M. Benoit Thierry. 7° M. Lurton Gilles. 8° M. Bachelier Florian. 1°° M. Jolivet François. 2° M. Forissier Nicolas. 1°° M. Chalumeau Philippe. 2° M. Labaronne Daniel. 3° Mme Auconie Sophie. 4° Mme Colboc Fabienne.		4 e	M. Le Bohec Gaël.
7° M. Lurton Gilles. 8° M. Bachelier Florian. INDRE		5e	Mme Cloarec Christine.
8° M. Bachelier Florian. 1° M. Jolivet François. 2° M. Forissier Nicolas. INDRE-ET-LOIRE 1° M. Chalumeau Philippe. 2° M. Labaronne Daniel. 3° Mme Auconie Sophie. 4° Mme Colboc Fabienne.		6e	M. Benoit Thierry.
11° M. Jolivet François.		7e	M. Lurton Gilles.
2° M. Forissier Nicolas. INDRE-ET-LOIRE		8e	M. Bachelier Florian.
INDRE-ET-LOIRE 1 ^{ro} M. Chalumeau Philippe. 2 ^o M. Labaronne Daniel. 3 ^o Mme Auconie Sophie. 4 ^o Mme Colboc Fabienne.	INDRE	1 ^{re}	M. Jolivet François.
2° M. Labaronne Daniel. 3° Mme Auconie Sophie. 4° Mme Colboc Fabienne.		2e	M. Forissier Nicolas.
3° Mme Auconie Sophie. 4° Mme Colboc Fabienne.	INDRE-ET-LOIRE	1 ^{re}	M. Chalumeau Philippe.
4° Mme Colboc Fabienne.		2 ^e	M. Labaronne Daniel.
4° Mme Colboc Fabienne.		3 ^e	Mme Auconie Sophie.
F		4 e	
5° Mme Thillaye Sabine.		5°	Mme Thillaye Sabine.

	1	
ISERE	1 re	M. Véran Olivier.
	2 ^e	M. Colas-Roy Jean-Charles.
	3°	Mme Chalas Émilie.
	4e	Mme Battistel Marie-Noëlle.
	5°	Mme Kamowski Catherine.
	6e	Mme Motin Cendra.
	7°	Mme Limon Monique.
	8e	Mme Abadie Caroline.
	9°	Mme Jacquier-Laforge Élodie.
	10e	Mme Meynier-Millefert Marjolaine.
JURA	1 re	Mme Brulebois Danielle.
	2 ^e	Mme Dalloz Marie-Christine.
	3e	M. Sermier Jean-Marie.
LANDES	1 re	Mme Darrieussecq Geneviève.
	2°	M. Causse Lionel.
	3°	M. Vallaud Boris.
LOIR-ET-CHER	1 re	M. Fesneau Marc.
	2e	M. Peltier Guillaume.
	3°	M. Leroy Maurice.
LOIRE	1 re	M. Juanico Régis.
	2e	M. Mis Jean-Michel.
	3°	Mme Faure-Muntian Valéria.
	4e	M. Cinieri Dino.
	5°	Mme Sarles Nathalie.
	6e	M. Borowczyk Julien.
HAUTE-LOIRE	1 re	Mme Valentin Isabelle.
	2e	M. Vigier Jean-Pierre.
LOIRE-ATLANTIQUE	1 ^{re}	M. de Rugy François.
	2e	Mme Oppelt Valérie.
	3°	Mme Brunet Anne-France.
	4e	Mme Amadou Aude.
	5°	Mme El Haïry Sarah.
	6e	M. Daniel Yves.
	7°	Mme Josso Sandrine.
	8e	Mme Dufeu Schubert Audrey.
	9e	M. Haury Yannick.
	10°	Mme Errante Sophie.
	_	

	1 ^{re}	Mme Rist Stéphanie.
-	2e	
l l	2	Mme Janvier Caroline.
_	3e	M. de Ganay Claude.
<u>_</u>	4e	M. Door Jean-Pierre.
	5e	Mme Dubois Marianne.
	6e	M. Ramos Richard.
LOT	1 ^{re}	M. Pradié Aurélien.
	2 ^e	Mme Tiegna Huguette.
LOT-ET-GARONNE	1 re	M. Lauzzana Michel.
	2 e	M. Freschi Alexandre.
	3e	M. Damaisin Olivier.
LOZERE	1 ^{re}	M. Morel-À-L'Huissier Pierre.
MAINE-ET-LOIRE	1 ^{re}	M. Orphelin Matthieu.
	2e	Mme Dupont Stella.
	3 ^e	M. Taugourdeau Jean-Charles.
	4 e	Mme Saint-Paul Laetitia.
	5°	M. Masséglia Denis.
	6°	Mme Dubré-Chirat Nicole.
	7e	M. Bolo Philippe.
MANCHE	1 ^{re}	M. Gosselin Philippe.
	2e	M. Sorre Bertrand.
	3°	M. Travert Stéphane.
	4e	Mme Krimi Sonia.
MARNE	1 ^{re}	Mme Beauvais Valérie.
	2 e	Mme Kuric Aina.
	3e	M. Girardin Éric.
	4e	Mme Magnier Lise.
	5e	M. de Courson Charles.
HAUTE-MARNE	1 ^{re}	Mme Abba Bérangère.
	2e	M. Cornut-Gentille François.
MAYENNE	1 ^{re}	M. Garot Guillaume.
	2°	Mme Bannier Géraldine.
	3e	M. Favennec Becot Yannick.

MEURTHE-ET-MOSELLE	1 re	Mme Grandjean Carole.
	2e	M. Garcia Laurent.
	3°	M. Paluszkiewicz Xavier.
	4e	M. Bazin Thibault.
	5°	M. Potier Dominique.
	6°	Mme Fiat Caroline.
MEUSE	1 re	M. Pancher Bertrand.
	2°	Mme Cariou Émilie.
MORBIHAN	1 re	M. Pellois Hervé.
	2º	M. Pahun Jimmy.
	3°	Mme Le Peih Nicole.
	4 e	M. Molac Paul.
	5°	M. Rouillard Gwendal.
	6e	M. Jacques Jean-Michel.
MOSELLE	1 ^{re}	M. Belhaddad Belkhir.
	2°	M. Mendès Ludovic.
	3°	M. Lioger Richard.
	4e	M. Di Filippo Fabien.
	5°	Mme Trisse Nicole.
	6°	M. Arend Christophe.
	7°	Mme Zannier Hélène.
	8e	M. Hammouche Brahim.
	9°	Mme Rauch Isabelle.
NIEVRE	1 ^{re}	Mme Goulet Perrine.
	2°	M. Perrot Patrice.

NORD	1re	M. Quetannone Adrian
	2 ^e	M. Quatennens Adrien.
		M. Bernalicis Ugo.
	3°	M. Di Pompeo Christophe.
	4e	Mme Liso Brigitte.
	5°	M. Huyghe Sébastien.
	6°	Mme Lecocq Charlotte.
	7°	M. Vercamer Francis.
	8e	Mme Osson Catherine.
	9°	Mme Petit Valérie.
	10°	M. Ledoux Vincent.
	11°	M. Pietraszewski Laurent.
	12°	Mme Cattelot Anne-Laure.
	13°	M. Hutin Christian.
	14º	M. Christophe Paul.
	15°	Mme De Temmerman Jennifer.
	16°	M. Bruneel Alain.
	17°	M. Houbron Dimitri.
	18°	M. Bricout Guy.
	19°	M. Chenu Sébastien.
	20°	M. Roussel Fabien.
	21°	Mme Descamps Béatrice.
OISE	1 ^{re}	M. Dassault Olivier.
	2e	Mme Thill Agnès.
	3°	M. Bois Pascal.
	4e	M. Woerth Éric.
	5°	M. Vatin Pierre.
	6°	Mme Bureau-Bonnard Carole.
	7°	M. Minot Maxime.
ORNE	1 re	M. Pueyo Joaquim.
	2º	Mme Louwagie Véronique.
	3°	M. Nury Jérôme.
	•	in italy sololiic.

	1 ^{re} 2 ^e	M. Duvergé Bruno. Mme Maquet Jacqueline.
_	2 e	Mme Maguet Jacqueline.
<u> </u>	3e	M. Évrard José.
	4e	M. Fasquelle Daniel.
_!	5°	M. Pont Jean-Pierre.
	6°	Mme Bourguignon Brigitte.
	7°	M. Dumont Pierre-Henri.
_ 1	8°	M. Potterie Benoît.
_ !	9°	Mme Deprez-Audebert Marguerite.
<u> </u>	10°	M. Pajot Ludovic.
L.	11°	Mme Le Pen Marine.
	12°	M. Bilde Bruno.
PUY-DE-DOME	1 re	Mme Thomas Valérie.
L:	2 e	Mme Pires Beaune Christine.
[:	3°	Mme Vichnievsky Laurence.
	4e	M. Fanget Michel.
!	5°	M. Chassaigne André.
PYRENEES-ATLANTIQUES	1 re	Mme Poueyto Josy.
L:	2e	M. Mattéi Jean-Paul.
[:	3°	M. Habib David.
	4e	M. Lassalle Jean.
_!	5°	Mme Lasserre-David Florence.
	6°	M. Bru Vincent.
HAUTES-PYRENEES	1 ^{re}	M. Sempastous Jean-Bernard.
	2°	Mme Dubié Jeanine.
PYRENEES-ORIENTALES	1 ^{re}	M. Grau Romain.
	2 °	M. Aliot Louis.
[3°	Mme Gayte Laurence.
[4 e	M. Cazenove Sébastien.

BAS-RHIN	1 ^{re}	M. Michels Thierry.
	2 ^e	M. Waserman Sylvain.
	3°	M. Studer Bruno.
	4 ^e	Mme Wonner Martine.
	5°	M. Herth Antoine.
	6°	M. Furst Laurent.
	7°	M. Hetzel Patrick.
	8e	M. Reiss Frédéric.
	9e	M. Thiébaut Vincent.
HAUT-RHIN	1 re	M. Straumann Éric.
	2 ^e	M. Cattin Jacques.
	3°	M. Reitzer Jean-Luc.
	4 e	M. Schellenberger Raphaël.
	5°	M. Becht Olivier.
	6°	M. Fuchs Bruno.
RHONE	1 re	M. Rudigoz Thomas.
	2e	M. Julien-Laferrière Hubert.
	3 ^e	M. Touraine Jean-Louis.
	4e	Mme Brugnera Anne.
	5°	Mme Brocard Blandine.
	6°	M. Bonnell Bruno.
	7e	Mme Khedher Anissa.
	8e	M. Verchère Patrice.
	9e	M. Perrut Bernard.
	10°	M. Gassilloud Thomas.
	11°	M. Fugit Jean-Luc.
	12°	M. Isaac-Sibille Cyrille.
	13°	Mme Cazarian Danièle.
	14°	M. Blein Yves.
HAUTE-SAONE	1re	Mme Bessot-Ballot Barbara.
	2 ^e	M. Lejeune Christophe.
SAONE-ET-LOIRE	1 ^{re}	M. Dirx Benjamin.
	2e	Mme Corneloup Josiane.
	3°	M. Rebeyrotte Rémy.
	4e	Mme Untermaier Cécile.

SARTHE 1 TO M. Pichereau Damien. 2 Mme Karamanli Marietta. 3 Mme Fontenel-Personne Pascale. 4 M. Le Foll Stéphane. 5 M. Grelier Jean-Carles. SAVOIE 1 TO Mme Degois Typhanie. 2 M. Rolland Vincent. 3 Mme Bonnivard Émilie. 4 M. Mignola Patrick. HAUTE-SAVOIE 1 TO Mme Riotton Véronique. 2 Mme Lardet Frédérique.	
3° Mme Fontenel-Personne Pascale. 4° M. Le Foll Stéphane. 5° M. Grelier Jean-Carles. SAVOIE 1° Mme Degois Typhanie. 2° M. Rolland Vincent. 3° Mme Bonnivard Émilie. 4° M. Mignola Patrick. HAUTE-SAVOIE 1° Mme Riotton Véronique.	
4° M. Le Foll Stéphane. 5° M. Grelier Jean-Carles. SAVOIE 1° Mme Degois Typhanie. 2° M. Rolland Vincent. 3° Mme Bonnivard Émilie. 4° M. Mignola Patrick. HAUTE-SAVOIE 1° Mme Riotton Véronique.	
SAVOIE 1 To Mme Degois Typhanie. 2 M. Rolland Vincent. 3 Mme Bonnivard Émilie. 4 M. Mignola Patrick. HAUTE-SAVOIE 1 To Mme Riotton Véronique.	
SAVOIE 1 To Mme Degois Typhanie. 2 M. Rolland Vincent. 3 Mme Bonnivard Émilie. 4 M. Mignola Patrick. HAUTE-SAVOIE 1 To Mme Riotton Véronique.	
2° M. Rolland Vincent. 3° Mme Bonnivard Émilie. 4° M. Mignola Patrick. HAUTE-SAVOIE 1° Mme Riotton Véronique.	
3° Mme Bonnivard Émilie. 4° M. Mignola Patrick. HAUTE-SAVOIE 1 Mme Riotton Véronique.	
HAUTE-SAVOIE 4° M. Mignola Patrick. 1° Mme Riotton Véronique.	
HAUTE-SAVOIE 1 ^{re} Mme Riotton Véronique.	
Willie Hioton Veronique.	
2° Mme Lardet Frédérique.	
3° M. Saddier Martial.	
4° Mme Duby-Muller Virginie.	
5° Mme Lenne Marion.	
6° M. Roseren Xavier.	
PARIS 1 ^{ro} M. Maillard Sylvain.	
2° M. Le Gendre Gilles.	
3° M. Guerini Stanislas.	
4° Mme Kuster Brigitte.	
5° M. Griveaux Benjamin.	
6° M. Person Pierre.	
7° M. Rupin Pacôme.	
8° Mme Avia Laetitia.	
9° M. Tan Buon.	
10° Mme Lang Anne-Christine.	
11° Mme de Sarnez Marielle.	
12° Mme Grégoire Olivia.	
13° M. Renson Hugues.	
14° M. Goasguen Claude.	
15° Mme Pau-Langevin George.	
16° M. Mahjoubi Mounir.	
17° Mme Obono Danièle.	
18° M. Bournazel Pierre-Yves.	

SEINE-MARITIME	1 re	M. Adam Damien.
	2°	Mme Vidal Annie.
	3°	
		M. Wulfranc Hubert.
	4e	Mme Sylla Sira.
	5°	M. Bouillon Christophe.
	6°	M. Jumel Sébastien.
	7°	Mme Firmin Le Bodo Agnès.
	8e	M. Lecoq Jean-Paul.
		Mme Kerbarh Stéphanie.
	10°	M. Batut Xavier.
SEINE-ET-MARNE	1 ^{re}	Mme Luquet Aude.
	2 ^e	Mme Lacroute Valérie.
	3e	M. Jégo Yves.
	4e	M. Jacob Christian.
	5°	M. Riester Franck.
	6°	M. Parigi Jean-François.
	7e	M. Kokouendo Rodrigue.
	8e	M. Fauvergue Jean-Michel.
	9°	Mme Peyron Michèle.
	10°	Mme Do Stéphanie.
	11°	M. Faure Olivier.
YVELINES	1 ^{re}	M. Baichère Didier.
	2 ^e	M. Barrot Jean-Noël.
	3°	Mme Piron Béatrice.
	4e	Mme Lebec Marie.
	5e	Mme Braun-Pivet Yaël.
	6e	Mme Pouzyreff Natalia.
	7°	Mme de Vaucouleurs Michèle.
	8e	M. Vialay Michel.
	9e	M. Millienne Bruno.
	10°	Mme Bergé Aurore.
	11°	Mme Hai Nadia.
	12°	Mme Granjus Florence.
DEUX-SEVRES	1 ^{re}	M. Chiche Guillaume.
	2°	Mme Batho Delphine.
	3°	M. Fiévet Jean-Marie.
	J	ivi. Flevet Jean-Iviarie.

SOMME	1 ^{re}	M. Ruffin François.
	2 e	Mme Pompili Barbara.
	3°	M. Maquet Emmanuel.
	4 e	M. Leclabart Jean-Claude.
	5°	M. Demilly Stéphane.
TARN	1 ^{re}	M. Folliot Philippe.
	2 ^e	Mme Verdier-Jouclas Marie-Christine.
	3 ^e	M. Terlier Jean.
TARN-ET-GARONNE	1 ^{re}	Mme Rabault Valérie.
	2°	Mme Pinel Sylvia.
VAR	1 ^{re}	Mme Levy Geneviève.
	2°	Mme Muschotti Cécile.
	3°	M. Masson Jean-Louis.
	4°	Mme Mauborgne Sereine.
	5°	M. Michel-Kleisbauer Philippe.
	6°	Mme Gomez-Bassac Valérie.
	7°	Mme Guerel Émilie.
	8e	M. Matras Fabien.
VAUCLUSE	1 ^{re}	M. Cesarini Jean-François.
	2 ^e	M. Bouchet Jean-Claude.
	3e	Mme Poirson Brune.
	4 e	M. Bompard Jacques.
	5°	M. Aubert Julien.
VENDEE	1 ^{re}	M. Latombe Philippe.
	2 ^e	Mme Gallerneau Patricia.
	3e	M. Buchou Stéphane.
	4 e	Mme Leguille-Balloy Martine.
	5°	M. Henriet Pierre.
VIENNE	1 ^{re}	M. Savatier Jacques.
	2e	M. Houlié Sacha.
	3°	M. Clément Jean-Michel.
	4e	M. Turquois Nicolas.
HAUTE-VIENNE	1 ^{re}	Mme Beaudouin-Hubière Sophie.
	2 ^e	M. Djebbari Jean-Baptiste.
	3°	Mme Magne Marie-Ange.

VOSGES	1 ^{re}	M. Viry Stéphane.
	2°	M. Cherpion Gérard.
	3°	M. Naegelen Christophe.
	4 e	M. Gaultier Jean-Jacques.
YONNE	1 ^{re}	M. Larrivé Guillaume.
	2 ^e	M. Villiers André.
	3°	Mme Crouzet Michèle.
TERRITOIRE-DE-BELFORT	1 ^{re}	M. Boucard lan.
	2e	M. Zumkeller Michel.
ESSONNE	1 ^{re}	M. Valls Manuel.
	2°	M. Marlin Franck.
	3°	Mme Romeiro Dias Laëtitia.
	4 e	Mme Rixain Marie-Pierre.
	5⁰	M. Villani Cédric.
	6°	Mme de Montchalin Amélie.
	7°	M. Reda Robin.
	8e	M. Dupont-Aignan Nicolas.
	9⁰	Mme Guévenoux Marie.
	10°	M. Raphan Pierre-Alain.
HAUTS-DE-SEINE	1 ^{re}	Mme Faucillon Elsa.
	2°	M. Taquet Adrien.
	3°	Mme Hennion Christine.
	4 e	Mme Florennes Isabelle.
	5°	Mme Calvez Céline.
	6e	Mme Le Grip Constance.
	7°	M. Marilossian Jacques.
	8e	M. Maire Jacques.
	9°	M. Solère Thierry.
	10°	M. Attal Gabriel.
	11°	Mme Rossi Laurianne.
	12°	M. Bourlanges Jean-Louis.
	13°	Mme Dumas Frédérique.

SEINE-SAINT-DENIS	1 re	M. Coquerel Éric.
	2°	
		M. Peu Stéphane.
	3°	M. Anato Patrice.
	4 e	Mme Buffet Marie-George.
	5°	M. Lagarde Jean-Christophe.
	6e	M. Lachaud Bastien.
	7°	M. Corbière Alexis.
	8e	Mme Charrière Sylvie.
		Mme Rubin Sabine.
	10e	M. Ramadier Alain.
	11°	Mme Autain Clémentine.
	12 ^e	M. Testé Stéphane.
VAL-DE-MARNE	1 re	M. Descrozaille Frédéric.
	2 e	M. Mbaye Jean François.
	3°	M. Saint-Martin Laurent.
	4 ^e	Mme Petit Maud.
	5°	M. Carrez Gilles.
	6e	M. Gouffier-Cha Guillaume.
	7°	M. Bridey Jean-Jacques.
	8e	M. Herbillon Michel.
	9e	M. Carvounas Luc.
	10e	Mme Panot Mathilde.
	11°	Mme Gaillot Albane.
VAL-D'OISE	1 ^{re}	Mme Muller-Quoy Isabelle.
	2 ^e	M. Vuilletet Guillaume.
	3e	Mme Rilhac Cécile.
	4e	Mme Moutchou Naïma.
	5°	Mme Lazaar Fiona.
	6e	Mme Elimas Nathalie.
	7e	M. Da Silva Dominique.
	8e	M. Pupponi François.
	9e	Mme Park Zivka.
	10°	M. Taché Aurélien.
GUADELOUPE	1 re	M. Serva Olivier.
	2e	Mme Bénin Justine.
	3e	M. Mathiasin Max.
	4 e	Mme Vainqueur-Christophe Hélène.

MARTINIQUE	1 ^{re}	Mme Manin Josette.
	2e	M. Azerot Bruno Nestor.
	3e	M. Letchimy Serge.
	4 e	M. Nilor Jean-Philippe.
GUYANE	1 ^{re}	M. Serville Gabriel.
	2 ^e	M. Adam Lénaïck.
LA REUNION	1 ^{re}	Mme Bareigts Ericka.
	2 ^e	Mme Bello Huguette.
	3°	Mme Bassire Nathalie.
	4 e	M. Lorion David.
	5°	M. Ratenon Jean-Hugues.
	6e	Mme Ramassamy Nadia.
	7e	M. Robert Thierry.
SAINT-PIERRE-ET-MIQUELON	1 ^{re}	Mme Girardin Annick.
MAYOTTE	1 ^{re}	Mme Ali Ramlati.
	2e	M. Kamardine Mansour.
SAINT-BARTHELEMY ET SAINT-MARTIN	1 ^{re}	Mme Guion-Firmin Claire.
WALLIS-ET-FUTUNA	1 ^{re}	M. Polutele Napole.
POLYNESIE FRANCAISE	1 ^{re}	Mme Sage Maina.
	2 ^e	Mme Sanquer Nicole.
	3°	M. Brotherson Moetai.
NOUVELLE-CALEDONIE	1 ^{re}	M. Dunoyer Philippe.
	2 e	M. Gomès Philippe.
FRANCAIS DE L'ETRANGER	1 ^{re}	M. Lescure Roland.
	2 e	Mme Forteza Paula.
	3 ^e	M. Holroyd Alexandre.
	4e	M. Anglade Pieyre-Alexandre.
	5°	Mme Cazebonne Samantha.
	6e	M. Son-Forget Joachim.
	7e	M. Petit Frédéric.
	8e	M. Habib Meyer.
	9°	M. El Guerrab M'jid.
	10°	Mme Lakrafi Amal-Amélia.
	11°	Mme Genetet Anne.

LISTE ALPHABÉTIQUE DES DÉPUTÉS

Α

M.	ABAD	Damien
Mme	ABADIE	Caroline
Mme	ABBA	Bérangère
M.	ACQUAVIVA	Jean-Félix
M.	ADAM	Damien
M.	ADAM	Lénaïck
M.	AHAMADA	Saïd
M.	ALAUZET	Éric
Mme	ALI	Ramlati
M.	ALIOT	Louis
Mme	AMADOU	Aude
M.	ANATO	Patrice
M.	ANDRÉ	François
M.	ANGLADE	Pieyre-Alexandre
Mme	ANTHOINE	Emmanuelle
M.	ARDOUIN	Jean-Philippe
M.	AREND	Christophe
M.	ATTAL	Gabriel
M.	AUBERT	Julien
Mme	AUCONIE	Sophie
Mme	AUTAIN	Clémentine
Mme	AVIA	Laetitia
M.	AVIRAGNET	Joël
M.	AZEROT	Bruno Nestor

В

M.	BACHELIER	Florian
Mme	BAGARRY	Delphine
M.	BAICHÈRE	Didier
M.	BALANANT	Erwan
Mme	BANNIER	Géraldine
M.	BARBIER	Frédéric
Mme	BAREIGTS	Ericka
M.	BARROT	Jean-Noël
Mme	BASSIRE	Nathalie

Mme	ВАТНО	Delphine
Mme	BATTISTEL	Marie-Noëlle
M.	BATUT	Xavier
M.	BAZIN	Thibault
Mme	BAZIN-MALGRAS	Valérie
Mme	BEAUDOUIN- HUBIÈRE	Sophie
Mme	BEAUVAIS	Valérie
M.	BECHT	Olivier
M.	BELHADDAD	Belkhir
Mme	BELLO	Huguette
Mme	BÉNIN	Justine
M.	BENOIT	Thierry
Mme	BERGÉ	Aurore
M.	BERNALICIS	Ugo
M.	BERTA	Philippe
M.	BERVILLE	Hervé
M.	BESSON-MOREAU	Grégory
Mme	BESSOT-BALLOT	Barbara
Mme	BIÉMOURET	Gisèle
M.	BILDE	Bruno
Mme	BLANC	Anne
M.	BLANCHET	Christophe
M.	BLEIN	Yves
M.	BOIS	Pascal
M.	BOLO	Philippe
M.	BOMPARD	Jacques
M.	BONNELL	Bruno
Mme	BONNIVARD	Émilie
Mme	BONO-VANDORME	Aude
M.	BONY	Jean-Yves
M.	BOROWCZYK	Julien
M.	BOTHOREL	Éric
M.	BOUCARD	lan
M.	BOUCHET	Jean-Claude
M.	BOUDIÉ	Florent
M.	BOUILLON	Christophe
Mme	BOURGUIGNON	Brigitte

M.	BOURLANGES	Jean-Louis
M.	BOURNAZEL	Pierre-Yves
M.	BOUYX	Bertrand
Mme	BOYER	Pascale
Mme	BOYER	Valérie
Mme	BRAUN-PIVET	Yaël
Mme	BRENIER	Marine
M.	BRETON	Xavier
M.	BRICOUT	Guy
M.	BRICOUT	Jean-Louis
M.	BRIDEY	Jean-Jacques
Mme	BROCARD	Blandine
M.	BROCHAND	Bernard
M.	BROTHERSON	Moetai
M.	BRU	Vincent
Mme	BRUGNERA	Anne
Mme	BRULEBOIS	Danielle
M.	BRUN	Fabrice
M.	BRUNEEL	Alain
Mme	BRUNET	Anne-France
M.	BUCHOU	Stéphane
Mme	BUFFET	Marie-George
Mme	BUREAU- BONNARD	Carole

C

M.	CABARÉ	Pierre
Mme	CALVEZ	Céline
Mme	CARIOU	Émilie
M.	CARREZ	Gilles
M.	CARVOUNAS	Luc
M.	CASTANER	Christophe
M.	CASTELLANI	Michel
Mme	CATTELOT	Anne-Laure
M.	CATTIN	Jacques
M.	CAUSSE	Lionel
Mme	CAZARIAN	Danièle
Mme	CAZEBONNE	Samantha

M.	CAZENEUVE	Jean-René
M.	CAZENOVE	Sébastien
M.	CELLIER	Anthony
M.	CESARINI	Jean-François
Mme	CHALAS	Émilie
M.	CHALUMEAU	Philippe
Mme	CHAPELIER	Annie
Mme	CHARRIÈRE	Sylvie
Mme	CHARVIER	Fannette
M.	CHASSAIGNE	André
M.	CHASSAING	Philippe
M.	CHENU	Sébastien
M.	CHERPION	Gérard
M.	CHICHE	Guillaume
M.	CHRISTOPHE	Paul
M.	CINIERI	Dino
M.	CIOTTI	Éric
Mme	CLAPOT	Mireille
M.	CLÉMENT	Jean-Michel
Mme	CLOAREC	Christine
M.	COLAS-ROY	Jean-Charles
Mme	COLBOC	Fabienne
M.	COLLARD	Gilbert
M.	COLOMBANI	Paul-André
M.	COQUEREL	Éric
M.	CORBIÈRE	Alexis
M.	CORDIER	Pierre
M.	CORMIER- BOULIGEON	François
Mme	CORNELOUP	Josiane
M.	CORNUT-GENTILLE	François
Mme	COUILLARD	Bérangère

D

M.	DE COURSON	Charles
Mme	DE COURSON	Yolaine
Mme	CROUZET	Michèle
M.	CUBERTAFON	Jean-Pierre

M. DA SILVA Dominique Mme DALLOZ Marie-Christine M. DAMAISIN Olivier M. DANIEL Yves Mme DARRIEUSSECQ Geneviève M. DASSAULT Olivier M. DAVID Alain Mme DAVID Dominique Mme DE TEMMERMAN Jennifer M. DEFLESSELLES Bernard Mme DEGOIS Typhanie M. DELATTE Marc M. DELATTE Rémi M. DELPON Michel M. DEMILLY Stéphane	
M. DAMAISIN Olivier M. DANIEL Yves Mme DARRIEUSSECQ Geneviève M. DASSAULT Olivier M. DAVID Alain Mme DAVID Dominique Mme DE TEMMERMAN Jennifer M. DEFLESSELLES Bernard Mme DEGOIS Typhanie M. DELATTE Marc M. DELATTE Rémi M. DELPON Michel	
M. DANIEL Yves Mme DARRIEUSSECQ Geneviève M. DASSAULT Olivier M. DAVID Alain Mme DAVID Dominique Mme DE TEMMERMAN Jennifer M. DEFLESSELLES Bernard Mme DEGOIS Typhanie M. DELATTE Marc M. DELATTE Rémi M. DELPON Michel	
Mme DARRIEUSSECQ Geneviève M. DASSAULT Olivier M. DAVID Alain Mme DAVID Dominique Mme DE TEMMERMAN Jennifer M. DEFLESSELLES Bernard Mme DEGOIS Typhanie M. DELATTE Marc M. DELATTE Rémi M. DELPON Michel	
M. DASSAULT Olivier M. DAVID Alain Mme DAVID Dominique Mme DE TEMMERMAN Jennifer M. DEFLESSELLES Bernard Mme DEGOIS Typhanie M. DELATTE Marc M. DELATTE Rémi M. DELPON Michel	
M. DAVID Alain Mme DAVID Dominique Mme DE TEMMERMAN Jennifer M. DEFLESSELLES Bernard Mme DEGOIS Typhanie M. DELATTE Marc M. DELATTE Rémi M. DELPON Michel	
Mme DAVID Dominique Mme DE TEMMERMAN Jennifer M. DEFLESSELLES Bernard Mme DEGOIS Typhanie M. DELATTE Marc M. DELATTE Rémi M. DELPON Michel	
Mme DE TEMMERMAN Jennifer M. DEFLESSELLES Bernard Mme DEGOIS Typhanie M. DELATTE Marc M. DELATTE Rémi M. DELPON Michel	
M. DEFLESSELLES Bernard Mme DEGOIS Typhanie M. DELATTE Marc M. DELATTE Rémi M. DELPON Michel	
Mme DEGOIS Typhanie M. DELATTE Marc M. DELATTE Rémi M. DELPON Michel	
M. DELATTE Marc M. DELATTE Rémi M. DELPON Michel	
M. DELATTE Rémi M. DELPON Michel	
M. DELPON Michel	
BEET OIL	
M. DEMILLY Stéphane	
M. DÉMOULIN Nicolas	
Mme DEPREZ- AUDEBERT Marguerite	
Mme DESCAMPS Béatrice	
M. DESCŒUR Vincent	
M. DESCROZAILLE Frédéric	
M. DHARRÉVILLE Pierre	
M. DI FILIPPO Fabien	
M. DI POMPEO Christophe	
M. DIARD Éric	
M. DIRX Benjamin	
M. DIVE Julien	
M. DJEBBARI Jean-Baptiste	
Mme DO Stéphanie	
M. DOMBREVAL Loïc	
M. DOOR Jean-Pierre	
Mme DUBIÉ Jeanine	
Mme DUBOIS Jacqueline	
Mme DUBOIS Marianne	
Mme DUBOS Christelle	
Mme DUBOST Coralie	
Mme DUBRÉ-CHIRAT Nicole	
	_

Mme	DUFEU SCHUBERT	Audrey
M.	DUFRÈGNE	Jean-Paul
Mme	DUMAS	Françoise
Mme	DUMAS	Frédérique
Mme	DUMONT	Laurence
M.	DUMONT	Pierre-Henri
M.	DUNOYER	Philippe
Mme	DUPONT	Stella
M.	DUPONT-AIGNAN	Nicolas
M.	DUSSOPT	Olivier
M.	DUVERGÉ	Bruno

Ε

M.	EL GUERRAB	M'jid
Mme	EL HAÏRY	Sarah
M.	ELIAOU	Jean-François
Mme	ELIMAS	Nathalie
Mme	ERRANTE	Sophie
Mme	ESSAYAN	Nadia
M.	EUZET	Christophe
M.	ÉVRARD	José

F

Mme	FABRE	Catherine
M.	FALORNI	Olivier
M.	FANGET	Michel
M.	FASQUELLE	Daniel
Mme	FAUCILLON	Elsa
M.	FAURE	Olivier
Mme	FAURE-MUNTIAN	Valéria
M.	FAUVERGUE	Jean-Michel
M.	FAVENNEC BECOT	Yannick
M.	FERRAND	Richard
M.	FERRARA	Jean-Jacques
M.	FESNEAU	Marc
Mme	FIAT	Caroline
M.	FIÉVET	Jean-Marie
Mme	FIRMIN LE BODO	Agnès

		1
Mme	FLORENNES	Isabelle
M.	FOLLIOT	Philippe
Mme	FONTENEL- PERSONNE	Pascale
M.	FORISSIER	Nicolas
Mme	FORTEZA	Paula
M.	FRESCHI	Alexandre
M.	FUCHS	Bruno
M.	FUGIT	Jean-Luc
M.	FURST	Laurent

G

M.	GAILLARD	Olivier
Mme	GAILLOT	Albane
Mme	GALLERNEAU	Patricia
M.	DE GANAY	Claude
M.	GARCIA	Laurent
M.	GAROT	Guillaume
M.	GASSILLOUD	Thomas
M.	GAULTIER	Jean-Jacques
M.	GAUVAIN	Raphaël
Mme	GAYTE	Laurence
Mme	GENETET	Anne
Mme	GENEVARD	Annie
M.	GÉRARD	Raphaël
Mme	GIRARDIN	Annick
M.	GIRARDIN	Éric
M.	GIRAUD	Joël
Mme	GIVERNET	Olga
M.	GOASGUEN	Claude
M.	GOMÈS	Philippe
Mme	GOMEZ-BASSAC	Valérie
M.	GOSSELIN	Philippe
M.	GOUFFIER-CHA	Guillaume
Mme	GOULET	Perrine
M.	GOUTTEFARDE	Fabien
Mme	GRANDJEAN	Carole
Mme	GRANJUS	Florence

M.	GRAU	Romain
Mme	GRÉGOIRE	Olivia
M.	GRELIER	Jean-Carles
M.	GRIVEAUX	Benjamin
Mme	GUEREL	Émilie
M.	GUERINI	Stanislas
Mme	GUÉVENOUX	Marie
Mme	GUION-FIRMIN	Claire

Н

M.	HABIB	David
M.	HABIB	Meyer
Mme	HAI	Nadia
Mme	HAMMERER	Véronique
M.	HAMMOUCHE	Brahim
M.	HAURY	Yannick
Mme	HENNION	Christine
M.	HENRIET	Pierre
M.	HERBILLON	Michel
Mme	HÉRIN	Danièle
M.	HERTH	Antoine
M.	HETZEL	Patrick
M.	HOLROYD	Alexandre
M.	HOUBRON	Dimitri
M.	HOULIÉ	Sacha
M.	HUPPÉ	Philippe
M.	HUTIN	Christian
M.	HUYGHE	Sébastien

I

Mme	IBORRA	Monique
M.	ISAAC-SIBILLE	Cyrille

J

M.	JACOB	Christian
M.	JACQUES	Jean-Michel
Mme	JACQUIER- LAFORGE	Élodie
Mme	JANVIER	Caroline

M.	JÉGO	Yves
M.	JERRETIE	Christophe
M.	JOLIVET	François
M.	JONCOUR	Bruno
Mme	JOSSO	Sandrine
M.	JUANICO	Régis
M.	JULIEN- LAFERRIÈRE	Hubert
M.	JUMEL	Sébastien

Κ

M.	KAMARDINE	Mansour
Mme	KAMOWSKI	Catherine
Mme	KARAMANLI	Marietta
M.	KASBARIAN	Guillaume
Mme	KERBARH	Stéphanie
M.	KERLOGOT	Yannick
M.	KERVRAN	Loïc
Mme	KHATTABI	Fadila
Mme	KHEDHER	Anissa
M.	KOKOUENDO	Rodrigue
M.	KRABAL	Jacques
Mme	KRIMI	Sonia
Mme	KURIC	Aina
Mme	KUSTER	Brigitte

L

Mme	DE LA RAUDIÈRE	Laure
M.	LAABID	Mustapha
M.	LABARONNE	Daniel
M.	LACHAUD	Bastien
Mme	LACROUTE	Valérie
M.	LAGARDE	Jean-Christophe
M.	LAGLEIZE	Jean-Luc
Mme	LAKRAFI	Amal-Amélia
M.	LAMBERT	François-Michel
M.	LAMBERT	Jérôme
Mme	LANG	Anne-Christine

M.	LAQHILA	Mohamed
Mme	LARDET	Frédérique
M.	LARIVE	Michel
M.	LARRIVÉ	Guillaume
M.	LARSONNEUR	Jean-Charles
M.	LASSALLE	Jean
Mme	LASSERRE-DAVID	Florence
M.	LATOMBE	Philippe
M.	LAUZZANA	Michel
Mme	DE LAVERGNE	Célia
Mme	LAZAAR	Fiona
M.	LE BOHEC	Gaël
Mme	LE FEUR	Sandrine
M.	LE FOLL	Stéphane
M.	LE FUR	Marc
M.	LE GAC	Didier
M.	LE GENDRE	Gilles
Mme	LE GRIP	Constance
M.	LE MAIRE	Bruno
Mme	LE MEUR	Annaïg
Mme	LE PEIH	Nicole
Mme	LE PEN	Marine
M.	LE VIGOUREUX	Fabrice
Mme	LEBEC	Marie
M.	LECLABART	Jean-Claude
M.	LECLERC	Sébastien
Mme	LECOCO	Charlotte
M.	LECOQ	Jean-Paul
M.	LEDOUX	Vincent
Mme	LEGUILLE-BALLOY	Martine
M.	LEJEUNE	Christophe
Mme	LENNE	Marion
M.	LEROY	Maurice
M.	LESCURE	Roland
M.	LETCHIMY	Serge
Mme	LEVY	Geneviève
Mme	LIMON	Monique
	1	1

M.	LIOGER	Richard
Mme	LISO	Brigitte
M.	LORION	David
Mme	LOUIS	Alexandra
Mme	LOUWAGIE	Véronique
Mme	LUQUET	Aude
M.	LURTON	Gilles

M

Mme	MAGNE	Marie-Ange
Mme	MAGNIER	Lise
M.	MAHJOUBI	Mounir
M.	MAILLARD	Sylvain
Mme	MAILLART- MÉHAIGNERIE	Laurence
M.	MAIRE	Jacques
Mme	MANIN	Josette
M.	MAQUET	Emmanuel
Mme	MAQUET	Jacqueline
M.	MARILOSSIAN	Jacques
M.	MARLEIX	Olivier
M.	MARLIN	Franck
Mme	MARSAUD	Sandra
M.	MARTIN	Didier
M.	MASSÉGLIA	Denis
M.	MASSON	Jean-Louis
M.	MATHIASIN	Max
M.	MATRAS	Fabien
M.	MATTÉI	Jean-Paul
Mme	MAUBORGNE	Sereine
M.	MAZARS	Stéphane
M.	MBAYE	Jean François
Mme	MELCHIOR	Graziella
M.	MÉLENCHON	Jean-Luc
Mme	MÉNARD	Emmanuelle
M.	MENDÈS	Ludovic
M.	MENUEL	Gérard
M.	MESNIER	Thomas

Mme	METTE	Sophie
Mme	MEUNIER	Frédérique
Mme	MEYNIER- MILLEFERT	Marjolaine
Mme	MICHEL	Monica
M.	MICHEL- KLEISBAUER	Philippe
M.	MICHELS	Thierry
M.	MIGNOLA	Patrick
M.	MILLIENNE	Bruno
M.	MINOT	Maxime
Mme	MIRALLÈS	Patricia
M.	MIS	Jean-Michel
M.	MOLAC	Paul
Mme	DE MONTCHALIN	Amélie
Mme	MÖRCH	Sandrine
M.	MOREAU	Jean-Baptiste
M.	MOREL-À- L'HUISSIER	Pierre
Mme	MOTIN	Cendra
Mme	моитснои	Naïma
Mme	MULLER-QUOY	Isabelle
Mme	MUSCHOTTI	Cécile

N

M.	NADOT	Sébastien
M.	NAEGELEN	Christophe
M.	NILOR	Jean-Philippe
M.	NOGAL	Mickaël
M.	NURY	Jérôme

0

Mme	O'PETIT	Claire
Mme	OBONO	Danièle
Mme	OPPELT	Valérie
M.	ORPHELIN	Matthieu
Mme	OSSON	Catherine

P

M. PAJOT Ludovic M. PALUSZKIEWICZ Xavier M. PANCHER Bertrand Mme PANOT Mathilde Mme PANOT Mathilde M. PARIGI Jean-François M. PARIS Didier Mme PANK Zivka Mme PAU-LANGEVIN George M. PELLOIS Hervé M. PELTIER Guillaume M. PERROT Patrice M. PERROT Patrice M. PERROT Patrice M. PERSON Pierre M. PETIT Frédéric M. PETIT Maud Mme PETIT Maud Mme PETIT Walérie M. PEYROL Bénédicte Mme PEYROL Bénédicte Mme PEYROL Bénédicte M. PICHEREAU Damien M. PICHEREAU Damien M. PIETRASZEWSKI Laurent Mme PIRON Béatrice Mme POIRSON Brune Mme POIRSON Brune Mme POIRSON Brune Mme POIRTI Bérengère M. POLUTELE Napole Mme PONTUL Barbara M. PONT Jean-Pierre M. POTIER Dominique M. POTIERIE Benoît			
M. PANCHER Bertrand Mme PANOT Mathilde M. PARIGI Jean-François M. PARIS Didier Mme PARK Zivka Mme PAU-LANGEVIN George M. PELLOIS Hervé M. PELTIER Guillaume M. PERROT Patrice M. PERROT Patrice M. PERSON Pierre M. PETIT Frédéric M. PETIT Frédéric M. PETIT Valérie M. PEU Stéphane Mme PEYROL Bénédicte Mme PEYROL Bénédicte Mme PEYROL Bénédicte Mme PICHEREAU Damien M. PICHEREAU Damien M. PIERS BEAUNE Christine Mme PIRON Béatrice Mme POLETTI Bérengère M. POLUTELE Napole Mme PONT Jean-Pierre M. PONT Jean-François M. PORTARRIEU Jean-François M. PORTARRIEU Jean-François M. PORTARRIEU Jean-François	M.	PAJOT	Ludovic
Mme PANOT Mathilde M. PARIGI Jean-François M. PARIS Didier Mme PARK Zivka Mme PAU-LANGEVIN George M. PAUGET Éric M. PELLOIS Hervé M. PERRA Alain M. PERROT Patrice M. PERROT Patrice M. PERSON Pierre M. PETIT Maud Mme PETIT Maud Mme PETIT Walérie M. PEU Stéphane M. PEYROL Bénédicte Mme PEYROL Bénédicte Mme PEYRON Michèle M. PICHEREAU Damien M. PICHEREAU Christine Mme PINEL Sylvia Mme PITOLLAT Claire Mme POIRSON Brune Mme POILETI Bérengère M. POLUTELE Napole Mme PONT Jean-François M. PONT Jean-François M. PONT Jean-François M. POTIER Dominique	M.	PALUSZKIEWICZ	Xavier
MmePANOTMathildeM.PARIGIJean-FrançoisM.PARISDidierMmePARKZivkaMmePAU-LANGEVINGeorgeM.PAUGETÉricM.PELLOISHervéM.PELTIERGuillaumeM.PEREAAlainM.PERROTPatriceM.PERRUTBernardM.PERSONPierreMmePETELAnne-LaurenceM.PETITMaudMmePETITMaudMmePETITValérieM.PEUStéphaneMmePEYROLBénédicteMmePEYRONMichèleM.PICHEREAUDamienM.PIETRASZEWSKILaurentMmePINELSylviaMmePIRONBéatriceMmePIRONBéatriceMmePOIRSONBruneMmePOIRSONBruneMmePOLUTELENapoleMmePOLUTELENapoleMmePOMPILIBarbaraM.PORTARRIEUJean-FrançoisM.PORTARRIEUJean-FrançoisM.POTIERDominique	M.	PANCHER	Bertrand
M. PARIGI Jean-François M. PARIS Didier Mme PARK Zivka Mme PAU-LANGEVIN George M. PAUGET Éric M. PELLOIS Hervé M. PELTIER Guillaume M. PERRA Alain M. PERROT Patrice M. PERROT Bernard M. PERSON Pierre Mme PETEL Anne-Laurence M. PETIT Frédéric Mme PETIT Waldrie M. PEU Stéphane Mme PEYROL Bénédicte Mme PEYROL Bénédicte Mme PEYROL Bénédicte M. PICHEREAU Damien M. PIETRASZEWSKI Laurent Mme PINEL Sylvia Mme PIRON Béatrice Mme PIRON Béatrice Mme POIRSON Brune Mme POIRSON Brune Mme POLETTI Bérengère M. POLUTELE Napole Mme PONT Jean-Pierre M. PORTARRIEU Jean-François M. POTIER Dominique	Mme	PANONACLE	Sophie
M.PARISDidierMmePARKZivkaMmePAU-LANGEVINGeorgeM.PAUGETÉricM.PELLOISHervéM.PELTIERGuillaumeM.PEREAAlainM.PERROTPatriceM.PERRUTBernardM.PERSONPierreMmePETELAnne-LaurenceM.PETITFrédéricMmePETITMaudMmePETITValérieM.PEUStéphaneMmePEYROLBénédicteMmePEYRONMichèleM.PICHEREAUDamienM.PICHEREAUDamienM.PIRES BEAUNEChristineMmePIRES BEAUNEChristineMmePIRONBéatriceMmePITOLLATClaireMmePOIRSONBruneMmePOLLATClaireMmePOLETTIBérengèreM.POUTELENapoleMmePOMPILIBarbaraM.PONTJean-PierreM.PORTARRIEUJean-FrançoisM.POTIERDominique	Mme	PANOT	Mathilde
MmePARKZivkaMmePAU-LANGEVINGeorgeM.PELLOISHervéM.PELLOISHervéM.PELTIERGuillaumeM.PEREAAlainM.PERROTPatriceM.PERROTBernardM.PERSONPierreMmePETELAnne-LaurenceM.PETITFrédéricMmePETITMaudMmePETITValérieM.PEUStéphaneMmePEYROLBénédicteMmePEYRONMichèleM.PICHEREAUDamienM.PIETRASZEWSKILaurentMmePINELSylviaMmePIRES BEAUNEChristineMmePIRONBéatriceMmePITOLLATClaireMmePOIRSONBruneMmePOIRSONBruneMmePOLETTIBérengèreM.POLTELENapoleMmePOMPILIBarbaraM.PONTJean-PierreM.PORTARRIEUJean-FrançoisM.POTIERDominique	M.	PARIGI	Jean-François
Mme PAU-LANGEVIN George M. PAUGET Éric M. PELLOIS Hervé M. PELTIER Guillaume M. PERRA Alain M. PERROT Patrice M. PERROT Patrice M. PERROT Bernard M. PERSON Pierre Mme PETEL Anne-Laurence M. PETIT Frédéric Mme PETIT Maud Mme PETIT Valérie M. PEU Stéphane Mme PEYROL Bénédicte Mme PEYROL Bénédicte M. PICHEREAU Damien M. PIETRASZEWSKI Laurent Mme PIRES BEAUNE Christine Mme PIRON Béatrice Mme POIRSON Brune Mme POLETTI Bérengère M. POLETTI Bérengère M. POLUTELE Napole Mme PONT Jean-Pierre M. PORTARRIEU Jean-François M. POTIER Dominique	M.	PARIS	Didier
M. PAUGET Éric M. PELLOIS Hervé M. PELTIER Guillaume M. PERRA Alain M. PERROT Patrice M. PERROT Bernard M. PERSON Pierre Mme PETEL Anne-Laurence M. PETIT Frédéric Mme PETIT Walérie M. PEU Stéphane Mme PEYROL Bénédicte Mme PEYROL Bénédicte Mme PEYRON Michèle M. PICHEREAU Damien M. PIETRASZEWSKI Laurent Mme PIRES BEAUNE Christine Mme PIRON Béatrice Mme POIRSON Brune Mme POLETTI Bérengère M. POLUTELE Napole Mme PONT Jean-Pierre M. PORTARRIEU Jean-François M. POTIER Dominique	Mme	PARK	Zivka
M. PELLOIS Hervé M. PELTIER Guillaume M. PERRA Alain M. PERROT Patrice M. PERROT Patrice M. PERRUT Bernard M. PERSON Pierre Mme PETEL Anne-Laurence M. PETIT Frédéric Mme PETIT Maud Mme PETIT Valérie M. PEU Stéphane Mme PEYROL Bénédicte Mme PEYROL Bénédicte MM. PICHEREAU Damien M. PIETRASZEWSKI Laurent Mme PINEL Sylvia Mme PIRON Béatrice Mme PIRON Béatrice Mme PIRON Brune Mme POIRSON Brune Mme POLETTI Bérengère M. POLUTELE Napole Mme PONT Jean-Pierre M. PORTARRIEU Jean-François M. POTIER Dominique	Mme	PAU-LANGEVIN	George
M. PELTIER Guillaume M. PERRA Alain M. PERROT Patrice M. PERRUT Bernard M. PERSON Pierre Mme PETEL Anne-Laurence M. PETIT Frédéric Mme PETIT Maud Mme PETIT Walérie M. PEU Stéphane Mme PEYROL Bénédicte Mme PEYRON Michèle M. PICHEREAU Damien M. PIETRASZEWSKI Laurent Mme PINEL Sylvia Mme PIRES BEAUNE Christine Mme PIRON Béatrice Mme PITOLLAT Claire Mme POIRSON Brune Mme POLETTI Bérengère M. POLUTELE Napole Mme POMPILI Barbara M. PORTARRIEU Jean-François M. POTIER Dominique	M.	PAUGET	Éric
M. PEREA Alain M. PERROT Patrice M. PERRUT Bernard M. PERSON Pierre Mme PETEL Anne-Laurence M. PETIT Frédéric Mme PETIT Maud Mme PETIT Walérie M. PEU Stéphane Mme PEYROL Bénédicte Mme PEYRON Michèle M. PICHEREAU Damien M. PIETRASZEWSKI Laurent Mme PINEL Sylvia Mme PIRON Béatrice Mme PIRON Béatrice Mme PIRON Brune Mme POIRSON Brune Mme POLETTI Bérengère M. POLUTELE Napole Mme PONT Jean-Pierre M. PORTARRIEU Jean-François M. POTIER Dominique	M.	PELLOIS	Hervé
M. PERROT Patrice M. PERRUT Bernard M. PERSON Pierre Mme PETEL Anne-Laurence M. PETIT Frédéric Mme PETIT Walérie M. PEU Stéphane Mme PEYROL Bénédicte Mme PEYRON Michèle M. PICHEREAU Damien M. PICHEREAU Damien M. PIRES BEAUNE Christine Mme PIRON Béatrice Mme PIRON Béatrice Mme POIRSON Brune Mme POLETTI Bérengère M. POLUTELE Napole Mme PONT Jean-Pierre M. PORTARRIEU Jean-François M. POTIER Dominique	M.	PELTIER	Guillaume
M. PERRUT Bernard M. PERSON Pierre Mme PETEL Anne-Laurence M. PETIT Frédéric Mme PETIT Maud Mme PETIT Walérie M. PEU Stéphane Mme PEYROL Bénédicte Mme PEYRON Michèle M. PICHEREAU Damien M. PIETRASZEWSKI Laurent Mme PINEL Sylvia Mme PIRES BEAUNE Christine Mme PIRON Béatrice Mme PIRON Brune Mme POIRSON Brune Mme POLETTI Bérengère M. POLUTELE Napole Mme POMPILI Barbara M. PONT Jean-Pierre M. PORTARRIEU Jean-François M. POTIER Dominique	M.	PEREA	Alain
M. PERSON Pierre Mme PETEL Anne-Laurence M. PETIT Frédéric Mme PETIT Maud Mme PETIT Valérie M. PEU Stéphane Mme PEYROL Bénédicte Mme PEYRON Michèle M. PICHEREAU Damien M. PIETRASZEWSKI Laurent Mme PINEL Sylvia Mme PIRES BEAUNE Christine Mme PIRON Béatrice Mme PITOLLAT Claire Mme POIRSON Brune Mme POLETTI Bérengère M. POLUTELE Napole Mme POMPILI Barbara M. PONT Jean-Pierre M. PORTARRIEU Jean-François M. POTIER Dominique	M.	PERROT	Patrice
MmePETELAnne-LaurenceM.PETITFrédéricMmePETITMaudMmePETITValérieM.PEUStéphaneMmePEYROLBénédicteMmePEYRONMichèleM.PICHEREAUDamienM.PIETRASZEWSKILaurentMmePINELSylviaMmePIRES BEAUNEChristineMmePIRONBéatriceMmePITOLLATClaireMmePOIRSONBruneMmePOLETTIBérengèreM.POLUTELENapoleMmePOMPILIBarbaraM.PONTJean-PierreM.PORTARRIEUJean-FrançoisM.POTIERDominique	M.	PERRUT	Bernard
M. PETIT Frédéric Mme PETIT Maud Mme PETIT Valérie M. PEU Stéphane Mme PEYROL Bénédicte Mme PEYRON Michèle M. PICHEREAU Damien M. PIETRASZEWSKI Laurent Mme PINEL Sylvia Mme PIRES BEAUNE Christine Mme PIRON Béatrice Mme PITOLLAT Claire Mme POIRSON Brune Mme POLETTI Bérengère M. POLUTELE Napole Mme POMPILI Barbara M. PONT Jean-Pierre M. PORTARRIEU Jean-François M. POTIER Dominique	M.	PERSON	Pierre
MmePETITMaudMmePETITValérieM.PEUStéphaneMmePEYROLBénédicteMmePEYRONMichèleM.PICHEREAUDamienM.PIETRASZEWSKILaurentMmePINELSylviaMmePIRES BEAUNEChristineMmePIRONBéatriceMmePITOLLATClaireMmePOIRSONBruneMmePOLETTIBérengèreM.POLUTELENapoleMmePOMPILIBarbaraM.PONTJean-PierreM.PORTARRIEUJean-FrançoisM.POTIERDominique	Mme	PETEL	Anne-Laurence
MmePETITValérieM.PEUStéphaneMmePEYROLBénédicteMmePEYRONMichèleM.PICHEREAUDamienM.PIETRASZEWSKILaurentMmePINELSylviaMmePIRES BEAUNEChristineMmePIRONBéatriceMmePITOLLATClaireMmePOIRSONBruneMmePOLETTIBérengèreM.POLUTELENapoleMmePOMPILIBarbaraM.PONTJean-PierreM.PORTARRIEUJean-FrançoisM.POTIERDominique	M.	PETIT	Frédéric
M. PEU Stéphane Mme PEYROL Bénédicte Mme PEYRON Michèle M. PICHEREAU Damien M. PIETRASZEWSKI Laurent Mme PINEL Sylvia Mme PIRES BEAUNE Christine Mme PIRON Béatrice Mme PITOLLAT Claire Mme POIRSON Brune Mme POLETTI Bérengère M. POLUTELE Napole Mme POMPILI Barbara M. PONT Jean-Pierre M. PORTARRIEU Jean-François M. POTIER Dominique	Mme	PETIT	Maud
MmePEYROLBénédicteMmePEYRONMichèleM.PICHEREAUDamienM.PIETRASZEWSKILaurentMmePINELSylviaMmePIRES BEAUNEChristineMmePIRONBéatriceMmePITOLLATClaireMmePOIRSONBruneMmePOLETTIBérengèreM.POLUTELENapoleMmePOMPILIBarbaraM.PONTJean-PierreM.PORTARRIEUJean-FrançoisM.POTIERDominique	Mme	PETIT	Valérie
Mme PEYRON Michèle M. PICHEREAU Damien M. PIETRASZEWSKI Laurent Mme PINEL Sylvia Mme PIRES BEAUNE Christine Mme PIRON Béatrice Mme PITOLLAT Claire Mme POIRSON Brune Mme POLETTI Bérengère M. POLUTELE Napole Mme POMPILI Barbara M. PONT Jean-Pierre M. PORTARRIEU Jean-François M. POTIER Dominique	M.	PEU	Stéphane
M. PICHEREAU Damien M. PIETRASZEWSKI Laurent Mme PINEL Sylvia Mme PIRES BEAUNE Christine Mme PIRON Béatrice Mme PITOLLAT Claire Mme POIRSON Brune Mme POLETTI Bérengère M. POLUTELE Napole Mme POMPILI Barbara M. PONT Jean-Pierre M. PORTARRIEU Jean-François M. POTIER Dominique	Mme	PEYROL	Bénédicte
M. PIETRASZEWSKI Laurent Mme PINEL Sylvia Mme PIRES BEAUNE Christine Mme PIRON Béatrice Mme PITOLLAT Claire Mme POIRSON Brune Mme POLETTI Bérengère M. POLUTELE Napole Mme POMPILI Barbara M. PONT Jean-Pierre M. PORTARRIEU Jean-François M. POTIER Dominique	Mme	PEYRON	Michèle
Mme PINEL Sylvia Mme PIRES BEAUNE Christine Mme PIRON Béatrice Mme PITOLLAT Claire Mme POIRSON Brune Mme POLETTI Bérengère M. POLUTELE Napole Mme POMPILI Barbara M. PONT Jean-Pierre M. PORTARRIEU Jean-François M. POTIER Dominique	M.	PICHEREAU	Damien
MmePIRES BEAUNEChristineMmePIRONBéatriceMmePITOLLATClaireMmePOIRSONBruneMmePOLETTIBérengèreM.POLUTELENapoleMmePOMPILIBarbaraM.PONTJean-PierreM.PORTARRIEUJean-FrançoisM.POTIERDominique	M.	PIETRASZEWSKI	Laurent
Mme PIRON Béatrice Mme PITOLLAT Claire Mme POIRSON Brune Mme POLETTI Bérengère M. POLUTELE Napole Mme POMPILI Barbara M. PONT Jean-Pierre M. PORTARRIEU Jean-François M. POTIER Dominique	Mme	PINEL	Sylvia
Mme PITOLLAT Claire Mme POIRSON Brune Mme POLETTI Bérengère M. POLUTELE Napole Mme POMPILI Barbara M. PONT Jean-Pierre M. PORTARRIEU Jean-François M. POTIER Dominique	Mme	PIRES BEAUNE	Christine
Mme POIRSON Brune Mme POLETTI Bérengère M. POLUTELE Napole Mme POMPILI Barbara M. PONT Jean-Pierre M. PORTARRIEU Jean-François M. POTIER Dominique	Mme	PIRON	Béatrice
Mme POLETTI Bérengère M. POLUTELE Napole Mme POMPILI Barbara M. PONT Jean-Pierre M. PORTARRIEU Jean-François M. POTIER Dominique	Mme	PITOLLAT	Claire
M. POLUTELE Napole Mme POMPILI Barbara M. PONT Jean-Pierre M. PORTARRIEU Jean-François M. POTIER Dominique	Mme	POIRSON	Brune
Mme POMPILI Barbara M. PONT Jean-Pierre M. PORTARRIEU Jean-François M. POTIER Dominique	Mme	POLETTI	Bérengère
M. PONT Jean-Pierre M. PORTARRIEU Jean-François M. POTIER Dominique	M.	POLUTELE	Napole
M. PORTARRIEU Jean-François M. POTIER Dominique	Mme	POMPILI	Barbara
M. POTIER Dominique	M.	PONT	Jean-Pierre
	M.	PORTARRIEU	Jean-François
M. POTTERIE Benoît	M.	POTIER	Dominique
	M.	POTTERIE	Benoît

Mme	POUEYTO	Josy
M.	POULLIAT	Éric
Mme	POUZYREFF	Natalia
M.	PRADIÉ	Aurélien
M.	PRUD'HOMME	Loïc
M.	PUEYO	Joaquim
M.	PUPPONI	François

Q

M.	QUATENNENS	Adrien
M.	QUENTIN	Didier
M.	QUESTEL	Bruno

R

Mme	RABAULT	Valérie
Mme	RACON-BOUZON	Cathy
M.	RAMADIER	Alain
Mme	RAMASSAMY	Nadia
M.	RAMOS	Richard
M.	RAPHAN	Pierre-Alain
M.	RATENON	Jean-Hugues
Mme	RAUCH	Isabelle
M.	REBEYROTTE	Rémy
M.	REDA	Robin
M.	REISS	Frédéric
M.	REITZER	Jean-Luc
M.	RENSON	Hugues
Mme	RESSIGUIER	Muriel
M.	REYNÈS	Bernard
M.	RIESTER	Franck
Mme	RILHAC	Cécile
Mme	RIOTTON	Véronique
Mme	RIST	Stéphanie
Mme	RIXAIN	Marie-Pierre
Mme	ROBERT	Mireille
M.	ROBERT	Thierry
M.	ROLLAND	Vincent
Mme	ROMEIRO DIAS	Laëtitia

M.	ROSEREN	Xavier
Mme	ROSSI	Laurianne
M.	ROUILLARD	Gwendal
M.	ROUSSEL	Cédric
M.	ROUSSEL	Fabien
Mme	RUBIN	Sabine
M.	RUDIGOZ	Thomas
M.	RUFFIN	François
M.	DE RUGY	François
M.	RUPIN	Pacôme

S

M.	SADDIER	Martial
Mme	SAGE	Maina
M.	SAINT-MARTIN	Laurent
Mme	SAINT-PAUL	Laetitia
Mme	SANQUER	Nicole
Mme	SARLES	Nathalie
Mme	DE SARNEZ	Marielle
M.	SAULIGNAC	Hervé
M.	SAVATIER	Jacques
M.	SCHELLENBERGER	Raphaël
M.	SEMPASTOUS	Jean-Bernard
M.	SERMIER	Jean-Marie
M.	SERVA	Olivier
M.	SERVILLE	Gabriel
M.	SIMIAN	Benoît
M.	SOLÈRE	Thierry
M.	SOMMER	Denis
M.	SON-FORGET	Joachim
M.	SORRE	Bertrand
M.	STRAUMANN	Éric
M.	STUDER	Bruno
Mme	SYLLA	Sira

Т

Mme	TABAROT	Michèle
M.	TACHÉ	Aurélien

Mme	TAMARELLE- VERHAEGHE	Marie
M.	TAN	Buon
Mme	TANGUY	Liliana
M.	TAQUET	Adrien
M.	TAUGOURDEAU	Jean-Charles
Mme	TAURINE	Bénédicte
M.	TEISSIER	Guy
M.	TERLIER	Jean
M.	TESTÉ	Stéphane
M.	THIÉBAUT	Vincent
Mme	THILL	Agnès
Mme	THILLAYE	Sabine
Mme	THOMAS	Valérie
Mme	THOUROT	Alice
Mme	TIEGNA	Huguette
M.	TOURAINE	Jean-Louis
M.	TOURRET	Alain
Mme	TOUTUT-PICARD	Élisabeth
Mme	TRASTOUR- ISNART	Laurence
M.	TRAVERT	Stéphane
Mme	TRISSE	Nicole
M.	TROMPILLE	Stéphane
Mme	TUFFNELL	Frédérique
M.	TURQUOIS	Nicolas

U

Mme UNTERMAIER Cécile

٧

Mme	VAINQUEUR- CHRISTOPHE	Hélène
Mme	VALENTIN	Isabelle
Mme	VALETTA ARDISSON	Alexandra
M.	VALLAUD	Boris
M.	VALLS	Manuel
Mme	VANCEUNEBROCK- MIALON	Laurence
M.	VATIN	Pierre

Mme	DE VAUCOULEURS	Michèle
M.	VÉRAN	Olivier
M.	VERCAMER	Francis
M.	VERCHÈRE	Patrice
Mme	VERDIER-JOUCLAS	Marie-Christine
M.	DE LA VERPILLIÈRE	Charles
M.	VIALA	Arnaud
M.	VIALAY	Michel
Mme	VICHNIEVSKY	Laurence
Mme	VIDAL	Annie
M.	VIGIER	Jean-Pierre
M.	VIGIER	Philippe
M.	VIGNAL	Patrick
Mme	VIGNON	Corinne
M.	VILLANI	Cédric
M.	VILLIERS	André
M.	VIRY	Stéphane
M.	VUILLETET	Guillaume

W

M.	WARSMANN	Jean-Luc
M.	WASERMAN	Sylvain
M.	WOERTH	Éric
Mme	WONNER	Martine
M.	WULFRANC	Hubert

Z

Mme	ZANNIER	Hélène
M.	ZULESI	Jean-Marc
M.	ZUMKELLER	Michel

SAISINE DU CONSEIL CONSTITUTIONNEL

M. le président de l'Assemblée nationale a reçu de M. le président du Conseil constitutionnel une lettre l'informant que, en application de l'article 61, alinéa 2, de la Constitution, plus de soixante sénateurs et plus de soixante députés ont saisi le Conseil constitutionnel de la loi relative au devoir de vigilance des sociétés mères et des entreprises donneuses d'ordre.

DÉMISSIONS DE DÉPUTÉS

M. le président de l'Assemblée nationale a reçu de M. Pascal Terrasse, député de la 1^{re} circonscription de l'Ardèche, une lettre l'informant qu'il se démettait de son mandat de député.

Acte sera pris de sa démission au *Journal officiel* du 24 mars 2017.

M. le président de l'Assemblée nationale a reçu de Mme Monique Lubin, députée de la 3° circonscription des Landes, une lettre l'informant qu'elle se démettait de son mandat de députée.

Acte sera pris de cette démission au *Journal officiel* du 30 mars 2017.

M. le président de l'Assemblée nationale a reçu de M. Christophe Caresche, député de la 18^{ème} circonscription de Paris, une lettre l'informant qu'il se démettait de son mandat de député.

Acte sera pris de sa démission au *Journal officiel* du 27 avril 2017.

DÉCÈS ET REMPLACEMENT DE DÉPUTÉS

M. le président de l'Assemblée nationale a la tristesse de faire part du décès de M. Henri Emmanuelli, député de la troisième circonscription des Landes, survenu le 21 mars 2017.

Par une communication du 23 mars 2017 faite en application des articles L.O. 176 et L.O. 179 du code électoral, M. le ministre de l'intérieur a informé M. le président de l'Assemblée nationale que M. Henri Emmanuelli est remplacé jusqu'au renouvellement de l'Assemblée nationale par Mme Monique Lubin, élue en même temps que lui à cet effet

DÉCÈS ET REMPLACEMENT D'UNE DÉPUTÉE

M. le président de l'Assemblée nationale a la tristesse de faire part du décès de Mme Corinne Erhel, députée de la cinquième circonscription des Côtes-d'Armor, survenu le 5 mai 2017.

Par une communication du 10 mai 2017 faite en application des articles L.O. 176 et L.O. 179 du code électoral, M. le ministre de l'intérieur a informé M. le président de l'Assemblée nationale que Mme Corinne Erhel est remplacée jusqu'au renouvellement de l'Assemblée nationale par M. Éric Bothorel, élu en même temps qu'elle à cet effet.

CESSATION DU MANDAT D'UN DÉPUTÉ ET REPRISE DE L'EXERCICE DU MANDAT D'UNE ANCIENNE MEMBRE DU GOUVERNEMENT

Vu l'article 25 de la Constitution,

Vu l'article L.O. 176 du code électoral,

Vu le décret du 27 février 2017 relatif à la composition du Gouvernement publié au *Journal officiel* du 28 février 2017.

M. le président de l'Assemblée nationale a pris acte de la cessation, le 27 mars, à minuit, du mandat de M. Christophe Premat et de la reprise de l'exercice du mandat de députée de Mme Axelle Lemaire, dont la cessation des fonctions gouvernementales a pris effet le 27 février 2017.

CESSATION DU MANDAT D'UN DÉPUTÉ ET REPRISE DE L'EXERCICE DU MANDAT D'UNE ANCIEN MEMBRE DU GOUVERNEMENT

Vu l'article 25 de la Constitution,

Vu l'article L.O. 176 du code électoral,

Vu le décret du 21 mars 2017 relatif à la composition du Gouvernement publié au *Journal officiel* du 22 mars 2017.

M. le président de l'Assemblée nationale a pris acte de la cessation, le 21 avril, à minuit, du mandat de M. Yannick Trigance et de la reprise de l'exercice du mandat de député de M. Bruno Le Roux, dont la cessation des fonctions gouvernementales a pris effet le 21 mars 2017.

MODIFICATIONS À LA COMPOSITION DES GROUPES

(Journal officiel, Lois et Décrets, du 25 mars 2017)

GROUPE SOCIALISTE, ÉCOLOGISTE ET RÉPUBLICAIN

(273 membres au lieu de 275)

- Supprimer les noms de: MM. Henri Emmanuelli et Pascal Terrasse.

LISTE DES DÉPUTÉS N'APPARTENANT À AUCUN GROUPE

(26 au lieu de 25)

- Ajouter le nom de: Mme Monique Lubin.

(Journal officiel, Lois et Décrets, du 29 mars 2017)

GROUPE SOCIALISTE, ÉCOLOGISTE ET RÉPUBLICAIN

(272 membres au lieu de 273)

- Supprimer le nom de : M.Christophe Premat.

LISTE DES DÉPUTÉS N'APPARTENANT À AUCUN GROUPE

(27 au lieu de 26)

- Ajouter le nom de : Mme Axelle Lemaire.

(Journal officiel, Lois et Décrets, du 30 mars 2017)

LISTE DES DÉPUTÉS N'APPARTENANT À AUCUN GROUPE

(26 au lieu de 27)

- Supprimer le nom de: Mme Monique Lubin.

(Journal officiel, Lois et Décrets, du 25 avril 2017)

GROUPE SOCIALISTE, ÉCOLOGISTE ET RÉPUBLICAIN

(272 membres)

- Supprimer le nom de : M. Yannick Trigance

- Ajouter le nom de : M. Bruno Le Roux

(Journal officiel, Lois et Décrets, du 27 avril 2017)

GROUPE SOCIALISTE, ÉCOLOGISTE ET RÉPUBLICAIN

(271 membres)

- Supprimer le nom de : M. Christophe Caresche.

(Journal officiel, Lois et Décrets, du 11 mai 2017)

GROUPE SOCIALISTE, ÉCOLOGISTE ET RÉPUBLICAIN

(271 membres)

- Supprimer le nom de : Mme Corinne Erhel.
- Ajouter le nom de : Mme Axelle Lemaire.

LISTE DES DÉPUTÉS N'APPARTENANT À AUCUN GROUPE

(26)

- Supprimer le nom de : Mme Axelle Lemaire.
- Ajouter le nom de : Éric Bothorel.

RETRAIT D'UNE PROPOSITION DE RÉSOLUTION

M. le président de l'Assemblée nationale a reçu une lettre par laquelle M. Gilbert Collard déclare retirer sa proposition de résolution tendant à la suspension en tant que de besoin des poursuites engagées par le Parquet de Nanterre contre M. Gilbert Collard pour « diffusion d'images à caractère violent de nature à porter atteinte à la dignité humaine » (n° 4523), déposée le 20 février 2017.

Acte est donné de ce retrait.

RETRAIT DE PROPOSITIONS DE LOI

M. le président de l'Assemblée nationale a reçu une lettre par laquelle Mme Marine Brenier et plusieurs de ses collègues déclarent retirer leur proposition de loi visant à instaurer la gratuité des transports ferroviaires pour les forces de l'ordre et les personnels de secours (n° 4555), déposée le 22 février 2017.

Acte est donné de ce retrait.

M. le président de l'Assemblée nationale a reçu une lettre par laquelle Mme Eva Sas et plusieurs de ses collègues déclarent retirer leur proposition de loi visant à protéger les riverains des nuisances aéroportuaires en milieu urbain (n° 4592), déposée le 10 mars 2017.

Acte est donné de ce retrait.

RETRAIT DE PROJETS DE LOI AUTORISANT LA RATIFICATION D'UNE CONVENTION

M. le Premier ministre a fait connaître, le 20 avril 2017, à M. le président de l'Assemblée nationale qu'il retirait de l'Assemblée nationale pour déposer au Sénat le projet de loi autorisant l'approbation de la convention d'extradition entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement du Royaume du Cambodge, qui avait été déposé sur le bureau de l'Assemblée nationale le 28 septembre 2016.

Acte est donné de ce retrait.

M. le Premier ministre a fait connaître, le 20 avril 2017, à M. le président de l'Assemblée nationale qu'il retirait de l'Assemblée nationale pour déposer au Sénat le projet de loi autorisant l'approbation du protocole annexe à la convention générale entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République algérienne démocratique et populaire sur la sécurité sociale du 1^{er} octobre 1980 relatif aux soins de santé programmés dispensés en France aux ressortissants algériens assurés sociaux et démunis non assurés sociaux résidant en Algérie, qui avait été déposé sur le bureau de l'Assemblée nationale le 1^{er} février 2017.

Acte est donné de ce retrait.

M. le Premier ministre a fait connaître, le 20 avril 2017, à M. le président de l'Assemblée nationale qu'il retirait de l'Assemblée nationale pour déposer au Sénat le projet de loi autorisant l'approbation de l'accord de coopération dans le domaine de la sécurité intérieure entre le gouvernement de la République française et le gouvernement de la République de Turquie, qui avait été déposé sur le bureau de l'Assemblée nationale le 1^{er} août 2012.

Acte est donné de ce retrait.

M. le Premier ministre a fait connaître, le 20 avril 2017, à M. le président de l'Assemblée nationale qu'il retirait de l'Assemblée nationale pour déposer au Sénat le projet de loi autorisant l'approbation de l'accord entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement fédéral autrichien relatif à la réadmission des personnes en situation irrégulière, qui avait été déposé sur le bureau de l'Assemblée nationale le 8 juillet 2015.

Acte est donné de ce retrait.

M. le Premier ministre a fait connaître, le 20 avril 2017, à M. le président de l'Assemblée nationale qu'il retirait de l'Assemblée nationale pour déposer au Sénat le projet de loi autorisant l'approbation de l'accord entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la Principauté d'Andorre relatif à la coopération technique et à l'assistance mutuelle en matière de sécurité civile, qui avait été déposé sur le bureau de l'Assemblée nationale le 1^{er} avril 2015.

Acte est donné de ce retrait.

M. le Premier ministre a fait connaître, le 20 avril 2017, à M. le président de l'Assemblée nationale qu'il retirait de l'Assemblée nationale pour déposer au Sénat le projet de loi autorisant l'approbation de l'accord entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la Principauté d'Andorre relatif à la coopération transfrontalière en matière policière et douanière, qui avait été déposé sur le bureau de l'Assemblée nationale le 27 mai 2015.

Acte est donné de ce retrait.

M. le Premier ministre a fait connaître, le 20 avril 2017, à M. le président de l'Assemblée nationale qu'il retirait de l'Assemblée nationale pour déposer au Sénat le projet de loi autorisant l'approbation de l'accord entre le Gouvernement de la République française et le Conseil des ministres de Bosnie-Herzégovine relatif à la mobilité des jeunes, qui avait été déposé sur le bureau de l'Assemblée nationale le 27 mai 2015.

Acte est donné de ce retrait.

M. le Premier ministre a fait connaître, le 20 avril 2017, à M. le président de l'Assemblée nationale qu'il retirait de l'Assemblée nationale pour déposer au Sénat le projet de loi autorisant l'approbation du protocole entre le Gouvernement de la République française et le Conseil des ministres de Bosnie-Herzégovine portant sur l'application de l'accord du 18 septembre 2007 entre la Communauté européenne et la Bosnie-Herzégovine concernant la réadmission des personnes en séjour irrégulier, qui avait été déposé sur le bureau de l'Assemblée nationale le 24 juin 2015.

Acte est donné de ce retrait.

M. le Premier ministre a fait connaître, le 20 avril 2017, à M. le président de l'Assemblée nationale qu'il retirait de l'Assemblée nationale pour déposer au Sénat le projet de loi autorisant l'approbation de l'accord entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement du Royaume hachémite de Jordanie relatif au statut de leurs forces, qui avait été déposé sur le bureau de l'Assemblée nationale le 2 novembre 2016.

Acte est donné de ce retrait.

RETRAIT DE PROJETS DE LOI

M. le Premier ministre a fait connaître, le 20 avril 2017, à M. le président de l'Assemblée nationale qu'il retirait de l'Assemblée nationale pour déposer au Sénat le projet de loi ratifiant l'ordonnance n° 2015-1241 du 7 octobre 2015 relative à la communication dématérialisée des décisions de minoration du solde de points affecté au permis de conduire, qui avait été déposé sur le bureau de l'Assemblée nationale le 2 décembre 2015.

Acte est donné de ce retrait.

M. le Premier ministre a fait connaître, le 20 avril 2017, à M. le président de l'Assemblée nationale qu'il retirait de l'Assemblée nationale pour déposer au Sénat le projet de loi ratifiant l'ordonnance n° 2016-1315 du 6 octobre 2016 modifiant la loi du 17 décembre 1926 relative à la répression en matière maritime, qui avait été déposé sur le bureau de l'Assemblée nationale le 11 janvier 2017.

Acte est donné de ce retrait.

M. le Premier ministre a fait connaître, le 20 avril 2017, à M. le président de l'Assemblée nationale qu'il retirait de l'Assemblée nationale pour déposer au Sénat le projet de loi ratifiant l'ordonnance n° 2016-460 du 14 avril 2016 modifiant l'article L. 225-4 du code de la route pour habiliter les fonctionnaires et agents de l'État chargés du contrôle des transports terrestres placés sous l'autorité du ministre chargé des transports à accéder directement aux informations relatives au permis de conduire, qui avait été déposé sur le bureau de l'Assemblée nationale le 22 septembre 2016.

Acte est donné de ce retrait.

M. le Premier ministre a fait connaître, le 20 avril 2017, à M. le président de l'Assemblée nationale qu'il retirait de l'Assemblée nationale pour déposer au Sénat le projet de loi ratifiant l'ordonnance n° 2015-1737 du 24 décembre 2015 relative aux bilans d'émission de gaz à effet de serre et aux audits énergétiques, qui avait été déposé sur le bureau de l'Assemblée nationale le 15 juin 2016.

Acte est donné de ce retrait.

M. le Premier ministre a fait connaître, le 20 avril 2017, à M. le président de l'Assemblée nationale qu'il retirait de l'Assemblée nationale pour déposer au Sénat le projet de loi ratifiant les ordonnances n° 2016-1058 du 3 août 2016

relative à la modification des règles applicables à l'évaluation environnementale des projets, plans et programmes et n° 2016-1060 du 3 août 2016 portant réforme des procédures destinées à assurer l'information et la participation du public à l'élaboration de certaines décisions susceptibles d'avoir une incidence sur l'environnement, qui avait été déposé sur le bureau de l'Assemblée nationale le 14 décembre 2016.

Acte est donné de ce retrait.

M. le Premier ministre a fait connaître, le 20 avril 2017, à M. le président de l'Assemblée nationale qu'il retirait de l'Assemblée nationale pour déposer au Sénat le projet de loi ratifiant l'ordonnance n° 2015-1024 du 20 août 2015 portant diverses dispositions d'adaptation de la législation au droit de l'Union européenne en matière financière, qui avait été déposé sur le bureau de l'Assemblée nationale le 13 janvier 2016.

Acte est donné de ce retrait.

M. le Premier ministre a fait connaître, le 20 avril 2017, à M. le président de l'Assemblée nationale qu'il retirait de l'Assemblée nationale pour déposer au Sénat le projet de loi ratifiant l'ordonnance n° 2016-79 du 29 janvier 2016 relative aux gares routières et à la recodification des dispositions du code des transports relatives à l'Autorité de régulation des activités ferroviaires et routières et rectifiant le code des transports, qui avait été déposé sur le bureau de l'Assemblée nationale le 22 juin 2016.

Acte est donné de ce retrait.

M. le Premier ministre a fait connaître, le 20 avril 2017, à M. le président de l'Assemblée nationale qu'il retirait de l'Assemblée nationale pour déposer au Sénat le projet de loi ratifiant l'ordonnance n° 2013-676 du 25 juillet 2013 modifiant le cadre juridique de la gestion d'actifs, qui avait été déposé sur le bureau de l'Assemblée nationale le 16 octobre 2013.

Acte est donné de ce retrait.

M. le Premier ministre a fait connaître, le 20 avril 2017, à M. le président de l'Assemblée nationale qu'il retirait de l'Assemblée nationale pour déposer au Sénat le projet de loi ratifiant l'ordonnance n° 2016-489 du 21 avril 2016 relative à la Société du Canal Seine-Nord Europe, qui avait été déposé sur le bureau de l'Assemblée nationale le 14 septembre 2016.

Acte est donné de ce retrait.

M. le Premier ministre a fait connaître, le 20 avril 2017, à M. le président de l'Assemblée nationale qu'il retirait de l'Assemblée nationale pour déposer au Sénat le projet de loi ratifiant l'ordonnance n° 2016-488 du 21 avril 2016 relative à la consultation locale sur les projets susceptibles d'avoir une incidence sur l'environnement, qui avait été déposé sur le bureau de l'Assemblée nationale le 8 septembre 2016.

Acte est donné de ce retrait.

M. le Premier ministre a fait connaître, le 20 avril 2017, à M. le président de l'Assemblée nationale qu'il retirait de l'Assemblée nationale pour déposer au Sénat le projet de loi ratifiant l'ordonnance n° 2015-1207 du 30 septembre 2015 relative aux mesures relevant du domaine de la loi nécessaires pour assurer le respect des principes du code mondial antidopage, qui avait été déposé sur le bureau de l'Assemblée nationale le 25 novembre 2015.

Acte est donné de ce retrait.

M. le Premier ministre a fait connaître, le 20 avril 2017, à M. le président de l'Assemblée nationale qu'il retirait de l'Assemblée nationale pour déposer au Sénat le projet de loi ratifiant l'ordonnance n° 2014-135 du 17 février 2014 modifiant la partie législative du code de la recherche, qui avait été déposé sur le bureau de l'Assemblée nationale le 28 mai 2014.

Acte est donné de ce retrait.

M. le Premier ministre a fait connaître, le 20 avril 2017, à M. le président de l'Assemblée nationale qu'il retirait de l'Assemblée nationale pour déposer au Sénat le projet de loi ratifiant l'ordonnance n° 2014-691 du 26 juin 2014 portant suppression des compétences contentieuses et disciplinaires du Conseil supérieur de l'éducation et des conseils académiques de l'éducation nationale, qui avait été déposé sur le bureau de l'Assemblée nationale le 25 septembre 2014.

Acte est donné de ce retrait.

M. le Premier ministre a fait connaître, le 20 avril 2017, à M. le président de l'Assemblée nationale qu'il retirait de l'Assemblée nationale pour déposer au Sénat le projet de loi ratifiant diverses ordonnances relatives à la partie législative du code de la sécurité intérieure, qui avait été déposé sur le bureau de l'Assemblée nationale le 18 septembre 2013.

Acte est donné de ce retrait.

M. le Premier ministre a fait connaître, le 20 avril 2017, à M. le président de l'Assemblée nationale qu'il retirait de l'Assemblée nationale pour déposer au Sénat le projet de loi ratifiant l'ordonnance n° 2015-380 du 2 avril 2015 relative au portage salarial et portant diverses dispositions pénales, qui avait été déposé sur le bureau de l'Assemblée nationale le 19 août 2015.

Acte est donné de ce retrait.

M. le Premier ministre a fait connaître, le 20 avril 2017, à M. le président de l'Assemblée nationale qu'il retirait de l'Assemblée nationale pour déposer au Sénat le projet de loi ratifiant l'ordonnance n° 2014-159 du 20 février 2014 relative au logement intermédiaire, qui avait été déposé sur le bureau de l'Assemblée nationale le 16 juillet 2014.

Acte est donné de ce retrait.

M. le Premier ministre a fait connaître, le 20 avril 2017, à M. le président de l'Assemblée nationale qu'il retirait de l'Assemblée nationale pour déposer au Sénat le projet de loi ratifiant l'ordonnance n° 2016-394 du 31 mars 2016 relative aux sociétés constituées pour l'exercice en commun de plusieurs professions libérales soumises à un statut législatif ou réglementaire ou dont le titre est protégé, qui avait été déposé sur le bureau de l'Assemblée nationale le 22 août 2016.

Acte est donné de ce retrait.

M. le Premier ministre a fait connaître, le 20 avril 2017, à M. le président de l'Assemblée nationale qu'il retirait de l'Assemblée nationale pour déposer au Sénat le projet de loi autorisant l'approbation de l'accord entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République de Maurice sur l'encouragement et la protection réciproques des investissements, qui avait été déposé sur le bureau de l'Assemblée nationale le 20 janvier 2016.

Acte est donné de ce retrait.

M. le Premier ministre a fait connaître, le 20 avril 2017, à M. le président de l'Assemblée nationale qu'il retirait de l'Assemblée nationale pour déposer au Sénat le projet de

loi ratifiant l'ordonnance n° 2015-24 du 14 janvier 2015 portant extension et adaptation dans les îles Wallis et Futuna, en Polynésie française et en Nouvelle-Calédonie de la loi n° 2013-660 du 22 juillet 2013 relative à l'enseignement supérieur et à la recherche et l'ordonnance n° 2015-25 du 14 janvier 2015 relative à l'application à Mayotte de la loi n° 2013-660 du 22 juillet 2013 relative à l'enseignement supérieur et à la recherche et de l'article 23 de la loi n° 2014-288 du 5 mars 2014 relative à la formation professionnelle, à l'emploi et à la démocratie sociale, qui avait été déposé sur le bureau de l'Assemblée nationale le 10 juin 2015.

Acte est donné de ce retrait.

M. le Premier ministre a fait connaître, le 20 avril 2017, à M. le président de l'Assemblée nationale qu'il retirait de l'Assemblée nationale pour déposer au Sénat le projet de loi ratifiant l'ordonnance n° 2016-728 du 2 juin 2016 relative au statut de commissaire de justice, qui avait été déposé sur le bureau de l'Assemblée nationale le 26 octobre 2016.

Acte est donné de ce retrait.

M. le Premier ministre a fait connaître, le 9 juin 2017, à M. le Président de l'Assemblée nationale qu'il retirait de l'Assemblée nationale pour déposer au Sénat le projet de loi ratifiant l'ordonnance n° 2016-131 du 10 février 2016 portant réforme du droit des contrats, du régime général et de la preuve des obligations, qui avait été déposé sur le bureau de l'Assemblée nationale le 6 juillet 2016.

Acte est donné de ce retrait.

DÉPÔT D'UNE PROPOSITION DE LOI CONSTITUTIONNELLE

M. le président de l'Assemblée nationale a reçu, le 22 mai 2017, de M. René Dosière, une proposition de loi constitutionnelle de moralisation de la vie politique.

Cette proposition de loi constitutionnelle, nº 4648, est renvoyée à la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République, en application de l'article 83 du règlement.

DÉPÔT D'UNE PROPOSITION DE LOI ORGANIQUE

M. le président de l'Assemblée nationale a reçu, le 22 mai 2017, de M. René Dosière, une proposition de loi organique de moralisation de la vie politique.

Cette proposition de loi organique, n° 4649, est renvoyée à la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République, en application de l'article 83 du règlement.

DÉPÔT DE PROPOSITIONS DE LOI

M. le président de l'Assemblée nationale a reçu, le 24 février 2017, transmise par M. le Président du Sénat, une proposition de loi, adoptée par le Sénat, pour le maintien des compétences « eau » et « assainissement » dans les compétences optionnelles des communautés de communes et des communautés d'agglomération.

Cette proposition de loi, n° 4570, est renvoyée à la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République, en application de l'article 83 du règlement.

M. le président de l'Assemblée nationale a reçu, le 10 mars 2017, de M. Pierre Morel-A-L'Huissier et plusieurs de ses collègues, une proposition de loi visant à intégrer au code de l'environnement un schéma départemental de protection contre les prédateurs.

Cette proposition de loi, n° 4580, est renvoyée à la commission du développement durable et de l'aménagement du territoire, en application de l'article 83 du règlement.

M. le président de l'Assemblée nationale a reçu, le 10 mars 2017, de Mme Sophie Dion, une proposition de loi visant à rétablir le coefficient d'occupation des sols dans les communes touristiques et stations classées de tourisme en zone de montagne.

Cette proposition de loi, n° 4581, est renvoyée à la commission des affaires économiques, en application de l'article 83 du règlement.

M. le président de l'Assemblée nationale a reçu, le 10 mars 2017, de M. Éric Ciotti et plusieurs de ses collègues, une proposition de loi d'orientation et de programmation pour la sécurité intérieure et la justice.

Cette proposition de loi, n° 4582, est renvoyée à la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République, en application de l'article 83 du règlement.

M. le président de l'Assemblée nationale a reçu, le 10 mars 2017, de Mme Virginie Duby-Muller et plusieurs de ses collègues, une proposition de loi visant à permettre aux maires de connaître les personnes identifiées comme fichées S résidant dans leur commune.

Cette proposition de loi, n° 4583, est renvoyée à la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République, en application de l'article 83 du règlement.

M. le président de l'Assemblée nationale a reçu, le 10 mars 2017, de M. Lionnel Luca et plusieurs de ses collègues, une proposition de loi pour un droit à l'objection de conscience à l'expérimentation animale.

Cette proposition de loi, n° 4584, est renvoyée à la commission des affaires économiques, en application de l'article 83 du règlement.

M. le président de l'Assemblée nationale a reçu, le 10 mars 2017, de M. Lionnel Luca et plusieurs de ses collègues, une proposition de loi visant à interdire la vente d'animaux familiers par des grandes surfaces.

Cette proposition de loi, n° 4585, est renvoyée à la commission des affaires économiques, en application de l'article 83 du règlement.

M. le président de l'Assemblée nationale a reçu, le 10 mars 2017, de M. Laurent Furst et plusieurs de ses collègues, une proposition de loi visant à lancer la filière de l'autoconsommation électrique.

Cette proposition de loi, n° 4586, est renvoyée à la commission des affaires économiques, en application de l'article 83 du règlement.

M. le président de l'Assemblée nationale a reçu, le 10 mars 2017, de M. Franck Marlin, une proposition de loi portant création d'une appellation « musée privé de France ».

Cette proposition de loi, n° 4587, est renvoyée à la commission des affaires culturelles et de l'éducation, en application de l'article 83 du règlement.

M. le président de l'Assemblée nationale a reçu, le 10 mars 2017, de M. Franck Marlin, une proposition de loi visant à rétablir le délit de forfaiture dans le code pénal.

Cette proposition de loi, n° 4588, est renvoyée à la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République, en application de l'article 83 du règlement.

M. le président de l'Assemblée nationale a reçu, le 10 mars 2017, de M. Jean-Luc Laurent, une proposition de loi relative à la protection des animaux.

Cette proposition de loi, n° 4589, est renvoyée à la commission des affaires économiques, en application de l'article 83 du règlement.

M. le président de l'Assemblée nationale a reçu, le 10 mars 2017, de M. Jean-François Mancel, une proposition de loi visant à permettre la levée du secret des sources des journalistes en cas de mise en cause.

Cette proposition de loi, n° 4590, est renvoyée à la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République, en application de l'article 83 du règlement.

M. le président de l'Assemblée nationale a reçu, le 10 mars 2017, de Mme Marine Brenier et plusieurs de ses collègues, une proposition de loi tendant à rétablir l'incarcération de la personne bénéficiant d'un sursis avec mise à l'épreuve en cas de récidive ou de manquement à ses obligations.

Cette proposition de loi, n° 4591, est renvoyée à la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République, en application de l'article 83 du règlement.

M. le président de l'Assemblée nationale a reçu, le 10 mars 2017, de Mme Eva Sas et plusieurs de ses collègues, une proposition de loi visant à protéger les riverains des nuisances aéroportuaires en milieu urbain.

Cette proposition de loi, n° 4592, est renvoyée à la commission du développement durable et de l'aménagement du territoire, en application de l'article 83 du règlement.

M. le président de l'Assemblée nationale a reçu, le 4 avril 2017, de M. Philippe Vitel et plusieurs de ses collègues, une proposition de loi sur la majoration des pensions aux veuves des très grands invalides de guerre dont l'indice de pension était supérieur à 2000 points à la date du décès.

Cette proposition de loi, n° 4598, est renvoyée à la commission de la défense nationale et des forces armées, en application de l'article 83 du règlement.

M. le président de l'Assemblée nationale a reçu, le 4 avril 2017, de M. Jean-Claude Bouchet, une proposition de loi visant à rendre obligatoire le port d'arme des policiers municipaux, et à renforcer leurs pouvoirs judicaires.

Cette proposition de loi, n° 4599, est renvoyée à la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République, en application de l'article 83 du règlement.

M. le président de l'Assemblée nationale a reçu, le 4 avril 2017, de Mme Marine Brenier et plusieurs de ses collègues, une proposition de loi visant à instaurer la gratuité des transports ferroviaires pour les forces de l'ordre et les services de secours.

Cette proposition de loi, n° 4600, est renvoyée à la commission du développement durable et de l'aménagement du territoire, en application de l'article 83 du règlement.

M. le président de l'Assemblée nationale a reçu, le 4 avril 2017, de Mme Eva Sas et M. Romain Colas, une proposition de loi visant à protéger les riverains des nuisances aéroportuaires en zone urbaine.

Cette proposition de loi, n° 4601, est renvoyée à la commission du développement durable et de l'aménagement du territoire, en application de l'article 83 du règlement.

M. le président de l'Assemblée nationale a reçu, le 4 avril 2017, de M. Bernard Perrut, une proposition de loi visant à permettre aux entreprises de soutenir les salariés ayant la qualité de proches aidants de personnes handicapées et personnes âgées.

Cette proposition de loi, n° 4602, est renvoyée à la commission des affaires sociales, en application de l'article 83 du règlement.

M. le président de l'Assemblée nationale a reçu, le 4 avril 2017, de Mme Sandrine Mazetier et plusieurs de ses collègues, une proposition de loi portant réforme de la prescription de la délinquance économique et financière.

Cette proposition de loi, n° 4603, est renvoyée à la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République, en application de l'article 83 du règlement.

M. le président de l'Assemblée nationale a reçu, le 4 avril 2017, de M. Olivier Faure et plusieurs de ses collègues, une proposition de loi portant réforme de la prescription de la délinquance économique et financière.

Cette proposition de loi, n° 4604, est renvoyée à la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République, en application de l'article 83 du règlement.

M. le président de l'Assemblée nationale a reçu, le 12 avril 2017, de M. Lionnel Luca et plusieurs de ses collègues, une proposition de loi tendant à rétablir l'équilibre entre la demande de logements locatifs et l'offre de biens immobiliers mis sur le marché.

Cette proposition de loi, n° 4612, est renvoyée à la commission des affaires économiques, en application de l'article 83 du règlement.

M. le président de l'Assemblée nationale a reçu, le 12 avril 2017, de M. Patrick Hetzel et plusieurs de ses collègues, une proposition de loi visant à permettre à des accompagnants des élèves en situation de handicap de suivre des élèves en situation de handicap dans des établissements hors contrat.

Cette proposition de loi, n° 4613, est renvoyée à la commission des affaires culturelles et de l'éducation, en application de l'article 83 du règlement.

M. le président de l'Assemblée nationale a reçu, le 12 avril 2017, de M. Jean-François Mancel, une proposition de loi tendant à modifier l'article 1442 du code de procédure civile.

Cette proposition de loi, n° 4614, est renvoyée à la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République, en application de l'article 83 du règlement.

M. le président de l'Assemblée nationale a reçu, le 12 avril 2017, de M. François Asensi et plusieurs de ses collègues, une proposition de loi visant à instaurer une bourse au permis de conduire pour garantir le droit à la mobilité de tous les citoyens.

Cette proposition de loi, n° 4615, est renvoyée à la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République, en application de l'article 83 du règlement.

DÉPÔT DE PROPOSITIONS DE RÉSOLUTION

M. le président de l'Assemblée nationale a reçu, le 27 février 2017, de M. Christophe Premat, une proposition de résolution relative aux engagements du Gouvernement britannique envers les mineurs isolés vulnérables et ceux ayant de la famille au Royaume-Uni, déposée en application de l'article 136 du règlement.

Cette proposition de résolution a été déposée sous le n° 4571.

M. le président de l'Assemblée nationale a reçu, le 6 mars 2017, de M. Christophe Premat et plusieurs de ses collègues, une proposition de résolution relative à la reconnaissance du génocide des Tutsis au Rwanda, déposée en application de l'article 136 du règlement.

Cette proposition de résolution a été déposée sous le n° 4576.

M. le président de l'Assemblée nationale a reçu, le 10 avril 2017, de Mme Marine Brenier et M. Rudy Salles, une proposition de résolution tendant à la création d'une commission d'enquête sur les conditions de financement, de gestion et sur l'influence potentielle exercée par les États étrangers sur le lieu de culte niçois d'En-Nour.

Cette proposition de résolution, n° 4606, est renvoyée à la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République, en application de l'article 83 du règlement.

M. le président de l'Assemblée nationale a reçu, le 11 avril 2017, de M. Frédéric Lefebvre, une proposition de résolution visant à créer une commission d'enquête sur le fonctionnement du service des impôts des particuliers.

Cette proposition de résolution, n° 4607, est renvoyée à la commission des finances, de l'économie générale et du contrôle budgétaire, en application de l'article 83 du règlement.

M. le président de l'Assemblée nationale a reçu, le 11 avril 2017, de M. Frédéric Lefebvre, une proposition de résolution invitant le Gouvernement à prendre en compte la situation des Français établis aux Etats-Unis au regard de la convention du 31 août 1994 avec les États-Unis visant à lutter contre les doubles impositions afin d'éviter qu'ils ne subissent une double imposition, déposée en application de l'article 136 du règlement.

Cette proposition de résolution a été déposée sous le n° 4608.

M. le président de l'Assemblée nationale a reçu, le 11 avril 2017, de M. Frédéric Lefebvre, une proposition de résolution invitant le Gouvernement à dénombrer les Français résidant à l'étranger hors Union Européenne retraités et cotisants à la Caisse des Français à l'étranger qui sont soumis à une double cotisation à la sécurité sociale et à déterminer les voies juridiques levant cette double cotisation, déposée en application de l'article 136 du règlement.

Cette proposition de résolution a été déposée sous le n° 4609.

M. le président de l'Assemblée nationale a reçu, le 11 avril 2017, de M. Frédéric Lefebvre, une proposition de résolution invitant le Gouvernement à veiller à ce que soit prise en compte la situation des retraités expatriés polypensionnés et à dégager des pistes de réflexion visant afin de répondre à leurs attentes, déposée en application de l'article 136 du règlement.

Cette proposition de résolution a été déposée sous le n° 4610.

M. le président de l'Assemblée nationale a reçu, le 12 avril 2017, de M. Frédéric Lefebvre, une proposition de résolution invitant le Gouvernement à veiller à prendre en compte le niveau de services dont bénéficient les Français de l'étranger et à dégager des pistes de réflexion visant à répondre à leurs attentes, déposée en application de l'article 136 du règlement.

Cette proposition de résolution a été déposée sous le n° 4616

M. le président de l'Assemblée nationale a reçu, le 12 avril 2017, de M. Frédéric Lefebvre, une proposition de résolution invitant le Gouvernement à prendre en compte la protection sociale des Français de l'étranger et à dégager des pistes de réflexion afin de répondre à leurs attentes, déposée en application de l'article 136 du règlement.

Cette proposition de résolution a été déposée sous le n° 4617.

M. le président de l'Assemblée nationale a reçu, le 27 avril 2017, de M. Bruno Nestor Azerot et plusieurs de ses collègues, une proposition de résolution tendant à déclarer priorité nationale l'urgence de la prise en charge des personnes porteuses de déficience intellectuelle en outremer et en particulier en Martinique, déposée en application de l'article 136 du règlement.

Cette proposition de résolution a été déposée sous le n° 4619.

M. le président de l'Assemblée nationale a reçu, le 27 avril 2017, de M. Jean-Jacques Candelier, une proposition de résolution tendant à la création d'une commission d'enquête visant à étudier la possibilité de mettre en place une « immunité ouvrière ».

Cette proposition de résolution, n° 4620, est renvoyée à la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République, en application de l'article 83 du règlement.

M. le président de l'Assemblée nationale a reçu, le 28 avril 2017, de M. Pierre Morel-A-L'Huissier, une proposition de résolution visant à établir un statut spécifique pour la Lozère, déposée en application de l'article 136 du règlement.

Cette proposition de résolution a été déposée sous le n° 4621.

M. le président de l'Assemblée nationale a reçu, le 3 mai 2017, de M. Frédéric Lefebvre, une proposition de résolution visant à inviter le Gouvernement à adapter le code de la sécurité intérieure et à poursuivre les négociations avec les États-Unis afin de permettre aux ressortissants français titulaires de la carte verte de bénéficier du dispositif « global entry » aux États-Unis, déposée en application de l'article 136 du règlement.

Cette proposition de résolution a été déposée sous le n° 4622.

M. le président de l'Assemblée nationale a reçu, le 5 mai 2017, de M. Frédéric Lefebvre, une proposition de résolution invitant le Gouvernement à prendre en compte les difficultés de fonctionnement de la Grande Chancellerie de la Légion d'Honneur afin d'honorer les vétérans américains de la seconde guerre mondiale ayant participé à la libération de la France, déposée en application de l'article 136 du règlement.

Cette proposition de résolution a été déposée sous le nº 4623.

M. le président de l'Assemblée nationale a reçu, le 5 mai 2017, de M. Dino Cinieri, une proposition de résolution invitant le Gouvernement à préciser le coût et les résultats de la politique de sécurité routière, déposée en application de l'article 136 du règlement.

Cette proposition de résolution a été déposée sous le n° 4624.

M. le président de l'Assemblée nationale a reçu, le 9 mai 2017, de M. Pierre Morel-A-L'Huissier et plusieurs de ses collègues, une proposition de résolution tendant à la création d'une commission d'enquête relative aux dysfonctionnements de l'opérateur Orange concernant la téléphonie fixe.

Cette proposition de résolution, n° 4625, est renvoyée à la commission des affaires économiques, en application de l'article 83 du règlement.

M. le président de l'Assemblée nationale a reçu, le 22 mai 2017, de M. René Dosière, une proposition de résolution tendant à modifier le Règlement de l'Assemblée nationale.

Cette proposition de résolution, n° 4649, est renvoyée à la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République, en application de l'article 83 du règlement.

M. le président de l'Assemblée nationale a reçu, le 30 mai 2017, de M. Frédéric Lefebvre, une proposition de résolution invitant le Gouvernement à prendre en compte la situation des « Américains accidentels » vis-à-vis de l'Internal Revenue Service (IRS) et de Foreign Account Tax Compliance Act (FATCA) et à dégager des pistes de réflexion afin de répondre à leurs attentes, déposée en application de l'article 136 du règlement.

Cette proposition de résolution a été déposée sous le n° 4651.

M. le président de l'Assemblée nationale a reçu, le 30 mai 2017, de M. Frédéric Lefebvre, une proposition de résolution invitant le Gouvernement à envisager des aménagements à la convention fiscale entre la France et les États-Unis sur la « Heart Act tax » et à permettre de déduire du montant de l'impôt français le montant de l'impôt payé aux États-Unis au titre du « Heart Act » du 17 juin 2008, déposée en application de l'article 136 du règlement.

Cette proposition de résolution a été déposée sous le nº 4652.

DÉPÔT DE RAPPORTS

M. le président de l'Assemblée nationale a reçu, le 2 mars 2017, de Mme Patricia Adam, président de l'délégation parlementaire au renseignement, un rapport n° 4573 relatif à l'activité de la délégation parlementaire au renseignement pour l'année 2016.

M. le président de l'Assemblée nationale a reçu, le 6 mars 2017, de M. Jean-Yves Le Déaut, président de l'office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques, un rapport n° 4574, établi au nom de cet office, sur l'évaluation de la stratégie nationale de recherche « France Europe 2020 ».

M. le président de l'Assemblée nationale a reçu, le 6 mars 2017, de M. Jean-Yves Le Déaut, président de l'office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques, un rapport n° 4575, établi au nom de cet office, sur l'évaluation de la stratégie nationale de recherche en énergie.

M. le président de l'Assemblée nationale a reçu, le 7 mars 2017, de M. Jean-Yves Le Déaut, président de l'office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques, un rapport n° 4577, établi au nom de cet office, sur l'apport de l'innovation et de l'évaluation scientifique et technologique à la mise en œuvre des décisions de la COP21.

M. le président de l'Assemblée nationale a reçu, le 9 mars 2017, de M. Jean-Yves Le Déaut, président de l'office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques, un rapport n° 4578, établi au nom de cet office, sur l'évaluation du plan national de gestion des matières et déchets radioactifs 2016-2018.

M. le président de l'Assemblée nationale a reçu, le 9 mars 2017, de M. Jean-Yves Le Déaut, président de l'office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques, un rapport n° 4579, établi au nom de cet office, sur la sûreté des équipements sous pression nucléaires.

M. le président de l'Assemblée nationale a reçu, le 15 mars 2017, de M. Jean-Yves Le Déaut, président de l'office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques, un rapport n° 4594, établi au nom de cet office, pour une intelligence artificielle maîtrisée, utile et démystifiée.

M. le président de l'Assemblée nationale a reçu, le 14 avril 2017, de M. Jean-Yves Le Déaut, président de l'office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques, un rapport n° 4618, établi au nom de cet office, sur les enjeux économiques, environnementaux, sanitaires et éthiques des biotechnologies à la lumière des nouvelles pistes de recherche.

DÉPÔT DE RAPPORTS EN APPLICATION D'UNE LOI

M. le président de l'Assemblée nationale a reçu, le 23 février 2017, de M. le Premier ministre, en application de l'article 12 de la loi n° 2015-917 du 28 juillet 2015 actualisant la programmation militaire pour les années 2015 à 2019 et portant diverses dispositions concernant la défense, le rapport relatif à la mise en œuvre de l'ensemble des dispositions relatives à la concertation et au dialogue social des militaires.

M. le président de l'Assemblée nationale a reçu, le 23 février 2017, de M. le Premier ministre, en application de l'article 67 de la loi n° 2004-1343 du 9 décembre 2004 de simplification du droit, le rapport du Gouvernement au Parlement relatif à l'application de la loi n° 2013-907 du 11 octobre 2013 relative à la transparence de la vie publique.

M. le président de l'Assemblée nationale a reçu, le 23 février 2017, de M. le Premier ministre, en application l'article 67 de la loi n° 2004-1343 du 9 décembre 2004 de simplification, le rapport relatif à l'application de la loi organique n° 2013-906 du 11 octobre 2013 relative à la transparence de la vie publique.

M. le président de l'Assemblée nationale a reçu, le 2 mars 2017, de M. le Premier ministre, en application de l'article L. 314-6 du code de l'action sociale et des familles, le rapport relatif aux agréments des conventions et accords applicables aux salariés des établissements sociaux et médico-sociaux privés à but non lucratif pour 2016 et aux orientations en matière d'agrément des accords et d'évolution de la masse salariale pour 2017.

M. le président de l'Assemblée nationale a reçu, le 3 mars 2017, de M. le Premier ministre, en application de l'article 74 de la loi n° 2013-1279 du 29 décembre 2013 de finances rectificative pour 2013, le rapport relatif à l'expérimentation de la révision des valeurs locatives des locaux d'habitation.

M. le président de l'Assemblée nationale a reçu, le 3 mars 2017, de M. le Premier ministre, en application de l'article 34 de la loi n° 2010-1658 du 29 décembre 2010 de finances rectificative pour 2010, le rapport relatif à la généralisation de la révision des valeurs locatives des locaux professionnels.

M. le président de l'Assemblée nationale a reçu, le 10 mars 2017, de M. le Premier ministre, en application de l'article 8 de la loi n° 2010-237 du 9 mars 2010 de finances rectificative pour 2010, le projet de convention entre l'État et l'ADEME relative à l'action « Concours d'innovation » du Programme d'investissements d'avenir (PIA 3).

M. le président de l'Assemblée nationale a reçu, le 14 mars 2017, de M. le Premier ministre, en application de l'article 8 de la loi n° 2016-925 du 7 juillet 2016 relative à la liberté de création, à l'architecture et au patrimoine, le rapport sur la mise en œuvre de l'ordonnance n° 2014-1348 du 12 novembre 2014 modifiant les dispositions du code de la propriété intellectuelle relatives au contrat d'édition.

M. le président de l'Assemblée nationale a reçu, le 16 mars 2017, de M. le Premier ministre, le tableau de programmation des mesures d'application de la loi n° 2017-258 du 28 février 2017 relative à la sécurité publique.

M. le président de l'Assemblée nationale a reçu, le 16 mars 2017, de M. le Premier ministre, en application de l'article 67 de la loi n° 2004-1343 du 9 décembre 2004 de simplification du droit, le rapport 2016 sur la situation financière en 2015 des organismes complémentaires assurant une couverture santé.

M. le président de l'Assemblée nationale a reçu, le 20 mars 2017, de M. le Premier ministre, en application de l'article 8 de la loi n° 2010-237 du 10 mars 2010 de finances rectificative pour 2010, le projet d'avenant à la convention du 25 août 2015 entre l'État et BPIfrance relative à l'action : « Partenariats régionaux d'innovation – Fonds national d'innovation » du Programme d'investissements d'avenir.

M. le président de l'Assemblée nationale a reçu, le 21 mars 2017, de M. le Premier ministre, en application de l'article 9 de la loi n° 2015-990 du 6 août 2015 pour la croissance, l'activité et l'égalité des chances, le rapport sur l'évaluation de l'impact environnemental du développement du transport par autocar.

M. le président de l'Assemblée nationale a reçu, le 30 mars 2017, de M. le Premier ministre, en application de l'article 5 de la loi n° 2015-917 du 28 juillet 2015 actualisant la programmation militaire pour les années 2015 à 2019 et portant diverses dispositions concernant la défense, un rapport d'évaluation sur les conditions de mise en œuvre de la loi de programmation militaire 2014-2019 actualisée.

M. le président de l'Assemblée nationale a reçu, le 31 mars 2017, de M. le Premier ministre, en application de l'article L. 251-1 du code rural et de la pêche maritime, le rapport annuel de la surveillance biologique du territoire de l'année 2015.

M. le président de l'Assemblée nationale a reçu, le 3 avril 2017, de M. le Premier ministre, en application de l'article 8 de la loi n° 2010-237 du 9 mars 2010 de finances rectificative pour 2010, le projet de convention entre l'État et la Caisse des dépôts et consignations relative à l'action « Territoires d'innovation de grande ambition » du Programme d'investissements d'avenir (PIA 3) ainsi que plusieurs avenants à des conventions entre l'État et l'Agence nationale de la recherche.

M. le président de l'Assemblée nationale a reçu, le 12 avril 2017, de M. le Premier ministre, le projet de programme de stabilité pour 2017.

M. le président de l'Assemblée nationale a reçu, le 12 avril 2017, de M. le Premier ministre, le programme national de réforme.

M. le président de l'Assemblée nationale a reçu, le 12 avril 2017, de M. le Premier ministre, en application de l'article L. 251 A du livre des procédures fiscales, le rapport relatif aux remises et transactions à titre gracieux en matière fiscale.

M. le président de l'Assemblée nationale a reçu, le 12 avril 2017, de M. le Premier ministre, en application de l'article 8 de la loi n° 2014–344 du 17 mars 2014 relative à la consommation, le rapport sur l'obsolescence programmée, sa définition juridique et ses enjeux économiques.

M. le président de l'Assemblée nationale a reçu, le 12 avril 2017, de M. le Premier ministre, en application de l'article 33 de la loi n° 2015–992 du 17 août 2015 relative à la transition énergétique pour la croissance verte, le rapport sur les colonnes montantes d'électricité dans les immeubles d'habitation.

M. le président de l'Assemblée nationale a reçu, le 12 avril 2017, de M. le Premier ministre, en application de l'article 70 de la loi n° 2015–992 du 17 août 2015 relative à la transition énergétique pour la croissance verte, le rapport sur l'opportunité de l'extension de la durée de garantie légale de conformité de deux à cinq ans, voire à dix ans, pour certaines catégories ciblées de produits.

M. le président de l'Assemblée nationale a reçu, le 13 avril 2017, de M. le Premier ministre, en application de l'article 51 de la loi n° 2014-1655 du 29 décembre 2014 de finances rectificative pour 2014, le rapport d'analyse de l'impact économique lié à l'exonération fiscale des Grands Événements Sportifs Internationaux (GESI).

M. le président de l'Assemblée nationale a reçu, le 19 avril 2017, de M. le Premier ministre, en application de l'article L. 119–8 du code de la voirie routière, le rapport sur l'exécution et le contrôle des contrats de concession d'autoroutes et d'ouvrages d'art pour l'année 2015.

M. le président de l'Assemblée nationale a reçu, le 20 avril 2017, de M. le Premier ministre, en application des articles L. 2102-5 et L. 2111-10 du code des transports, le contrat de performance pour la période 2017-2026 entre l'État et SNCF Réseau, accompagné de l'avis de l'ARAFER et de ses annexes.

M. le président de l'Assemblée nationale a reçu, le 20 avril 2017, de M. le Premier ministre, en application de l'article 92 de la loi n° 2015-992 du 17 août 2015 relative à la transition énergétique pour la croissance verte, le rapport sur l'impact

d'une extension éventuelle à la maroquinerie de la filière à responsabilité élargie des producteurs (REP) des textiles, linge de maison et chaussures (TLC).

M. le président de l'Assemblée nationale a reçu, le 21 avril 2017, de M. le Premier ministre, en application de l'article L. 2102-5 et L.2111-10 du code des transports, le contratcadre stratégique entre l'Etat et la SNCF, accompagné de l'avis de l'ARAFER.

M. le président de l'Assemblée nationale a reçu, le 21 avril 2017, de M. le ministre de l'Intérieur, un rapport au Parlement en application de l'article 1 de la loi n° 2016-1867 du 27 décembre 2016 relative aux sapeurs-pompiers professionnels et aux sapeurs-pompiers volontaires.

M. le président de l'Assemblée nationale a reçu, le 27 avril 2017, de M. le Premier ministre, en application de l'article 29-VI de la loi n° 2014-872 du 4 août 2014 portant réforme ferroviaire, le rapport sur les gares ferroviaires de voyageurs.

M. le président de l'Assemblée nationale a reçu, le 27 avril 2017, de M. le Premier ministre, en application de l'article 17 de la loi n° 2012-1558 du 31 décembre 2012 de programmation des finances publiques pour les années 2012 à 2017, le rapport de contre-expertise du dossier d'évaluation socioéconomique du projet de restructuration du CHRU de Tours par regroupement des activités cliniques en bi-site accompagné de l'avis du Commissariat général à l'Investissement.

M. le président de l'Assemblée nationale a reçu, le 3 mai 2017, de M. le Premier ministre, en application de l'article 121 de la loi n° 2015-992 du 17 août 2015 relative à la transition énergétique pour la croissance verte, le rapport sur le développement du stockage des énergies renouvelables par hydrogène décarboné.

M. le président de l'Assemblée nationale a reçu, le 3 mai 2017, de M. le Premier ministre, le tableau de programmation des mesures d'application de la loi n° 2017-257 du 28 février 2017 relative au statut de Paris et à l'aménagement métropolitain.

M. le président de l'Assemblée nationale a reçu, le 3 mai 2017, de M. le Premier ministre, en application de l'article 8 de la loi n° 2010-237 du 9 mars 2010 de finances rectificative pour 2010, un projet d'avenant à la convention entre l'État et l'Agence nationale de la recherche relative à l'action « Instituts d'excellence – Programme: Instituts thématiques d'excellence en matière d'énergies décarbonées (IEED) » du Programme d'investissements d'avenir.

M. le président de l'Assemblée nationale a reçu, le 5 mai 2017, de M. le Premier ministre, en application des articles L. 82 C et L. 101 du livre des procédures fiscales, le rapport sur le traitement des dossiers transmis à la direction générale des finances publiques par l'autorité judiciaire.

M. le président de l'Assemblée nationale a reçu, le 10 mai 2017, de M. le Premier ministre, en application de l'article 79 de la loi n° 2016-816 du 20 juin 2016 pour l'économie bleue, le rapport sur la diversification de l'activité des pêcheurs et des aquaculteurs par le tourisme.

M. le président de l'Assemblée nationale a reçu, le 11 mai 2017, de M. le Premier ministre, en application de l'article 67 de la loi n° 2004-1343 du 9 décembre 2004 de simplification du droit, le rapport relatif à la mise en application de la loi n° 2016-1321 du 7 octobre 2016 pour une République numérique.

M. le président de l'Assemblée nationale a reçu, le 11 mai 2017, de M. le Premier ministre, le tableau de programmation des mesures d'application de la loi n° 2016-1920 du 29 décembre 2016 relative à la régulation, à la responsabilisation et à la simplification dans le secteur du transport public particulier de personnes.

M. le président de l'Assemblée nationale a reçu, le 15 mai 2017, de M. le Premier ministre, en application de l'article 15 de la loi n° 2014-773 du 7 juillet 2014 d'orientation et de programmation relative à la politique de développement et de solidarité internationale, le rapport bisannuel au Parlement 2014-2015 sur la mise en œuvre de la stratégie française d'aide au développement.

M. le président de l'Assemblée nationale a reçu, le 22 mai 2017, de M. le Premier ministre, en application de l'article 17 de la loi n° 2012-1558 du 31 décembre 2012 de programmation des finances publiques pour les années 2012 à 2017, le rapport de contre-expertise du dossier d'évaluation socioéconomique du projet de reconstruction du centre pénitentiaire de Bordeaux-Gradignan accompagné de l'avis du Commissariat Général à l'Investissement.

DÉPÔT DE RAPPORTS D'INFORMATION

M. le président de l'Assemblée nationale a reçu, le 23 février 2017, de Mme Nathalie Chabanne et M. André Schneider, un rapport d'information, n° 4568, déposé par la commission des affaires européennes sur la nouvelle organisation du marché de l'électricité, dans le cadre du quatrième paquet énergie.

M. le président de l'Assemblée nationale a reçu, le 23 février 2017, de M. Arnaud Leroy, un rapport d'information, n° 4569, déposé par la commission des affaires européennes sur la réforme du marché des quotas d'émission.

M. le président de l'Assemblée nationale a reçu, le 1^{er} mars 2017, de Mme Danielle Auroi, un rapport d'information, n° 4572, déposé par la commission des affaires européennes sur l'avenir de l'Union européenne.

M. le président de l'Assemblée nationale a reçu, le 14 mars 2017, de Mme Élisabeth Guigou un rapport d'information, n° 4593, déposé en application de l'article 145 du règlement, par la commission des affaires étrangères sur le bilan d'activités de la commission des Affaires étrangères sous la XIVe législature (2012-2017).

M. le président de l'Assemblée nationale a reçu, le 28 mars 2017, de M. François Cornut-Gentille, un rapport d'information n° 4595, déposé en application de l'article 146 du règlement, par la commission des finances, de l'économie générale et du contrôle budgétaire relatif au transport stratégique.

M. le président de l'Assemblée nationale a reçu, le 28 mars 2017, de M. René Dosière, un rapport d'information n° 4596, fait au nom de la mission d'information sur l'avenir institutionnel de la Nouvelle-Calédonie.

M. le président de l'Assemblée nationale a reçu, le 29 mars 2017, de M. René Rouquet, un rapport d'information n° 4597, déposé en application de l'article 29 du règlement au nom des délégués de l'Assemblée nationale à l'Assemblée parlementaire du conseil de l'Europe sur l'activité de cette Assemblée au cours de la première partie de sa session ordinaire de 2017.

- M. le président de l'Assemblée nationale a reçu, le 4 avril 2017, de Mme Danielle Auroi, un rapport d'information, n° 4605, déposé par la commission des affaires européennes sur le bilan d'activité de la commission des Affaires européennes (XIVe législature, 2012-2017).
- M. le président de l'Assemblée nationale a reçu, le 12 avril 2017, de Mme Valérie Rabault, un rapport d'information, n° 4611, déposé en application de l'article 145 du règlement, par la commission des finances, de l'économie générale et du contrôle budgétaire sur le programme de stabilité pour les années 2017 à 2020 et le programme national de réforme.
- M. le président de l'Assemblée nationale a reçu, le 8 juin 2017, de M. René Rouquet, un rapport d'information n° 4658, déposé en application de l'article 29 du règlement au nom des délégués de l'Assemblée nationale à l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe sur l'activité de cette Assemblée au cours de la deuxième partie de sa session ordinaire de 2017.

AVIS DIVERS

COMMISSION PRÉVUE AU DERNIER ALINÉA DE L'ARTICLE 25 DE LA CONSTITUTION

(1 poste à pourvoir)

M. le président de l'Assemblée nationale a désigné, le 22 février 2017, Mme Agnès Roblot-Troizier en qualité de personnalité qualifiée.

COMMISSION DES SONDAGES

(1 poste à pourvoir)

M. le président de l'Assemblée nationale a désigné, le 16 mars 2017, M. Alain Garrigou.

COLLÈGE DE LA HAUTE AUTORITÉ DE SANTÉ

(1 poste à pourvoir)

M. le président de l'Assemblée nationale a désigné, le mardi 21 mars 2017, Mme Elisabeth Bouvet.

COMMISSION DE SURVEILLANCE DE LA CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS

(1 poste à pourvoir)

M. le président de l'Assemblée nationale a désigné, le 29 mars 2017, M. Jean-Louis Beffa.

TEXTES SOUMIS EN APPLICATION DE L'ARTICLE 88-4 DE LA CONSTITUTION

Par lettre du jeudi 23 février 2017, M. le Premier ministre a transmis, en application de l'article 88-4 de la Constitution, à M. le président de l'Assemblée nationale, les textes suivants:

- 6114/17 LIMITE. Décision d'exécution du Conseil mettant en oeuvre la décision 2011/172/PESC concernant des mesures restrictives à l'encontre de certaines personnes, entités et organismes au regard de la situation en Égypte.
- 6115/17 LIMITE. Règlement d'exécution du Conseil mettant en oeuvre le règlement (UE) n° 270/2011 concernant des mesures restrictives à l'encontre de certaines personnes, entités et organismes au regard de la situation en Égypte.

- 5454/17 LIMITE. Décision du Conseil prorogeant le mandat du représentant spécial de l'Union européenne en Bosnie-Herzégovine.
- 5457/17 LIMITE. Décision du Conseil prorogeant le mandat du représentant spécial de l'Union européenne au Kosovo.
- 5461/17 LIMITE. Décision du Conseil prorogeant le mandat du représentant spécial de l'Union européenne pour le processus de paix au Proche-Orient (PPPO).
- 6127/17 LIMITE. Décision du Conseil modifiant la décision 2012/389/PESC relative à la mission de l'Union européenne visant au renforcement des capacités en Somalie (EUCAP Somalia).
- 6343/17 LIMITE. Décision du Conseil modifiant la décision 2012/642/PESC concernant des mesures restrictives à l'encontre de la Biélorussie.
- 6347/17 LIMITE. Règlement du Conseil modifiant le règlement (CE) n°765/2006 concernant des mesures restrictives à l'encontre de la Biélorussie.
- 6069/17. Projet de décision du Conseil portant nomination d'un membre du Comité économique et social européen, proposé par le Grand-Duché de Luxembourg - Adoption.
- 6438/17. Conseil de direction de la Fondation européenne pour l'amélioration des conditions de vie et de travail Nomination de Mme Fiona Ward, membre titulaire irlandais, en remplacement de M. Paul Cullen, démissionnaire.
- C(2017) 1100 final. Rectificatif à la décision C(2017) 74 final de la Commission du 16 janvier 2017 approuvant, au nom de l'Union européenne, la modification des tableaux II, III et IV b) du protocole nº 2 de l'accord entre la Communauté économique européenne et la Confédération suisse du 22 juillet 1972 pour ce qui concerne les dispositions applicables aux produits agricoles transformés.
- COM(2017) 15 final LIMITE. Proposition de décision d'exécution du Conseil arrêtant une recommandation pour remédier aux manquements constatés lors de l'évaluation de 2016 de l'application, par le Luxembourg, de l'acquis de Schengen dans le domaine de la coopération policière.
- COM(2017) 50 FINAL RESTREINT UE. Recommandation de décision du Conseil autorisant l'ouverture de négociations relatives à un accord entre l'Union européenne et la République de Serbie en ce qui concerne les actions menées par l'Agence européenne de garde-frontières et de gardecôtes sur le territoire de la République de Serbie.
- COM(2017) 52 final RESTREINT UE. Recommandation de décision du Conseil autorisant l'ouverture de négociations relatives à un accord entre l'Union européenne et l'ancienne République yougoslave de Macédoine en ce qui concerne les actions menées par l'Agence européenne de garde-frontières et de garde-côtes sur le territoire de l'ancienne République yougoslave de Macédoine.
- COM(2017) 64 final. Proposition de décision du Conseil sur la position à adopter, au nom de l'Union européenne, au sein du comité conjoint UE-Mexique concernant les modifications à apporter à l'annexe III de la décision nº 2/2000 du Conseil conjoint CE-Mexique du 23 mars 2000, relative à la définition de la notion de produits originaires et aux méthodes de coopération administrative.

Par lettre du vendredi 24 février 2017, M. le Premier ministre a transmis, en application de l'article 88-4 de la Constitution, à M. le président de l'Assemblée nationale, les textes suivants:

6434/17. – Comité consultatif pour la libre circulation des travailleurs Nomination de Mme Isabella SCHUPP, membre titulaire pour l'Allemagne, en remplacement de M. Thomas Syberg, démissionnaire.

- COM(2017) 86 final. Proposition de décision du Conseil établissant la position à adopter au nom de l'Union européenne au sein des comités compétents de la Commission économique pour l'Europe des Nations unies, sur les propositions d'amendements aux règlements nos 3, 4, 6, 7, 13, 19, 23, 27, 28, 38, 39, 43, 45, 48, 50, 69, 70, 73, 75, 77, 79, 83, 87, 91, 98, 99, 101, 104, 107, 109, 110, 112, 113, 118, 119, 123 et 138 de l'ONU et sur la proposition de modification de la résolution d'ensemble sur la construction des véhicules (R.E.3) au moyen de lignes directrices sur la cybersécurité et la protection des données.
 - Par lettre du mercredi 1^{er} mars 2017, M. le Premier ministre a transmis, en application de l'article 88-4 de la Constitution, à M. le président de l'Assemblée nationale, les textes suivants:
- 6164/17. Décision du Conseil portant nomination d'un membre et d'un suppléant du Comité des régions, proposés par le Royaume de Danemark.
- COM(2016) 767 final. Proposition de directive du Parlement et du Conseil relative à la promotion de l'utilisation de l'énergie produite à partir de sources renouvelables (refonte).
- COM(2016) 861 final. Proposition de règlement du Parlement européen et du Conseil sur le marché intérieur de l'électricité (refonte).
- COM(2016) 864 final. Proposition de directive du Parlement européen et du Conseil concernant des règles communes pour le marché intérieur de l'électricité (refonte).
- COM(2017) 68 final. Proposition de règlement du Conseil modifiant le règlement (UE) n° 560/2014 du Conseil du 6 mai 2014 établissant l'entreprise commune « Bio-industries ».
- COM(2017) 79 final. Proposition de règlement du Conseil modifiant le règlement (UE) n° 479/2013 du Conseil du 13 mai 2013 relatif à l'exemption de l'obligation de présenter des déclarations sommaires d'entrée et de sortie pour les marchandises de l'Union transitant par le corridor de Neum.
- COM(2017) 80 final LIMITE. Proposition de décision d'exécution du Conseil arrêtant une recommandation pour remédier aux manquements constatés lors de l'évaluation de la Croatie en vue de remplir les conditions nécessaires à l'application de l'acquis de Schengen dans le domaine de la gestion des frontières extérieures.
- COM(2017) 87 final. Proposition de règlement du conseil modifiant le règlement (UE) n° 216/2013 relatif à la publication électronique du Journal officiel de l'Union européenne.
- COM(2017) 93 final LIMITE. Proposition de décision d'exécution du Conseil infligeant une amende à l'Autriche pour manipulation des données relatives à la dette dans le Land de Salzbourg.
- COM(2017) 97 final. Proposition de règlement du Parlement européen et du Conseil établissant un plan pluriannuel applicable aux stocks de petits pélagiques de la mer Adriatique et aux pêcheries exploitant ces stocks.
- D042907/04. Règlement (UE) de la Commission établissant une ligne directrice sur la gestion du réseau de transport de l'électricité.
 - Par lettre du jeudi 2 mars 2017, M. le Premier ministre a transmis, en application de l'article 88-4 de la Constitution, à M. le président de l'Assemblée nationale, les textes suivants :
- 5840/17 LIMITE. Décision d'exécution du Conseil mettant en œuvre la décision 2014/932/PESC concernant des mesures restrictives en raison de la situation au Yémen.

- 5842/17 LIMITE. Règlement d'exécution du Conseil mettant en œuvre l'article 15, paragraphe 3, du règlement (UE) n° 1352/2014 concernant des mesures restrictives eu égard à la situation au Yémen.
- 6024/17 LIMITE. Décision d'exécution du Conseil mettant en œuvre la décision 2014/450/PESC concernant des mesures restrictives en raison de la situation au Soudan.
- 6025/17 LIMITE. Règlement d'exécution du Conseil mettant en œuvre l'article 15, paragraphe 3, du règlement (UE) n° 747/2014 concernant des mesures restrictives eu égard à la situation au Soudan.
- 6027/17 LIMITE. Décision d'exécution du Conseil mettant en œuvre la décision (PESC) 2015/740 concernant des mesures restrictives en raison de la situation au Soudan du Sud.
- 6028/17 LIMITE. Règlement d'exécution du Conseil mettant en œuvre l'article 20, paragraphe 3, du règlement (UE) 2015/735 concernant des mesures restrictives eu égard à la situation au Soudan du Sud.
- 6038/17 LIMITE. Décision d'exécution du Conseil mettant en œuvre la décision 2013/798/PESC concernant des mesures restrictives à l'encontre de la République centrafricaine.
- 6040/17 LIMITE. Règlement d'exécution du Conseil mettant en œuvre l'article 17, paragraphe 3, du règlement (UE) n° 224/2014 concernant des mesures restrictives eu égard à la situation en République centrafricaine.
- 6044/17 LIMITE. Décision d'exécution du Conseil mettant en œuvre la décision 2010/231/PESC concernant des mesures restrictives à l'encontre de la Somalie.
- 6045/17 LIMITE. Règlement d'exécution mettant en œuvre l'article 13 du règlement (UE) n° 356/2010 instituant certaines mesures restrictives spécifiques à l'encontre de certaines personnes physiques ou morales, entités ou organismes, en raison de la situation en Somalie.
- 6051/17 LIMITE. Décision d'exécution du Conseil mettant en œuvre la décision 2010/788/PESC concernant l'adoption de mesures restrictives à l'encontre de la République démocratique du Congo.
- 6052/17 LIMITE. Règlement d'exécution du Conseil mettant en œuvre l'article 9, paragraphe 5, du règlement (CE) n° 1183/2005 instituant certaines mesures restrictives spécifiques à l'encontre des personnes agissant en violation de l'embargo sur les armes imposé à la République démocratique du Congo.
- 6133/17 LIMITE. Décision du Conseil modifiant la décision 2013/798/PESC concernant des mesures restrictives à l'encontre de la République centrafricaine.
- 6136/17 LIMITE. Règlement du Conseil modifiant le règlement (UE) n° 224/2014 concernant des mesures restrictives eu égard à la situation en République centrafricaine.
- 6317/17 LIMITE. Décision du Conseil modifiant la décision 2014/119/PESC concernant des mesures restrictives à l'encontre de certaines personnes, de certaines entités et de certains organismes au regard de la situation en Ukraine.
- SN 1782/17 LIMITE. Projet de règlement d'exécution du Conseil mettant en œuvre le règlement (UE) n° 208/2014 concernant des mesures restrictives à l'encontre de certaines personnes, de certaines entités et de certains organismes.
- 6382/17 LIMITE. Décision d'exécution du Conseil mettant en œuvre la décision 2011/486/PESC concernant des mesures restrictives instituées à l'encontre de certaines personnes, et de certains groupes, entreprises et entités au regard de la situation en Afghanistan.
- 6384/17 LIMITE. Règlement d'exécution du Conseil mettant en œuvre l'article 11, paragraphe 4, du règlement (UE) n° 753/2011 concernant des mesures restrictives instituées à

- l'encontre de certains groupes et de certaines personnes, entreprises ou entités au regard de la situation en Afghanistan.
- 6107/1/17 REV 1 LIMITE. Décision d'exécution du Conseil mettant en œuvre la décision 2012/285/PESC concernant des mesures restrictives à l'encontre de certaines personnes, entités et organismes menaçant la paix, la sécurité ou la stabilité de la République de Guinée-Bissau.
- 6110/1/17 REV 1 LIMITE. Règlement d'exécution du Conseil mettant en œuvre l'article 11, paragraphe 1, du règlement (UE) n° 377/2012 concernant des mesures restrictives à l'encontre de certaines personnes, entités et organismes menaçant la paix, la sécurité ou la stabilité de la République de Guinée- Bissau.
 - Par lettre du vendredi 3 mars 2017, M. le Premier ministre a transmis, en application de l'article 88-4 de la Constitution, à M. le président de l'Assemblée nationale, les textes suivants:
- 6615/17. Décision du Conseil portant nomination d'un suppléant du Comité des régions, proposé par la République portugaise.
- 6712/17. Comité consultatif pour la sécurité et la santé sur le lieu de travail Nomination de M. Henrik Bach Mortensen, membre suppléant danois, en remplacement de Mme Christina Sode Haslund, démissionnaire.
- 6800/17. Proposition de virement de crédits n° DEC 02/2017 à l'intérieur de la section III Commission du budget général pour l'exercice 2017.
- COM(2016) 856 final. Proposition de règlement du Parlement européen et du Conseil relatif à un cadre pour le redressement et la résolution des contreparties centrales et modifiant les règlements (UE) n° 1095/2010, (UE) n° 648/2012 et (UE) 2015/2365.
- COM(2017) 85 final. Proposition de règlement du Parlement européen et du Conseil portant modification du règlement (UE) n° 182/2011 établissant les règles et principes généraux relatifs aux modalités de contrôle par les États membres de l'exercice des compétences d'exécution par la Commission.
- COM(2017) 89 final. Proposition de décision du Conseil relative à la signature, au nom de l'Union européenne et de ses États membres, et à l'application provisoire du troisième protocole additionnel à l'accord établissant une association entre la Communauté européenne et ses États membres, d'une part, et la République du Chili, d'autre part, pour tenir compte de l'adhésion à l'Union européenne de la République de Croatie.
- COM(2017) 95 final. Proposition de décision du Conseil relative à la conclusion, au nom de l'Union européenne et de ses États membres, du troisième protocole additionnel à l'accord établissant une association entre la Communauté européenne et ses États membres, d'une part, et la République du Chili, d'autre part, pour tenir compte de l'adhésion à l'Union européenne de la République de Croatie.
- COM(2017) 101 final. Proposition de décision du Parlement européen et du Conseil relative à la mobilisation du Fonds européen d'ajustement à la mondialisation (EGF/2017/000 TA 2017 – Assistance technique sur l'initiative de la Commission).
 - Par lettre du jeudi 9 mars 2017, M. le Premier ministre a transmis, en application de l'article 88-4 de la Constitution, à M. le président de l'Assemblée nationale, les textes suivants :
- 6394/17 LIMITE. Adoption d'une décision des représentants des gouvernements des États membres portant nomination d'un juge au Tribunal.

- 6749/17. Comité consultatif pour la libre circulation des travailleurs Nomination de M. Anton WEYLER, membre titulaire suédois, en remplacement de Mme Madeleine Öhberg, démissionnaire.
- 6751/17. Comité consultatif pour la libre circulation des travailleurs Nomination de Mme Sara SANDELIUS, membre suppléant suédois, en remplacement de Mme Ilja Tykesson, démissionnaire.
- COM(2016) 799 final. Proposition de règlement du Parlement européen et du Conseil adaptant aux articles 290 et 291 du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne une série d'actes juridiques prévoyant le recours à la procédure de réglementation avec contrôle.
- COM(2017) 16 final LIMITE. Proposition de décision d'exécution du Conseil arrêtant une recommandation pour remédier aux manquements constatés lors de l'évaluation de 2016 de l'application, par l'Italie, de l'acquis de Schengen dans le domaine de la coopération policière.
- COM(2017) 119 final. Proposition de décision du Conseil relative à la position à adopter, au nom de l'Union européenne, lors de la soixantième session de la Commission des stupéfiants en ce qui concerne un ajout à la liste de substances du tableau I annexé à la convention des Nations unies contre le trafic illicite de stupéfiants et de substances psychotropes.
- D048361/03. Règlement de la Commission modifiant l'annexe II du règlement (CE) nº 1333/2008 du Parlement européen et du Conseil en ce qui concerne l'utilisation d'acide phosphorique et de phosphates, diphosphates, triphosphates et polyphosphates (E 338-452) dans certaines préparations de viande.
- D048366/03. Règlement modifiant l'annexe II du règlement (CE) nº 1333/2008 du Parlement européen et du Conseil en ce qui concerne l'utilisation de nitrites (E 249-250) dans la golonka peklowana.
- D048376/04. Règlement de la Commission modifiant le règlement (CE) n° 1881/2006 en ce qui concerne la teneur maximale en acide cyanhydrique des amandes d'abricot non transformées entières, broyées, moulues, brisées ou concassées qui sont mises sur le marché pour la vente au consommateur final.
- D048781/02. Règlement de la Commission modifiant le règlement (UE) nº 68/2013 relatif au catalogue des matières premières pour aliments des animaux.
 - Par lettre du vendredi 10 mars 2017, M. le Premier ministre a transmis, en application de l'article 88-4 de la Constitution, à M. le président de l'Assemblée nationale, les textes suivants :
- COM(2017) 111 final. Proposition de décision du Conseil relative à la position à adopter, au nom de l'Union européenne, au sein du Comité mixte de l'EEE en ce qui concerne une modification de l'annexe XX (Environnement) de l'accord EEE.
- COM(2017) 110 final. Proposition de décision du Conseil relative à la position à adopter, au nom de l'Union européenne, au sein du Comité mixte de l'EEE en ce qui concerne une modification de l'annexe IV (Énergie) de l'accord EEE (Troisième paquet "Énergie").
 - Par lettre du lundi 13 mars 2017, M. le Premier ministre a transmis, en application de l'article 88-4 de la Constitution, à M. le président de l'Assemblée nationale, les textes suivants :
- 6651/17 LIMITE. Décision du Conseil modifiant la décision 2014/145/PESC concernant des mesures restrictives eu égard aux actions compromettant ou menaçant l'intégrité territoriale, la souveraineté et l'indépendance de l'Ukraine.

- 6656/17 LIMITE. Règlement d'exécution du Conseil mettant en œuvre le règlement (UE) n° 269/2014 concernant des mesures restrictives eu égard aux actions compromettant ou menaçant l'intégrité territoriale, la souveraineté et l'indépendance de l'Ukraine.
 - Par lettre du jeudi 16 mars 2017, M. le Premier ministre a transmis, en application de l'article 88-4 de la Constitution, à M. le président de l'Assemblée nationale, les textes suivants :
- 5342/17. Décision du Conseil relative à la signature et à la conclusion de l'accord entre l'Union européenne et la République de Moldavie sur les procédures de sécurité pour l'échange d'informations classifiées et leur protection.
- 6015/17 LIMITE. Décision d'exécution du Conseil mettant en œuvre la décision (PESC) 2015/1333 concernant des mesures restrictives en raison de la situation en Libye.
- 6019/17 LIMITE. Règlement d'exécution du Conseil mettant en œuvre l'article 21, paragraphe 5, du règlement (UE) 2016/44 du Conseil concernant des mesures restrictives en raison de la situation en Libye.
- 6191/17. Accord entre l'Union européenne et la République de Moldavie sur les procédures de sécurité pour l'échange d'informations classifiées et leur protection.
- 6856/17 LIMITE. Règlement du Conseil modifiant le règlement (UE) 2016/44 concernant des mesures restrictives en raison de la situation en Libye.
- 6870/17 LIMITE. Décision du Conseil modifiant la décision 2011/172/PESC concernant des mesures restrictives à l'encontre de certaines personnes, entités et organismes au regard de la situation en Égypte.
- 6873/17 LIMITE. Règlement d'exécution du Conseil mettant en œuvre le règlement (UE) n° 270/2011 concernant des mesures restrictives à l'encontre de certaines personnes, entités et organismes au regard de la situation en Égypte.
- 6879/17 LIMITE. Décision du Conseil modifiant la décision 2011/173/PESC concernant des mesures restrictives en raison de la situation en Bosnie-Herzégovine.
- 6966/17 LIMITE. Décision du Conseil modifiant la décision 2014/129/PESC relative à la promotion du réseau européen de groupes de réflexion indépendants sur la non-prolifération, à l'appui de la mise en œuvre de la stratégie de l'Union européenne contre la prolifération des armes de destruction massive.
- 6987/17. Projet de décision du Conseil portant nomination d'un membre du Comité des régions, proposé par la République fédérale d'Allemagne - Adoption.
- 6999/17. Projet de décision du Conseil portant nomination d'un suppléant du Comité des régions, proposé par le Royaume d'Espagne Adoption.
- 7013/17. Projet de décision du Conseil portant nomination d'un membre et d'un suppléant du Comité des régions, proposés par la République fédérale d'Allemagne -Adoption.
- 7151/17. Conseil de direction du Centre européen pour le développement de la formation professionnelle (CEDEFOP) Nomination de M. Fernando Catarino José (PT), membre dans la catégorie des représentants des gouvernements.
- COM(2016) 798 final. Proposition de règlement du Parlement européen et du Conseil adaptant à l'article 290 du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne une série d'actes juridiques dans le domaine de la justice prévoyant le recours à la procédure de réglementation avec contrôle.

- COM(2017) 114 final. Proposition de règlement du Parlement européen et du Conseil relatif aux statistiques européennes d'entreprises, modifiant le règlement (CE) nº 184/2005 et abrogeant dix actes juridiques dans le domaine des statistiques d'entreprises.
- D048363/04. Règlement de la Commission modifiant l'annexe III du règlement (CE) nº 1333/2008 du Parlement européen et du Conseil en ce qui concerne l'utilisation du butane (E 943a), de l'isobutane (E 943b) et du propane (E 944) dans les préparations de colorants.
- D049950/01. Règlement de la Commission portant rectification des versions en langues allemande, bulgare, espagnole, finnoise et portugaise du règlement (UE) nº 432/2012 établissant une liste des allégations de santé autorisées portant sur les denrées alimentaires, autres que celles faisant référence à la réduction du risque de maladie ainsi qu'au développement et à la santé infantiles.
- JOIN(2017) 8 final LIMITE. Proposition conjointe de décision du Conseil relative à la position de l'Union au sein du conseil d'association institué par l'accord d'association entre l'Union européenne et la Communauté européenne de l'énergie atomique et leurs États membres, d'une part, et la République de Moldavie, d'autre part, en ce qui concerne l'adoption du programme d'association UE-République de Moldavie.
 - Par lettre du lundi 20 mars 2017, M. le Premier ministre a transmis, en application de l'article 88-4 de la Constitution, à M. le président de l'Assemblée nationale, les textes suivants :
- 7264/17. Comité consultatif pour la sécurité et la santé sur le lieu de travail - Nomination de Mme Katell Daniault, membre suppléant français, en remplacement de M. Arnaud Pujal, démissionnaire.
- 7265/17. Conseil de direction de l'Agence européenne pour la sécurité et la santé au travail - Nomination de Mme Katell Daniault, membre suppléant pour la France, en remplacement de M. Arnaud Pujal, démissionnaire.
- 7300/17. Conseil de direction de la Fondation européenne pour l'amélioration des conditions de vie et de travail Nomination de Mme Linda Niki Volosinovsky, membre suppléant pour la Hongrie, en remplacement de Mme Ágnes Csicsely, démissionnaire.
- COM(2017) 126 final. Proposition de règlement du Conseil modifiant le règlement (UE) 2017/127 en ce qui concerne certaines possibilités de pêche.
- COM(2017) 181 final LIMITE. Proposition de décision d'exécution du Conseil arrêtant une recommandation pour remédier aux manquements constatés lors de l'évaluation de 2015 de l'application, par l'Allemagne, de l'acquis de Schengen dans le domaine de la protection des données.
- 7330/17 LIMITE. Décision d'exécution du Conseil mettant en oeuvre la décision 2013/255/PESC concernant des mesures restrictives à l'encontre de la Syrie.
- 7332/17 LIMITE. Règlement d'exécution du Conseil mettant en oeuvre le règlement (UE) n° 36/2012 concernant des mesures restrictives en raison de la situation en Syrie.
 - Par lettre du jeudi 23 mars 2017, M. le Premier ministre a transmis, en application de l'article 88-4 de la Constitution, à M. le président de l'Assemblée nationale, les textes suivants :
- 7164/17. Décision du Conseil portant nomination d'un membre du Comité économique et social européen, proposé par le Royaume de Suède.
- 7206/17. Décision du Conseil portant nomination d'un suppléant du Comité des régions, proposé par le Royaume d'Espagne.

- 7207/17. Projet de décision du Conseil portant nomination d'un suppléant du Comité des régions, proposé par le Royaume d'Espagne Adoption.
- 7210/17. Projet de décision du Conseil portant nomination d'un membre du Comité des régions, proposé par le Royaume d'Espagne Adoption.
- 7281/17. Projet de décision d'exécution du Conseil portant approbation de la conclusion, par l'Office européen de police (Europol), de l'accord sur la coopération opérationnelle et stratégique entre le Royaume de Danemark et Europol.
- 7397/17. Comité consultatif pour la libre circulation des travailleurs Nomination de M. Nicolas Keller, membre titulaire pour l'Allemagne, en remplacement de M. Alexander Wilhelm, démissionnaire.
- 7400/17. Comité consultatif pour la libre circulation des travailleurs Nomination de Mme Salome Karji Bani, membre titulaire pour l'Allemagne, en remplacement de M. Johannes Raschka, démissionnaire.
- 7500/17. Comité consultatif pour la sécurité et la santé sur le lieu du travail Nomination de M. Thomas Voigtländer, membre suppléant pour l'Allemagne, en remplacement de M. Kai Schäfer, démissionnaire.
- COM(2016) 882 final. Proposition de règlement du Parlement européen et du Conseil sur l'établissement, le fonctionnement et l'utilisation du système d'information Schengen (SIS) dans le domaine des vérifications aux frontières, modifiant le règlement (UE) n° 515/2014 et abrogeant le règlement (CE) n° 1987/2006.
- COM(2017) 125 final. Proposition de règlement du Conseil portant modification du règlement (UE) 2015/2192 relatif à la répartition des possibilités de pêche au titre du protocole fixant les possibilités de pêche et la contrepartie financière prévues par l'accord de partenariat dans le secteur de la pêche entre l'Union européenne et la République islamique de Mauritanie.
- COM(2017) 132 final. Proposition de décision du Conseil relative à la position à adopter, au nom de l'Union européenne, lors de la huitième conférence des parties à la convention de Stockholm sur les polluants organiques persistants, en ce qui concerne les propositions de modification des annexes A, B et C Les délégations trouveront cijoint le document COM(2017) 132 final.
- D049872/01. Règlement (UE) de la Commission modifiant l'annexe IV du règlement (CE) n° 1223/2009 du Parlement européen et du Conseil relatif aux produits cosmétiques.
- D049873/01. Règlement (UE) de la Commission modifiant l'annexe V du règlement (CE) nº 1223/2009 du Parlement européen et du Conseil relatif aux produits cosmétiques.
 - Par lettre du vendredi 24 mars 2017, M. le Premier ministre a transmis, en application de l'article 88-4 de la Constitution, à M. le président de l'Assemblée nationale, les textes suivants :
- 7227/17 LIMITE. Décision du Conseil à l'appui du programme d'action des Nations unies en vue de prévenir, combattre et éliminer le commerce illicite des armes légères sous tous ses aspects.
- 7499/17. Comité consultatif pour la sécurité et la santé sur le lieu du travail Nomination de M. Kai Schäfer, membre suppléant pour l'Allemagne, en remplacement de M. Michael Koll, démissionnaire.
- 7567/17. Conseil de direction de la Fondation européenne pour l'amélioration des conditions de vie et de travail Nomination de Mme Susanna Ribrant, membre titulaire suédois, en remplacement de M. Hedvig Forsselius, démissionnaire.

- COM(2017) 25 final LIMITE. Proposition de décision d'exécution du Conseil arrêtant une recommandation pour remédier aux manquements constatés lors de l'évaluation de 2016 de l'application, par la Grèce, de l'acquis de Schengen dans le domaine de la coopération policière.
- COM(2017) 136 final. Proposition de décision du Parlement européen et du Conseil modifiant la directive 2010/40/UE en ce qui concerne la période prévue pour l'adoption d'actes délégués (Texte présentant de l'intérêt pour l'EEE).
- DEC 03/2017. Proposition de virement de crédits n° DEC 03/2017 à l'intérieur de la section III Commission du budget général pour l'exercice 2017.
- DEC 04/2017. Proposition de virement de crédits n° DEC 04/2017 à l'intérieur de la section III Commission du budget général pour l'exercice 2017.
- DEC 05/2017. Proposition de virement de crédits n° DEC 05/2017 à l'intérieur de la section III Commission du budget général pour l'exercice 2017.
 - Par lettre du vendredi 31 mars 2017, M. le Premier ministre a transmis, en application de l'article 88-4 de la Constitution, à M. le président de l'Assemblée nationale, les textes suivants:
- 7354/17 LIMITE. Décision du Conseil modifiant la décision (PESC) 2015/1333 concernant des mesures restrictives en raison de la situation en Libye.
- 7245/17. « Décisions Prüm » Projet de décision d'exécution du Conseil concernant le lancement de l'échange automatisé de données relatives à l'immatriculation des véhicules (DIV) en République tchèque.
- 7412/17. Décision du Conseil portant nomination de cinq membres et de cinq suppléants du Comité des régions, proposés par le Royaume-Uni.
- 7457/17. Décision du Conseil portant nomination de cinq membres et de neuf suppléants du Comité des régions, proposés par la Roumanie.
- 7569/17. Comité consultatif pour la libre circulation des travailleurs. Nomination de M. Prodromos Chrysanthou, membre suppléant pour Chypre, en remplacement de M. George Spyrou, démissionnaire.
- COM(2017) 75 final RESTREINT. Proposition de décision d'exécution du Conseil arrêtant une recommandation pour remédier aux manquements constatés lors de l'évaluation de 2016 de l'application, par Malte, de l'acquis de Schengen dans le domaine du système d'information Schengen.
- COM(2017) 81 final. Proposition de décision du Conseil relative à la signature, au nom de l'Union européenne et de ses États membres, et à l'application provisoire du protocole à l'accord de partenariat et de coopération entre l'Union européenne et ses États membres, d'une part, et la République d'Iraq, d'autre part, visant à tenir compte de l'adhésion de la République de Croatie à l'Union européenne.
- COM(2017) 82 final. Proposition de décision du Conseil relative à la conclusion, au nom de l'Union européenne et de ses États membres, du protocole à l'accord de partenariat et de coopération entre l'Union européenne et ses États membres, d'une part, et la République d'Iraq, d'autre part, visant à tenir compte de l'adhésion de la République de Croatie à l'Union européenne.
- COM(2017) 137 final. Proposition de décision du Conseil établissant la position à adopter, au nom de l'Union européenne, au sein de l'Organisation mondiale du commerce en ce qui concerne la modification de la fréquence des examens des politiques commerciales de l'OMC définie à l'annexe 3, point C ii), de l'accord instituant l'OMC et des règles de procédure de l'Organe d'examen des politiques commerciales.

- COM(2017) 142 final. Proposition de directive du Parlement européen et du Conseil visant à doter les autorités de concurrence des États membres des moyens de mettre en oeuvre plus efficacement les règles de concurrence et à garantir le bon fonctionnement du marché intérieur.
- D049176/01. Règlement de la Commission modifiant la directive 2002/46/CE du Parlement européen et du Conseil et le règlement (CE) n° 1925/2006 du Parlement européen et du Conseil en ce qui concerne le silicium organique (monométhylsilanetriol) et les oligosaccharides phosphorylés de calcium (POs-Ca®) ajoutés aux denrées alimentaires et utilisés dans la fabrication de compléments alimentaires.
- D049265/01. Règlement de la Commission concernant le refus d'autoriser certaines allégations de santé portant sur des denrées alimentaires, autres que celles faisant référence à la réduction du risque de maladie ainsi qu'au développement et à la santé infantiles.
- D049411/01. Règlement de la Commission concernant le refus d'autoriser certaines allégations de santé portant sur des denrées alimentaires, autres que celles faisant référence à la réduction d'un risque de maladie ainsi qu'au développement et à la santé des enfants.
- D049412/01. Règlement de la Commission concernant le refus d'autoriser une allégation de santé portant sur les denrées alimentaires, autre que celles faisant référence à la réduction d'un risque de maladie ainsi qu'au développement et à la santé des enfants.
- D049972/02. Règlement de la Commission modifiant les annexes II et III du règlement (CE) n° 1223/2009 du Parlement européen et du Conseil relatif aux produits cosmétiques.
 - Par lettre du mercredi 5 avril 2017, M. le Premier ministre a transmis, en application de l'article 88-4 de la Constitution, à M. le président de l'Assemblée nationale, les textes suivants:
- COM(2017) 133 final. Proposition de décision du Conseil relative à la position à adopter, au nom de l'Union européenne, au sein du comité mixte de la convention régionale sur les règles d'origine préférentielles paneuroméditerranéennes, en ce qui concerne la modification de l'appendice II de cette convention.
- COM(2017) 144 final. Proposition de décision du Conseil relative à la position à adopter, au nom de l'Union européenne, au sein du Comité mixte de l'EEE, au sujet d'une modification du protocole 31 de l'accord EEE concernant la coopération dans des secteurs particuliers en dehors des quatre libertés (ligne budgétaire 33 02 03 01 Droit des sociétés).
- COM(2017) 145 final. Proposition de décision du Conseil relative à la position à adopter, au nom de l'Union européenne, au sein du Comité mixte de l'EEE, au sujet d'une modification du protocole 31 de l'accord EEE concernant la coopération dans des secteurs particuliers en dehors des quatre libertés (ligne budgétaire 12.02.01 Mise en oeuvre et développement du marché unique des services financiers).
- COM(2017) 146 final. Proposition de décision du Conseil relative à la position à adopter, au nom de l'Union européenne, au sein du Comité mixte de l'EEE, au sujet d'une modification du protocole 31 de l'accord EEE concernant la coopération dans des secteurs particuliers en dehors des quatre libertés (Lignes budgétaires 02 03 01 « Marché intérieur » et 02 03 04 « Outils de gouvernance du marché intérieur »).
- D49581/03. Règlement de la Commission modifiant les annexes II, III et V du règlement (CE) n° 396/2005 du Parlement européen et du Conseil en ce qui concerne les limites maximales applicables aux résidus de fluopyram, d'hexachlorcyclohexane (HCH), isomère alpha, d'hexa-

- chlorcyclohexane (HCH), isomère bêta, d'hexachlorcyclohexane (HCH), somme des isomères, à l'exception de l'isomère gamma, de lindane [hexachlorcyclohexane (HCH), isomère gamma], de nicotine et de profenofos présents dans ou sur certains produits.
- D49627/02. Règlement de la Commission modifiant les annexes III et V du règlement (CE) n° 396/2005 du Parlement européen et du Conseil en ce qui concerne les limites maximales applicables aux résidus de tricyclazole présents dans ou sur certains produits.
- D49632/02. Règlement de la Commission modifiant les annexes II et III du règlement (CE) n° 396/2005 du Parlement européen et du Conseil en ce qui concerne les limites maximales applicables aux résidus de diméthoate et d'ométhoate présents dans ou sur certains produits.
- 7787/17. Conseil de direction du Centre européen pour le développement de la formation professionnelle (CEDEFOP) Nomination de Mme Linda Romele (LV), membre dans la catégorie des représentants des travailleurs.
- 7819/17. Conseil de direction de la Fondation européenne pour l'amélioration des conditions de vie et de travail Nomination de M. Thomas Voigtländer, membre titulaire allemand, en remplacement de M. Andreas Horst, démissionnaire.
- 7955/17. Décision du Conseil portant nomination d'un membre suppléant, pour le Portugal, du conseil de direction de la Fondation européenne pour l'amélioration des conditions de vie et de travail.
- COM(2016) 881 final. Proposition de règlement du Parlement européen et du Conseil relatif à l'utilisation du système d'information Schengen aux fins du retour des ressortissants de pays tiers en séjour irrégulier.
- COM(2016) 883 final. Proposition de règlement du Parlement européen et du Conseil sur l'établissement, le fonctionnement et l'utilisation du système d'information Schengen (SIS) dans le domaine de la coopération policière et de la coopération judiciaire en matière pénale, modifiant le règlement (UE) n° 515/2014 et abrogeant le règlement (CE) n° 1986/2006, la décision 2007/533/JAI du Conseil et la décision 2010/261/UE de la Commission.
- COM(2017) 83 final. Proposition de décision du Conseil relative à l'adoption du programme complémentaire de recherche concernant le réacteur à haut flux, en 2016-2019, à mettre en oeuvre par le Centre commun de recherche pour le compte de la Communauté européenne de l'énergie atomique.
- COM(2017) 128 final. Proposition de règlement du Parlement européen et du Conseil établissant des mesures de gestion, de conservation et de contrôle applicables dans la zone de la convention de l'Organisation régionale de gestion des pêches du Pacifique Sud (ORGPPS).
- COM(2017) 141 final RESTREINT. Recommandation de décision du Conseil autorisant l'ouverture de négociations sur des accords entre l'Union européenne et des pays tiers fixant les modalités et conditions de leur participation au partenariat en matière de recherche et d'innovation dans la zone méditerranéenne (PRIMA) entrepris conjointement par plusieurs États membres.
- COM(2017) 150 final. Proposition de règlement du Parlement européen et du Conseil fixant le taux d'ajustement prévu par le règlement (UE) n° 1306/2013 pour les paiements directs en ce qui concerne l'année civile 2017.
- COM(2017) 153 final. Proposition de décision du Conseil relative à la position à adopter, au nom de l'Union européenne, au sein du Comité mixte de l'EEE, au sujet d'une modification du protocole 3 de l'accord EEE concernant les produits visés à l'article 8, paragraphe 3, point b), de l'accord.

- COM(2017) 154 final. Proposition de décision du Conseil relative à la position à adopter, au nom de l'Union européenne, au sein du Conseil international des céréales en ce qui concerne la prorogation de la convention sur le commerce des céréales de 1995.
 - Par lettre du lundi 10 avril 2017, M. le Premier ministre a transmis, en application de l'article 88-4 de la Constitution, à M. le résident de l'Assemblée nationale, les textes suivants:
- COM(2017) 140 final LIMITE. Proposition de décision d'exécution du Conseil arrêtant des recommandations destinées à remédier aux manquements constatés dans l'évaluation de la Croatie en vue de remplir les conditions nécessaires à l'application de l'acquis de Schengen dans le domaine du retour.
- COM(2017) 158 final RESTREINT. Recommandation de décision du Conseil sur l'ouverture de négociations avec les États-Unis d'Amérique en vue de modifier le champ d'application du protocole de coopération en matière de recherche et de développement dans le domaine de l'aviation civile afin de couvrir toutes les phases de l'interopérabilité à l'échelon mondial et de la modernisation de la gestion du trafic aérien.
- COM(2017) 164 final. Proposition de décision du Conseil relative à la conclusion, au nom de l'Union européenne, de l'accord bilatéral entre l'Union européenne et les États-Unis d'Amérique sur des mesures prudentielles concernant l'assurance et la réassurance.
- COM(2017) 165 final. Proposition de décision du Conseil relative à la signature, au nom de l'Union européenne, et à l'application provisoire de l'accord bilatéral entre l'Union européenne et les États-Unis d'Amérique sur des mesures prudentielles concernant l'assurance et la réassurance.
- JOIN(2017) 12 final LIMITE. Proposition conjointe de décision du Conseil relative à la position de l'Union au sein du conseil d'association institué par l'accord d'association entre l'Union européenne et la Communauté européenne de l'énergie atomique et leurs États membres, d'une part, et la Géorgie, d'autre part, en ce qui concerne l'adoption du programme d'association.
 - Par lettre du mardi 11 avril 2017, M. le Premier ministre a transmis, en application de l'article 88-4 de la Constitution, à M. le résident de l'Assemblée nationale, les textes suivants:
- 7350/17 LIMITE. Décision du Conseil modifiant la décision 2011/235/PESC concernant des mesures restrictives à l'encontre de certaines personnes et entités au regard de la situation en Iran.
- 7353/17 LIMITE. Règlement d'exécution du Conseil mettant en oeuvre le règlement (UE) n° 359/2011 concernant des mesures restrictives à l'encontre de certaines personnes, entités et organismes au regard de la situation en Iran.
 - Par lettre du mercredi 12 avril 2017, M. le Premier ministre a transmis, en application de l'article 88-4 de la Constitution, à M. le président de l'Assemblée nationale, les textes suivants :
- 7719/17. Projet de décision du Conseil portant nomination d'un membre du Comité économique et social européen, proposé par le Royaume de Belgique Adoption.
- 7724/17. Projet de décision du Conseil portant nomination d'un membre du Comité des régions, proposé par la République d'Autriche Adoption.
- 7866/17. Projet de décision du Conseil portant nomination d'un suppléant du Comité des régions, proposé par la République de Finlande Adoption.

- 8088/17. Conseil de direction du Centre européen pour le développement de la formation professionnelle (CEDEFOP) Nomination de Mme Ann Miller (UK), membre dans la catégorie des représentants des gouvernements.
- 8097/17. Comité consultatif pour la coordination des systèmes de sécurité sociale Nomination de Mme Joanna Jasiewicz, membre titulaire pour la Pologne, en remplacement de M. Jeremi Mordasewicz, démissionnaire.
- 8113/17. Conseil d'administration de l'Institut européen pour l'égalité entre les hommes et les femmes Nomination de Mme Lucía Céron Hernández, membre titulaire espagnole, en remplacement de Mme Rosa Urbón Izquierdo, démissionnaire.
- COM(2017) 162 final. Proposition de décision du Conseil relative à la position à prendre au nom de l'Union européenne au sein du comité mixte institué par la convention régionale sur les règles d'origine préférentielles paneuroméditerranéennes en ce qui concerne la demande de l'Ukraine visant à obtenir le statut de partie contractante à ladite convention.
- COM(2017) 166 final. Proposition de décision du Conseil définissant la position à adopter au nom de l'Union européenne en ce qui concerne les propositions d'amendement des annexes de la convention sur la conservation des espèces migratrices appartenant à la faune sauvage, en vue de la douzième session de la conférence des parties.
- D049578/02. Règlement (UE) de la Commission modifiant les annexes II, III et IV du règlement (CE) n° 396/2005 du Parlement européen et du Conseil en ce qui concerne les limites maximales applicables aux résidus de benzovindiflupyr, de chlorantraniliprole, de deltaméthrine, d'éthofumesate, d'haloxyfop, d'isolat hypovirulent VC1 du virus de la mosaïque du pépino (PepMV), d'isolat hypovirulent VX1 du virus de la mosaïque du pépino (PepMV), d'oxathiapiproline, de penthiopyrade, de pyraclostrobine, de spirotétramate, d'huile de tournesol, de tolclofosméthyl et de trinéxapac présents dans ou sur certains produits.
- D049626/02. Règlement (UE) de la Commission modifiant les annexes II et III du règlement (CE) n° 396/2005 du Parlement européen et du Conseil en ce qui concerne les limites maximales applicables aux résidus d'acrinathrine, de métalaxyl et de thiabendazole présents dans ou sur certains produits.
 - Par lettre du vendredi 14 avril 2017, M. le Premier ministre a transmis, en application de l'article 88-4 de la Constitution, à M. le président de l'Assemblée nationale, les textes suivants :
- 7313/17 LIMITE. "Décisions Prüm" Projet de décision d'exécution du Conseil concernant le lancement de l'échange automatisé de données pour ce qui est des données dactyloscopiques au Portugal.
- COM(2017) 169 final. Proposition de décision d'exécution du Conseil autorisant la République italienne à appliquer une mesure particulière dérogatoire aux articles 206 et 226 de la directive 2006/112/CE relative au système commun de taxe sur la valeur ajoutée.
- COM(2017) 161 final. Proposition de Décision d'exécution du Conseil soumettant la nouvelle substance psychoactive N-(1-phénéthylpipéridine-4-yl)-N-phénylacrylamide (acryloylfentanyl) à des mesures de contrôle.
- COM(2017) 182 final LIMITE. Proposition de décision du Conseil concernant la prolongation du droit accordé aux coproductions en vertu de l'article 5 du protocole relatif à la coopération dans le domaine culturel joint à l'accord de libre-échange entre l'Union européenne et ses États membres, d'une part, et la République de Corée, d'autre part.

- Par lettre du mardi 25 avril 2017, M. le Premier ministre a transmis, en application de l'article 88-4 de la Constitution, à M. le président de l'Assemblée nationale, les textes suivants :
- 8114/17. Comité consultatif pour la sécurité et la santé sur le lieu du travail Nomination de M. Pavel FOŠUM, membre suppléant pour la République tchèque, en remplacement de M. Zdenek ŠMERHOVSKÝ, démissionnaire.
- COM(2017) 157 final. Proposition de décision du Parlement européen et du Conseil relative à la mobilisation du Fonds européen d'ajustement à la mondialisation à la suite d'une demande de la Finlande – EGF/2016/008 FI/Nokia Network Systems.
- COM(2017) 174 final. Proposition de décision du Conseil relative à la position à prendre au nom de l'Union européenne au sein de l'Organisation maritime internationale, lors de la 98e session du comité de la sécurité maritime et de la 71e session du comité de la protection du milieu marin, sur l'adoption des amendements à la règle SOLAS II-1/23, à la règle SOLAS II-2/9.4.1.3, aux recueils de règles de sécurité applicables aux engins à grande vitesse de 1994 et 2000, au recueil international de règles applicables aux engins de sauvetage et à l'appendice V de l'annexe VI de la Convention MARPOL.
- DEC 06/2017. Virements de crédits No DEC 06/2017 à l'intérieur de la Section III Commission du budget général pour l'exercice 2017.
 - Par lettre du mercredi 26 avril 2017, M. le Premier ministre a transmis, en application de l'article 88-4 de la Constitution, à M. le président de l'Assemblée nationale, les textes suivants :
- COM(2017) 188 final. Projet de budget rectificatif n° 2 au budget général 2017 budgétisation de l'excédent de l'exercice 2016.
- 8357/17. Comité consultatif pour la libre circulation des travailleurs Nomination de Mme Riitta Wärn, membre titulaire pour la Finlande, en remplacement de Mme Jenni Ruokonen, démissionnaire.
- 8410/17. Comité consultatif pour la sécurité et la santé sur le lieu du travail Nomination de Mme Anne Mironen, membre titulaire finlandais, en remplacement de Mme Raili Perimäki, membre démissionnaire.
- 8356/17. Comité consultatif pour la libre circulation des travailleurs Nomination de Mme Katja Leppänen, membre suppléant pour la Finlande, en remplacement de M. Simopekka Koivu, démissionnaire.
- 8336/17. Décision du Conseil portant nomination de trois membres et de deux suppléants du Comité des régions, proposés par la République de Chypre.
- COM(2017) 77 final LIMITE. Proposition de décision d'exécution du Conseil arrêtant une recommandation pour remédier aux manquements constatés lors de l'évaluation de 2016 de l'application, par la Croatie, de l'acquis de Schengen dans le domaine de la coopération policière.
- D046260/03. Règlement de la Commission modifiant le règlement (CE) nº 1107/2009 du Parlement européen et du Conseil concernant la mise sur le marché des produits phytopharmaceutiques en ce qui concerne les critères d'approbation des substances actives à faible risque.
- JOIN(2017) 14 final LIMITE. Proposition conjointe de décision du Conseil relative à la position à adopter par l'Union au sein du Conseil d'association institué par l'accord euro-méditerranéen établissant une association entre les Communautés européennes et leurs États membres, d'une part, et la République arabe d'Égypte, d'autre part, en ce qui concerne l'adoption d'une recommandation sur les priorités du partenariat UE-ÉGYPTE.

- Par lettre du vendredi 28 avril 2017, M. le Premier ministre a transmis, en application de l'article 88-4 de la Constitution, à M. le président de l'Assemblée nationale, les textes suivants :
- 7954/17. Décision du Conseil portant nomination d'un membre suppléant, pour le Portugal, au conseil de direction de la Fondation européenne pour l'amélioration des conditions de vie et de travail.
- 8152/17. Comité consultatif pour la libre circulation des travailleurs Nomination de Mme Lydia Lousberg, membre titulaire pour les Pays-Bas, en remplacement de M. Onno Brinkman, démissionnaire.
- COM(2017) 186 final. Proposition de décision du Conseil relative à la signature, au nom de l'Union européenne et de ses États membres, et à l'application provisoire du protocole à l'accord de partenariat et de coopération établissant un partenariat entre les Communautés européennes et leurs États membres, d'une part, et la République d'Ouzbékistan, d'autre part, visant à tenir compte de l'adhésion de la République de Croatie à l'Union européenne.
- COM(2017) 187 final. Proposition de décision du Conseil relative à la conclusion, au nom de l'Union européenne et de ses États membres, du protocole à l'accord de partenariat et de coopération établissant un partenariat entre les Communautés européennes et leurs États membres, d'une part, et la République d'Ouzbékistan, d'autre part, visant à tenir compte de l'adhésion de la République de Croatie à l'Union européenne.
- COM(2017) 190 final. Recommandation de décision du Conseil portant approbation de la conclusion, par la Commission européenne, au nom de la Communauté européenne de l'énergie atomique, du protocole à l'accord de partenariat et de coopération établissant un partenariat entre les Communautés européennes et leurs États membres, d'une part, et la République d'Ouzbékistan, d'autre part, visant à tenir compte de l'adhésion de la République de Croatie à l'Union européenne.
- D050291/02. Règlement de la Commission modifiant l'annexe VII du règlement (CE) nº 882/2004 du Parlement européen et du Conseil en ce qui concerne la désignation du laboratoire de référence de l'Union européenne pour les virus d'origine alimentaire.
 - Par lettre du mercredi 3 mai 2017, M. le Premier ministre a transmis, en application de l'article 88-4 de la Constitution, à M. le président de l'Assemblée nationale, les textes suivants:
- 8115/17. Conseil de direction de l'Agence européenne pour la sécurité et la santé au travail - Nomination de M. Pavel Fošum, membre suppléant pour la République tchèque, en remplacement de M. Zdenèk Smerhovský, démissionnaire.
- COM(2017) 253 final. Proposition de directive du Parlement européen et du Conseil concernant l'équilibre entre vie professionnelle et vie privée des parents et aidants et abrogeant la directive 2010/18/UE du Conseil.
 - Par lettre du vendredi 5 mai 2017, M. le Premier ministre a transmis, en application de l'article 88-4 de la Constitution, à M. le président de l'Assemblée nationale, les textes suivants :
- 8118/17 LIMITE. Décision du Conseil portant mise à jour et modification de la liste des personnes, groupes et entités auxquels s'appliquent les articles 2, 3 et 4 de la position commune 2001/931/PESC relative à l'application de mesures spécifiques en vue de lutter contre le terrorisme, et modifiant la décision (PESC) 2017/154.
- 8119/17 LIMITE. Règlement d'exécution du Conseil mettant en œuvre l'article 2, paragraphe 3, du règlement (CE) n° 2580/2001 concernant l'adoption de mesures restrictives

- spécifiques à l'encontre de certaines personnes et entités dans le cadre de la lutte contre le terrorisme, et modifiant le règlement d'exécution (UE) 2017/150.
- 8124/17 LIMITE. Décision du Conseil à l'appui de la mise en œuvre de la résolution 1540 (2004) du Conseil de sécurité des Nations unies relative à la non-prolifération des armes de destruction massive et de leurs vecteurs.
- 7759/17 LIMITE. Décision du Conseil portant nomination de douze membres du conseil d'administration de l'Agence européenne des produits chimiques.
- 8561/17. Décision du Conseil modifiant la décision 1999/70/CE concernant les commissaires aux comptes extérieurs des Banques centrales nationales en ce qui concerne le commissaire aux comptes extérieur de la Banque nationale de Belgique.
- COM(2017) 226 final. Proposition de décision d'exécution du Conseil arrêtant une recommandation relative à la prolongation du contrôle temporaire aux frontières intérieures en cas de circonstances exceptionnelles mettant en péril le fonctionnement global de l'espace Schengen.
- D050365/02. Règlement (UE) de la Commission modifiant l'annexe II du règlement (CE) nº 1333/2008 du Parlement européen et du Conseil en ce qui concerne l'utilisation du carbonate de potassium (E 501) sur les fruits et légumes épluchés, coupés et râpés.
- D050685/01. Décision de la Commission modifiant la décision 2013/162/UE afin de réviser les allocations annuelles de quotas d'émission des États membres pour la période 2017-2020.
 - Par lettre du mercredi 10 mai 2017, M. le Premier ministre a transmis, en application de l'article 88-4 de la Constitution, à M. le président de l'Assemblée nationale, les textes suivants:
- 8324/17. Décision du Conseil portant nomination d'un membre de la Cour des comptes.
- 8866/17. Comité consultatif pour la sécurité et la santé sur le lieu du travail Nomination de Mme Marta J. Glowacka, membre titulaire pour l'Autriche, en remplacement de Mme Julia Schitter, démissionnaire.
- D050364/02. Règlement de la Commission modifiant l'annexe III du règlement (CE) nº 1333/2008 du Parlement européen et du Conseil en ce qui concerne l'utilisation de dioxyde de silicium (E 551) dans le nitrate de potassium (E 252)
- D050903/02. Décision de la Commission modifiant la décision 2014/256/UE afin de prolonger la période de validité des critères écologiques pour l'attribution du label écologique de l'Union européenne aux produits en papier transformé.
 - Par lettre du vendredi 12 mai 2017, M. le Premier ministre a transmis, en application de l'article 88-4 de la Constitution, à M. le président de l'Assemblée nationale, les textes suivants:
- COM(2017) 214 final. Proposition de décision du Conseil établissant la position à adopter, au nom de l'Union européenne, au sein de la réunion des parties à l'accord relatif aux pêches dans le sud de l'océan Indien (SIOFA) et abrogeant la décision 14404/12.
- COM(2017) 215 final. Proposition de décision du Conseil établissant la position à adopter, au nom de l'Union européenne, lors de la conférence annuelle des parties à la

- Convention sur la conservation et la gestion des ressources en colin dans la partie centrale de la mer de Béring, et abrogeant la décision 11724/12.
- COM(2017) 216 final. Proposition de décision du Conseil établissant la position à adopter, au nom de l'Union européenne, au sein de l'Organisation régionale de gestion des pêches du Pacifique Sud (ORGPPS) et abrogeant la décision 14405/12.
- COM(2017) 221 final. Proposition de décision du Conseil établissant la position à adopter au nom de l'Union européenne en ce qui concerne certaines résolutions devant être votées dans le cadre de l'Organisation internationale de la vigne et du vin (OIV).
 - Par lettre du jeudi 18 mai 2017, M. le Premier ministre a transmis, en application de l'article 88-4 de la Constitution, à M. le président de l'Assemblée nationale, les textes suivants :
- 8876/17. Décision du Conseil portant nomination d'un membre du Comité des régions, proposé par le Royaume de Suède.
- 8880/17. Décision du Conseil portant nomination d'un suppléant du Comité des régions, proposé par la République fédérale d'Allemagne.
- 8884/17. Décision du Conseil portant nomination de trois membres et de six suppléants du Comité des régions, proposés par la République tchèque.
- COM(2017) 175 final RESTREINT. Recommandation de décision du Conseil autorisant l'ouverture de négociations en vue d'un accord entre l'Union européenne et le Global Green Growth Institute.
- COM(2017) 191 final RESTREINT. Recommandation de décision du Conseil autorisant l'ouverture de négociations concernant l'adaptation de certains protocoles de l'accord entre l'Union européenne et le Royaume du Maroc.
- COM(2017) 199 final. Proposition de décision du Conseil relative à la conclusion, au nom de l'Union européenne, d'un accord entre l'Union européenne et l'Islande établissant des règles complémentaires relatives à l'instrument de soutien financier dans le domaine des frontières extérieures et des visas, dans le cadre du Fonds pour la sécurité intérieure, pour la période 2014-2020.
- COM(2017) 207 final. Proposition de décision du Conseil relative à la signature, au nom de l'Union européenne, et à l'application provisoire de l'accord entre l'Union européenne et l'Islande établissant des règles complémentaires en lien avec l'instrument de soutien financier dans le domaine des frontières extérieures et des visas, dans le cadre du Fonds pour la sécurité intérieure pour la période 2014-2020.
- D043211/04. Règlement (UE) de la Commission modifiant le règlement (CE) n° 2073/2005 en ce qui concerne la présence de Campylobacter dans les carcasses de poulets de chair.
- D050582/03. Directive (UE) de la Commission complétant la directive 2001/83/CE du Parlement européen et du Conseil en ce qui concerne les principes et lignes directrices relatifs aux bonnes pratiques de fabrication pour les médicaments à usage humain.
- D050748/01. Décision de la Commission désignant, en application de la directive 2006/7/CE du Parlement européen et du Conseil, la norme EN ISO 17994:2014 en tant que norme pour l'équivalence des méthodes microbiologiques.

- Par lettre du vendredi 19 mai 2017, M. le Premier ministre a transmis, en application de l'article 88-4 de la Constitution, à M. le président de l'Assemblée nationale, les textes suivants :
- D050363/02. Règlement (UE) de la Commission modifiant l'annexe II du règlement (CE) n° 1333/2008 du Parlement européen et du Conseil et l'annexe du règlement (UE) n° 231/2012 de la Commission en ce qui concerne le polyaspartate de potassium.
- D050682/01. Règlement (UE) de la Commission modifiant le règlement (UE) n° 1031/2010 afin d'aligner la mise aux enchères des quotas sur la décision (UE) 2015/1814 et d'enregistrer une plate-forme d'enchères devant être désignée par le Royaume-Uni.
- D050905/02 LIMITE. Règlement (UE) de la Commission portant application, pour l'année de référence 2018, du règlement (CE) n° 808/2004 du Parlement européen et du Conseil concernant les statistiques communautaires sur la société de l'information.
 - Par lettre du mercredi 24 mai 2017, M. le Premier ministre a transmis, en application de l'article 88-4 de la Constitution, à M. le président de l'Assemblée nationale, les textes suivants :
- 8277/17 LIMITE. Règlement d'exécution du Conseil mettant en œuvre le règlement (UE) n° 36/2012 concernant des mesures restrictives en raison de la situation en Syrie.
- 8276/17 LIMITE. Décision du Conseil modifiant la décision 2013/255/PESC concernant des mesures restrictives à l'encontre de la Syrie.
- 7982/17. Décision du Conseil relative à la signature et à la conclusion de l'accord entre le Canada et l'Union européenne sur les procédures de sécurité pour l'échange d'informations classifiées et leur protection.
- 7984/17. Accord entre le Canada et l'Union européenne sur les procédures de sécurité pour l'échange et la protection d'informations classifiées.
- 8690/17 LIMITE. Décision d'exécution du Conseil mettant en œuvre la décision 2010/788/PESC concernant l'adoption de mesures restrictives à l'encontre de la République démocratique du Congo.
- 8692/17 LIMITE. Règlement d'exécution du Conseil mettant en œuvre l'article 9, paragraphe 2, du règlement (CE) n° 1183/2005 instituant certaines mesures restrictives spécifiques à l'encontre des personnes agissant en violation de l'embargo sur les armes imposé à la République démocratique du Congo.
- 8977/17 LIMITE. Décision du Conseil concernant les activités de communication de l'Union à l'appui de la mise en oeuvre du traité sur le commerce des armes.
- 9364/17. Comité consultatif pour la sécurité et la santé sur le lieu du travail Nomination de Mme Ana García de la Torre, membre suppléant pour l'Espagne, en remplacement de Mme Marisa Rufino, démissionnaire.
- 9365/17. Conseil de direction de l'Agence européenne pour la sécurité et la santé au travail Nomination de Mme Ana García de la Torre, membre suppléant pour l'Espagne, en remplacement de Mme Marisa Rufino, démissionnaire.
- COM(2017) 244 final. Proposition de règlement du Conseil modifiant le règlement (UE) n° 1388/2013 portant ouverture et mode de gestion de contingents tarifaires autonomes de l'Union pour certains produits agricoles et industriels.
- COM(2017) 245 final. Proposition de règlement du Conseil modifiant le règlement (UE) n° 1387/2013 portant suspension des droits autonomes du tarif douanier commun sur certains produits agricoles et industriels.

- COM(2017) 257 final. Proposition de règlement du Parlement européen et du Conseil fixant les conditions et la procédure qui permettent à la Commission de demander aux entreprises et associations d'entreprises de fournir des renseignements en rapport avec le marché intérieur et des domaines connexes.
 - Par lettre du vendredi 26 mai 2017, M. le Premier ministre a transmis, en application de l'article 88-4 de la Constitution, à M. le président de l'Assemblée nationale, les textes suivants :
- 6058/17 LIMITE. Décision du Conseil modifiant la décision (PESC) 2016/849 concernant des mesures restrictives à l'encontre de la République populaire démocratique de Corée.
- 6059/17 LIMITE. Règlement du Conseil modifiant le règlement (CE) n° 329/2007 concernant des mesures restrictives à l'encontre de la République populaire démocratique de Corée.
- 7385/17 LIMITE. Décision du Conseil modifiant la décision 2013/184/PESC concernant les mesures restrictives à l'encontre du Myanmar/de la Birmanie.
- 7518/17 LIMITE. Décision d'exécution du Conseil modifiant la décision (PESC) 2016/849 concernant des mesures restrictives à l'encontre de la République populaire démocratique de Corée.
 - Par lettre du mercredi 31 mai 2017, M. le Premier ministre a transmis, en application de l'article 88-4 de la Constitution, à M. le président de l'Assemblée nationale, les textes suivants :
- COM(2017) 170 final. Proposition de décision d'exécution du Conseil autorisant le Royaume-Uni à appliquer des taux réduits de taxation aux carburants consommés dans les Hébrides intérieures et extérieures, les îles septentrionales (Northern Isles), les îles du Firth of Clyde et les îles Scilly, conformément à l'article 19 de la directive 2003/96/CE.
- COM(2017) 208 final. Proposition de règlement du Parlement européen et du Conseil modifiant le règlement (UE) nº 648/2012 en ce qui concerne l'obligation de compensation, la suspension de l'obligation de compensation, les obligations de déclaration, les techniques d'atténuation des risques pour les contrats dérivés de gré à gré non compensés par une contrepartie centrale, l'enregistrement et la surveillance des référentiels centraux et les exigences applicables aux référentiels centraux.
- COM(2017) 238 final. Recommandation de décision du Conseil autorisant l'ouverture de négociations en vue de la conclusion d'un instrument relatif à l'exécution des accords de règlement commerciaux internationaux issus de la conciliation dans le cadre de la Commission des Nations unies pour le droit commercial international (CNUDCI).
- COM(2017) 273 final. Proposition de décision du Conseil relative à la position à prendre, au nom de l'Union européenne, au sein du Comité européen pour l'élaboration de standards dans le domaine de la navigation intérieure (CESNI) et lors de la session plénière de la Commission centrale pour la navigation du Rhin (CCNR) sur l'adoption de standards établissant les prescriptions techniques applicables aux bateaux de navigation intérieure et sur la modification des dispositions transitoires concernant ces bateaux.
- COM(2017) 529 final. Recommandation de décision du Conseil abrogeant la décision 2014/56/UE sur l'existence d'un déficit excessif en Croatie.
- DEC 07/2017. Proposition de virement de crédits n° DEC 07/2017 à l'intérieur de la section III Commission du budget général pour l'exercice 2017.

- Par lettre du vendredi 2 juin 2017, Monsieur le Premier ministre a transmis, en application de l'article 88-4 de la Constitution, à Monsieur le Président de l'Assemblée nationale, les textes suivants :
- 8910/17. Décision du Conseil du 7 mai 2007 relative aux modalités pratiques et de procédure en vue de la désignation, par le Conseil, de deux membres du jury de sélection et du jury de suivi et de conseil dans le cadre de l'action communautaire en faveur de la manifestation « Capitale européenne de la culture » (décision 2007/324/CE) Remplacement du membre hongrois du jury.
- 9406/17. Projet de décision d'exécution du Conseil concernant le lancement de l'échange automatisé de données relatif aux données des registres d'immatriculation des véhicules en Croatie
- COM(2017) 210 final LIMITE. Proposition de décision d'exécution du Conseil arrêtant une recommandation pour remédier aux manquements constatés lors de l'évaluation pour 2015 de l'application, par le Liechtenstein, de l'acquis de Schengen dans le domaine de la protection des données.
- COM(2017) 267 final. Proposition de décision du Conseil établissant la position à adopter au nom de l'Union européenne, au sein des comités compétents de la Commission économique pour l'Europe des Nations unies, sur les propositions d'amendements aux règlements nos 4, 6, 7, 14, 16, 19, 23, 30, 38, 48, 50, 51, 54, 55, 77, 80, 83, 87, 91, 98, 106, 112, 113, 119, 123, 129 et 143 de l'ONU, sur deux propositions d'amendements aux règlements techniques mondiaux nos 1 et 15 de l'ONU, sur une proposition de nouveau règlement technique mondial de l'ONU concernant la procédure de mesure des émissions par évaporation, sur la confirmation du maintien de trois inscriptions dans le recueil des règlements techniques mondiaux admissibles de l'ONU et sur une décision par consensus relative à l'emploi du terme « RTM ONU ».
 - Par lettre du mercredi 7 juin 2017, Monsieur le Premier ministre a transmis, en application de l'article 88-4 de la Constitution, à Monsieur le Président de l'Assemblée nationale, les textes suivants :
- COM(2017) 256 final. Proposition de règlement du Parlement européen et du Conseil établissant un portail numérique unique pour donner accès à des informations, des procédures et des services d'assistance et de résolution de problèmes, et modifiant le règlement (UE) nº 1024/2012.
- COM(2017) 258 final. Proposition de décision du Conseil relative à la conclusion de l'accord de coopération entre l'Union européenne et l'Agence pour la Sécurité de la Navigation Aérienne en Afrique et à Madagascar (ASECNA) relatif au développement de la radionavigation par satellite et à la fourniture des services associés dans la zone de compétence de l'ASECNA au profit de l'aviation civile.
- COM(2017) 262 final. Proposition de règlement du Parlement européen et du Conseil définissant le cadre juridique applicable au corps européen de solidarité et modifiant les règlements (UE) n° 1288/2013, (UE) n° 1293/2013, (UE) n° 1303/2013, (UE) n° 1305/2013 et (UE) n° 1306/2013 et la décision n 1313/2013/UE.
- COM(2017) 265 final. Proposition de décision du Conseil relative à la position à prendre au nom de l'Union au sein du sous-comité sanitaire et phytosanitaire institué par l'accord d'association entre l'Union européenne et la Communauté européenne de l'énergie atomique et leurs États membres, d'une part, et l'Ukraine, d'autre part.
- COM(2017) 269 final. Proposition de décision du Conseil relative à la position à adopter au nom de l'Union européenne au sein du conseil d'association UE-République

- de Moldavie en ce qui concerne la modification de l'annexe XXVI de l'accord d'association UE-République de Moldavie du 27 juin 2014.
- COM(2017) 275 final. Proposition de directive du Parlement européen et du Conseil modifiant la directive 1999/62/CE relative à la taxation des poids lourds pour l'utilisation de certaines infrastructures.
- COM(2017) 277 final. Proposition de règlement du Parlement européen et du Conseil modifiant le règlement (CE) n° 561/2006 en ce qui concerne les exigences minimales relatives aux durées maximales de conduite journalière et hebdomadaire et à la durée minimale des pauses et des temps de repos journalier et hebdomadaire, et le règlement (UE) n° 165/2014 en ce qui concerne la localisation au moyen de tachygraphes.
- COM(2017) 278 final. Proposition de directive du Parlement européen et du Conseil modifiant la directive 2006/22/CE quant aux exigences en matière de contrôle et établissant des règles spécifiques en ce qui concerne la directive 96/71/CE et la directive 2014/67/UE pour le détachement de conducteurs dans le secteur du transport routier.
- COM(2017) 279 final. Proposition de règlement du Parlement européen et du Conseil concernant la surveillance et la communication des données relatives aux émissions de CO2 et à la consommation de carburant des véhicules utilitaires lourds neufs.
- COM(2017) 281 final. Proposition de règlement du Parlement européen et du Conseil modifiant le règlement (CE) n° 1071/2009 et le règlement (CE) n°1072/2009 en vue de les adapter aux évolutions du secteur.
- COM(2017) 282 final. Proposition de directive du Parlement européen et du Conseil modifiant la directive 2006/1/CE relative à l'utilisation de véhicules loués sans chauffeur dans le transport de marchandises par route.
- 9408/17. Décision du Conseil portant nomination du viceprésident de l'Office communautaire des variétés végétales.
- 9731/17. Conseil de direction du Centre européen pour le développement de la formation professionnelle (CEDEFOP) Nomination de Mme Krisztina Vujkov Tomorné (HU), membre dans la catégorie des représentants des gouvernements.
 - Par lettre du jeudi 8 juin 2017, Monsieur le Premier ministre a transmis, en application de l'article 88-4 de la Constitution, à Monsieur le Président de l'Assemblée nationale, les textes suivants:
- 9153/17 LIMITE. Décision du Conseil autorisant l'ouverture de négociations avec la République du Mali en vue de la conclusion d'un accord sur le statut de la mission PSDC de l'Union européenne au Mali (EUCAP Sahel Mali) remplaçant l'accord sous forme d'échange de lettres entre l'Union européenne et la République du Mali relatif au statut de l'EUCAP Sahel Mali.
- 9631/17 LIMITE. Décision du Conseil modifiant la décision 2014/386/PESC concernant des mesures restrictives en réponse à l'annexion illégale de la Crimée et de Sébastopol.
- 9827/17 LIMITE. Décision 2012/285/PESC du Conseil concernant des mesures restrictives à l'encontre de certaines personnes, entités et organismes menaçant la paix, la sécurité ou la stabilité de la République de Guinée-Bissau Règlement (UE) n° 377/2012 du Conseil concernant des mesures restrictives à l'encontre de certaines personnes, entités et organismes menaçant la paix, la sécurité ou la stabilité de la République de Guinée-Bissau réexamen.

- Par lettre du vendredi 9 juin 2017, Monsieur le Premier ministre a transmis, en application de l'article 88-4 de la Constitution, à Monsieur le Président de l'Assemblée nationale, les textes suivants :
- 9758/17. Comité consultatif pour la sécurité et la santé sur le lieu du travail Nomination de M. Rasmus Raabjerg Nielsen, membre titulaire danois, en remplacement de Mme Maria Bjerre, membre démissionnaire.
- 9912/17. Comité consultatif pour la libre circulation des travailleurs Nomination de M. B.H Van Der Wal, membre suppléant pour les Pays-Bas, en remplacement de M. Henk Bosscher, démissionnaire.
- COM(2017) 176 final LIMITE. Proposition de décision d'exécution du Conseil arrêtant une recommandation pour remédier aux manquements constatés lors de l'évaluation de 2016 de l'application, par Malte, de l'acquis de Schengen en matière de retour.
- COM(2017) 177 final LIMITE. Proposition de décision d'exécution du Conseil arrêtant une recommandation pour remédier aux manquements constatés lors de l'évaluation pour 2016 de l'application, par Malte, de l'acquis de Schengen dans le domaine de la gestion des frontières extérieures.
- COM(2017) 178 final LIMITE. Proposition de décision d'exécution du Conseil arrêtant une recommandation pour remédier aux manquements constatés lors de l'évaluation de 2016 de l'application, par Malte, de l'acquis de Schengen dans le domaine de la politique commune de visas.
- COM(2017) 180 final LIMITE. Proposition de décision d'exécution du Conseil arrêtant une recommandation pour remédier aux manquements constatés lors de l'évaluation de 2016 de l'application, par Malte, de l'acquis de Schengen dans le domaine de la coopération policière.
- COM(2017) 263 final LIMITE. Proposition de décision du Conseil établissant une procédure simplifiée pour l'établissement de positions de l'Union au sein du Conseil des Membres du Conseil oléicole international.
- COM(2017) 264 final LIMITE. Proposition de décision du Conseil relative à la conclusion de l'accord international de 2015 sur l'huile d'olive et les olives de table.
- COM(2017) 266 final. Proposition de décision du Parlement européen et du Conseil relative à la mobilisation du Fonds européen d'ajustement à la mondialisation à la suite d'une demande présentée par l'Espagne –EGF/2017/001 ES/Castilla y León mining.
- COM(2017) 288 final. Projet de budget rectificatif n° 3 au budget général 2017 Accroissement des ressources budgétaires de l'initiative pour l'emploi des jeunes (IEJ) afin de poursuivre la réduction du chômage des jeunes dans toute l'Union européenne et mise à jour des tableaux des effectifs de l'organisme décentralisé ACER et de l'entreprise commune SESAR2.
- DEC 08/2017. Proposition de virement de crédits n° DEC 08/2017 Section III Commission du budget général 2017.
- DEC 09/2017. Proposition de virement de crédits n° DEC 09/2017 Section III Commission du budget général 2017.

Par lettre du mercredi 14 juin 2017, Monsieur le Premier ministre a transmis, en application de l'article 88-4 de la Constitution, à Monsieur le président de l'Assemblée nationale, les textes suivants :

8659/17. – Décision du Conseil portant nomination d'un membre du Comité des régions, proposé par la République d'Autriche.

- 9263/17 LIMITE. Décision du Conseil portant nomination de deux membres du comité de personnalités éminentes indépendantes conformément à l'article 11, paragraphe 1, du règlement (UE, Euratom) n° 1141/2014 du Parlement européen et du Conseil relatif au statut et au financement des partis politiques européens et des fondations politiques européennes.
- 9859/17. Décision du Conseil portant nomination d'un membre du Comité économique et social européen, proposé par la République française.
- 9918/1/17. Comité consultatif pour la libre circulation des travailleurs Nomination de Mme Andrea SZARVAS, membre titulaire pour la Hongrie, en remplacement de Mme Rita ANTÓNI, démissionnaire.
- 9943/17. Décision du Conseil portant nomination d'un membre du Comité des régions, proposé par le Royaume d'Espagne.
- 10148/17. Conseil de direction du Centre européen pour le développement de la formation professionnelle (CEDEFOP) Nomination de Mme Lise Lotte TOFT (DK), membre dans la catégorie des représentants des gouvernements.
- COM(2017) 276 final. Proposition de directive du Conseil modifiant la directive 1999/62/CE relative à la taxation des poids lourds pour l'utilisation de certaines infrastructures, en ce qui concerne certaines dispositions concernant la taxation des véhicules.
- COM(2017) 280 final. Proposition de directive du Parlement européen et du Conseil concernant l'interopérabilité des systèmes de télépéage et facilitant l'échange transfrontière d'informations relatives au défaut de paiement des redevances routières dans l'Union (refonte) (Texte présentant de l'intérêt pour l'EEE).
- COM(2017) 289 final. Proposition de règlement du Parlement européen et du Conseil visant à préserver la concurrence dans le domaine du transport aérien et abrogeant le règlement (CE) n° 868/2004.
- COM(2017) 293 final. Proposition de décision d'exécution du Conseil autorisant la République de Croatie à introduire une mesure particulière dérogatoire à l'article 287 de la directive 2006/112/CE relative au système commun de taxe sur la valeur ajoutée.
- COM(2017) 297 final. Proposition de décision du Conseil modifiant la décision n° 189/2014/UE du Conseil autorisant la France à appliquer un taux réduit concernant certaines taxes indirectes sur le rhum «traditionnel» produit en Guadeloupe, en Guyane française, en Martinique et à La Réunion et abrogeant la décision 2007/659/CE.
- DEC 10/2017. Proposition de virement de crédits n° DEC 10/2017 à l'intérieur de la section III Commission du budget général pour l'exercice 2017.

Par lettre du vendredi 16 juin 2017, Monsieur le Premier ministre a transmis, en application de l'article 88-4 de la Constitution, à Monsieur le Président de l'Assemblée nationale, les textes suivants:

- 9713/17 LIMITE. Décision du Conseil portant nomination du président d'une chambre de recours de l'Office de l'Union européenne pour la propriété intellectuelle.
- 10030/17. Projet de décision du Conseil concernant la mise en application en République de Bulgarie et en Roumanie de certaines dispositions de l'acquis de Schengen relatives au système d'information sur les visas.
- COM(2017) 314 final. Proposition de décision d'exécution du Conseil modifiant la décision d'exécution (UE) 2015/1411 du Conseil portant approbation du programme d'ajustement macroéconomique de la Grèce.

COM(2017) 316 final. – Proposition de décision du Conseil relative à la position à adopter au nom de l'Union européenne au sein du Comité mixte de l'EEE au sujet d'une modification du protocole 31 de l'accord EEE concernant la coopération dans des secteurs particuliers en dehors des quatre libertés (ligne budgétaire 04 03 01 03).

DEC 11/2017. – Proposition de virement de crédits n° DEC11/2017 à l'intérieur de la Section III - Commission - du budget général pour l'exercice 2017.

Par lettre du mardi 20 juin 2017, Monsieur le Premier ministre a transmis, en application de l'article 88-4 de la Constitution, à Monsieur le président de l'Assemblée nationale, les textes suivants :

COM(2017) 296 final. – Proposition de décision du Conseil relative aux contributions financières à verser par les États membres pour financer le Fonds européen de développement, notamment la deuxième tranche pour 2017.

COM(2017) 318 final. – Proposition de décision d'exécution du Conseil autorisant la République de Pologne à conclure, avec la République d'Ukraine, un accord comportant des mesures dérogatoires à l'article 2, paragraphe 1, point d), et à l'article 5 de la directive 2006/112/CE relative au système commun de taxe sur la valeur ajoutée, en ce qui concerne l'entretien de ponts routiers à la frontière entre la Pologne et l'Ukraine.

TEXTES TRANSMIS EN APPLICATION DU PROTOCOLE SUR L'APPLICATION DES PRINCIPES DE SUBSIDIARITÉ ET DE LA PROPORTIONNALITÉ ANNEXÉ AU TRAITÉ SUR L'UNION EUROPÉENNE ET AU TRAITÉ SUR LE FONCTIONNEMENT DE L'UNION EUROPÉENNE

Par lettre du mercredi 8 mars 2017, la Commission européenne a transmis, en application du protocole (n° 2) sur l'application des principes de subsidiarité et de proportionnalité, annexé au traité sur l'Union européenne et au traité sur le fonctionnement de l'Union européenne, à M. le président de l'Assemblée nationale, le texte suivant :

Proposition de règlement du Parlement européen et du Conseil adaptant aux articles 290 et 291 du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne une série d'actes juridiques prévoyant le recours à la procédure de réglementation avec contrôle [COM(2016) 799 final]

Par lettre du mardi 14 mars 2017, la Commission européenne a transmis, en application du protocole (n° 2) sur l'application des principes de subsidiarité et de proportionnalité, annexé au traité sur l'Union européenne et au traité sur le fonctionnement de l'Union européenne, à M. le président de l'Assemblée nationale, les textes suivants :

Proposition de règlement du Parlement européen et du Conseil concernant la reconnaissance mutuelle des décisions de gel et de confiscation [COM(2016) 819 final]

Proposition de règlement du Parlement européen et du Conseil adaptant à l'article 290 du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne une série d'actes juridiques dans le domaine de la justice prévoyant le recours à la procédure de réglementation avec contrôle [COM(2016) 798 final]

Proposition de directive du Parlement européen et du Conseil concernant des règles communes pour le marché intérieur de l'électricité (refonte) [COM(2016) 864 final]

Par lettre du mercredi 15 mars 2017, la Commission européenne a transmis, en application du protocole (n° 2) sur l'application des principes de subsidiarité et de proportionnalité, annexé au traité sur l'Union européenne et au traité sur le fonctionnement de l'Union européenne, à M. le président de l'Assemblée nationale, le texte suivant :

Proposition de règlement du Parlement européen et du Conseil relatif aux statistiques européennes d'entreprises, modifiant le règlement (CE) nº 184/2005 et abrogeant dix actes juridiques dans le domaine des statistiques d'entreprises [COM(2017) 114 final]

Par lettre du mercredi 22 mars 2017, la Commission européenne a transmis, en application du protocole (n° 2) sur l'application des principes de subsidiarité et de proportionnalité, annexé au traité sur l'Union européenne et au traité sur le fonctionnement de l'Union européenne, à M. le président de l'Assemblée nationale, les textes suivants :

Proposition de règlement du Parlement européen et du Conseil sur le marché intérieur de l'électricité (refonte) [COM(2016) 861 final]

Proposition de directive du Parlement et du Conseil relative à la promotion de l'utilisation de l'énergie produite à partir de sources renouvelables (refonte) [COM(2016) 767 final]

Par lettre du jeudi 23 mars 2017, la Commission européenne a transmis, en application du protocole (n° 2) sur l'application des principes de subsidiarité et de proportionnalité, annexé au traité sur l'Union européenne et au traité sur le fonctionnement de l'Union européenne, à M. le président de l'Assemblée nationale, les textes suivants :

Proposition de règlement du Parlement européen et du Conseil relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel par les institutions, organes et organismes de l'Union et à la libre circulation de ces données, et abrogeant le règlement (CE) n° 45/2001 et la décision n° 1247/2002/CE [COM(2017) 8 final]

Proposition de décision du Parlement européen et du Conseil modifiant la directive 2010/40/UE en ce qui concerne la période prévue pour l'adoption d'actes délégués (Texte présentant de l'intérêt pour l'EEE) [COM(2017) 136 final]

Par lettre du vendredi 31 mars 2017, la Commission européenne a transmis, en application du protocole (n° 2) sur l'application des principes de subsidiarité et de proportionnalité, annexé au traité sur l'Union européenne et au traité sur le fonctionnement de l'Union européenne, à M. le président de l'Assemblée nationale, le texte suivant:

Proposition de règlement du Parlement européen et du Conseil fixant le taux d'ajustement prévu par le règlement (UE) n° 1306/2013 pour les paiements directs en ce qui concerne l'année civile 2017 [COM(2017) 150 final]

Par lettre du mardi 4 avril 2017, la Commission européenne a transmis, en application du protocole (n° 2) sur l'application des principes de subsidiarité et de proportionnalité, annexé au traité sur l'Union européenne et au traité sur le fonctionnement de l'Union européenne, à M. le président de l'Assemblée nationale, les textes suivants:

Proposition de règlement du Parlement européen et du Conseil sur l'établissement, le fonctionnement et l'utilisation du système d'information Schengen (SIS) dans le domaine de la coopération policière et de la coopération judiciaire en matière pénale, modifiant le règlement (UE) n° 515/2014 et abrogeant le règlement (CE) n° 1986/2006, la décision 2007/533/JAI du Conseil et la décision 2010/261/UE de la Commission [COM(2016) 883 final]

Proposition de règlement du Parlement européen et du Conseil sur l'établissement, le fonctionnement et l'utilisation du système d'information Schengen (SIS) dans le domaine des vérifications aux frontières, modifiant le règlement (UE) n° 515/2014 et abrogeant le règlement (CE) n° 1987/2006 [COM(2016) 882 final]

Proposition de règlement du Parlement européen et du Conseil relatif à l'utilisation du système d'information Schengen aux fins du retour des ressortissants de pays tiers en séjour irrégulier [COM(2016) 881 final]

Par lettre du lundi 24 avril 2017, la Commission européenne a transmis, en application du protocole (n° 2) sur l'application des principes de subsidiarité et de proportionnalité, annexé au traité sur l'Union européenne et au traité sur le fonctionnement de l'Union européenne, à M. le président de l'Assemblée nationale, le texte suivant :

Proposition de directive du Parlement européen et du Conseil visant à doter les autorités de concurrence des États membres des moyens de mettre en œuvre plus efficacement les règles de concurrence et à garantir le bon fonctionnement du marché intérieur [COM(2017) 142 final]

Par lettre du mercredi 3 mai 2017, la Commission européenne a transmis, en application du protocole (n° 2) sur l'application des principes de subsidiarité et de proportionnalité, annexé au traité sur l'Union européenne et au traité sur le fonctionnement de l'Union européenne, à M. le président de l'Assemblée nationale, le texte suivant :

Proposition de directive du Parlement européen et du Conseil concernant l'équilibre entre vie professionnelle et vie privée des parents et aidants et abrogeant la directive 2010/18/UE du Conseil [COM(2017) 253 final]

Par lettre du mardi 23 mai 2017, la Commission européenne a transmis, en application du protocole (n° 2) sur l'application des principes de subsidiarité et de proportionnalité, annexé au traité sur l'Union européenne et au traité sur le fonctionnement de l'Union européenne, à M. le président de l'Assemblée nationale, le texte suivant :

Proposition de règlement du Parlement européen et du Conseil fixant les conditions et la procédure qui permettent à la Commission de demander aux entreprises et associations d'entreprises de fournir des renseignements en rapport avec le marché intérieur et des domaines connexes [COM(2017) 257 final]

Par lettre du mercredi 24 mai 2017, la Commission européenne a transmis, en application du protocole (n° 2) sur l'application des principes de subsidiarité et de proportionnalité, annexé au traité sur l'Union européenne et au traité sur le fonctionnement de l'Union européenne, à M. le président de l'Assemblée nationale, le texte suivant :

Proposition de règlement du Parlement européen et du Conseil modifiant le règlement (UE) n° 648/2012 en ce qui concerne l'obligation de compensation, la suspension de l'obligation de compensation, les obligations de déclaration, les techniques d'atténuation des risques pour les contrats dérivés de gré à gré non compensés par une contrepartie centrale, l'enregistrement et la surveillance des référentiels centraux et les exigences applicables aux référentiels centraux [COM(2017) 208 final]

Par lettre du jeudi 1" juin 2017, la Commission européenne a transmis, en application du protocole (n° 2) sur l'application des principes de subsidiarité et de proportionnalité, annexé au traité sur l'Union européenne et au traité sur le fonctionnement de l'Union européenne, à Monsieur le Président de l'Assemblée nationale, le texte suivant :

Proposition de règlement du Parlement européen et du Conseil établissant un portail numérique unique pour donner accès à des informations, des procédures et des services d'assistance et de résolution de problèmes, et modifiant le règlement (UE) nº 1024/2012 [COM(2017) 256 final]

Par lettre du mardi 6 juin 2017, la Commission européenne a transmis, en application du protocole (n° 2) sur l'application des principes de subsidiarité et de proportionnalité, annexé au traité sur l'Union européenne et au traité sur le fonctionnement de l'Union européenne, à Monsieur le Président de l'Assemblée nationale, le texte suivant :

Proposition de règlement du Parlement européen et du Conseil définissant le cadre juridique applicable au corps européen de solidarité et modifiant les règlements (UE) n° 1288/2013, (UE) n° 1293/2013, (UE) n° 1303/2013, (UE) n° 1305/2013 et (UE) n° 1306/2013 et la décision n° 1313/2013/UE [COM(2017) 262 final]

Par lettre du mercredi 7 juin 2017, la Commission européenne a transmis, en application du protocole (n° 2) sur l'application des principes de subsidiarité et de proportionnalité, annexé au traité sur l'Union européenne et au traité sur le fonctionnement de l'Union européenne, à Monsieur le Président de l'Assemblée nationale, les textes suivants :

Proposition de directive du Parlement européen et du Conseil modifiant la directive 2006/1/CE relative à l'utilisation de véhicules loués sans chauffeur dans le transport de marchandises par route [COM(2017) 282 final]

Proposition de directive du Parlement européen et du Conseil modifiant la directive 1999/62/CE relative à la taxation des poids lourds pour l'utilisation de certaines infrastructures [COM(2017) 275 final]

Par lettre du jeudi 8 juin 2017, la Commission européenne a transmis, en application du protocole (n° 2) sur l'application des principes de subsidiarité et de proportionnalité, annexé au traité sur l'Union européenne et au traité sur le fonctionnement de l'Union européenne, à Monsieur le Président de l'Assemblée nationale, les textes suivants :

Proposition de directive du Parlement européen et du Conseil modifiant la directive 2006/22/CE quant aux exigences en matière de contrôle et établissant des règles spécifiques en ce qui concerne la directive 96/71/CE et la directive 2014/67/UE pour le détachement de conducteurs dans le secteur du transport routier [COM(2017) 278 final]

Proposition de règlement du Parlement européen et du Conseil modifiant le règlement (CE) n° 561/2006 en ce qui concerne les exigences minimales relatives aux durées maximales de conduite journalière et hebdomadaire et à la durée minimale des pauses et des temps de repos journalier et hebdomadaire, et le règlement (UE) n° 165/2014 en ce qui concerne la localisation au moyen de tachygraphes [COM (2017) 277 final]

Proposition de règlement du Parlement européen et du Conseil concernant la surveillance et la communication des données relatives aux émissions de CO2 et à la consommation de carburant des véhicules utilitaires lourds neufs [COM (2017) 279 final]

Par lettre du vendredi 9 juin 2017, la Commission européenne a transmis, en application du protocole (n° 2) sur l'application des principes de subsidiarité et de proportionnalité, annexé au traité sur l'Union européenne et au traité sur le fonctionnement de l'Union européenne, à Monsieur le Président de l'Assemblée nationale, le texte suivant :

Proposition de règlement du Parlement européen et du Conseil visant à préserver la concurrence dans le domaine du transport aérien et abrogeant le règlement (CE) n° 868/2004 [COM(2017) 289 final]

Par lettre du lundi 12 juin 2017, la Commission européenne a transmis, en application du protocole (n° 2) sur l'application des principes de subsidiarité et de proportionnalité, annexé au traité sur l'Union européenne et au traité sur le fonctionnement de l'Union européenne, à Monsieur le Président de l'Assemblée nationale, les textes suivants :

Proposition de décision du Conseil modifiant la décision n° 189/2014/UE du Conseil autorisant la France à appliquer un taux réduit concernant certaines taxes indirectes sur le rhum «traditionnel» produit en Guadeloupe, en Guyane française, en Martinique et à La Réunion et abrogeant la décision 2007/659/CE [COM(2017) 297 final]

Proposition de directive du Parlement européen et du Conseil concernant l'interopérabilité des systèmes de télépéage et facilitant l'échange transfrontière d'informations relatives au défaut de paiement des redevances routières dans l'Union (refonte) (Texte présentant de l'intérêt pour l'EEE) [COM(2017) 280 final]

Proposition de règlement du Parlement européen et du Conseil modifiant le règlement (CE) n° 1071/2009 et le règlement (CE) n° 1072/2009 en vue de les adapter aux évolutions du secteur [COM(2017) 281 final]

Par lettre du mardi 13 juin 2017, la Commission européenne a transmis, en application du protocole (n° 2) sur l'application des principes de subsidiarité et de proportionnalité, annexé au traité sur l'Union européenne et au traité sur le fonctionnement de l'Union européenne, à Monsieur le Président de l'Assemblée nationale, le texte suivant :

Proposition de règlement du Parlement européen et du Conseil établissant le programme européen de développement industriel dans le domaine de la défense visant à soutenir la compétitivité et la capacité d'innovation de l'industrie de la défense de l'UE [COM(2017) 294 final]

Par lettre du mardi 20 juin 2017, la Commission européenne a transmis, en application du protocole (n° 2) sur l'application des principes de subsidiarité et de proportionnalité, annexé au traité sur l'Union européenne et au traité sur le fonctionnement de l'Union européenne, à Monsieur le Président de l'Assemblée nationale, le texte suivant :

Proposition de règlement du Parlement européen et du Conseil relatif à l'harmonisation du revenu national brut aux prix du marché (règlement RNB) abrogeant la directive 89/130/CEE, Euratom du Conseil et le règlement (CE, Euratom) n° 1287/2003 du Conseil [COM(2017) 329 final]

ORGANISME EXTRAPARLEMENTAIRE

COMITÉ STRATÉGIQUE DE L'ÉTABLISSEMENT PUBLIC SOCIÉTÉ DU CANAL SEINE-NORD EUROPE

(1 poste à pourvoir)

M. le président de l'Assemblée nationale a désigné, le 17 mars 2017, M. Stéphane Demilly.

PÉTITIONS

Reçues du 22 octobre 2015 au 22 février 2017 et examinées par la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République

Mme Françoise Descamps-Crosnier, rapporteure

Séance du 22 février 2017

Pétition nº 38 du 22 octobre 2015

M. Luc Viallon, 6, rue Saint Laurent 71150 Rully (pétition collective)

Le pétitionnaire s'oppose à l'adoption du projet de loi relatif à la santé déposé le 15 octobre 2014 sur le Bureau de l'Assemblée nationale, devenu la loi n° 2016-41 du 26 janvier 2016 de modernisation de notre système de santé.

Décision de la Commission: la loi n° 2016-41 du 26 janvier 2016 de modernisation de notre système de santé comporte plusieurs avancées significatives essentiellement destinées à faire face à trois défis majeurs : l'allongement de la durée de la vie, la progression des maladies chroniques, la persistance des inégalités de santé. Elle est l'aboutissement d'une réflexion lancée en septembre 2013.

La loi repose sur trois principaux piliers:

- le choix de faire de la prévention le socle du système de santé: instauration du paquet de cigarettes neutre, amélioration de l'information nutritionnelle, mise en place du médecin traitant de l'enfant, etc.;
- le choix de garantir l'accès aux soins : généralisation du tiers payant à tous les Français en 2017, création d'un numéro d'appel unique pour joindre un médecin de garde, définition de tarifs sociaux pour les lunettes et les prothèses dentaires et auditives, élaboration du « Pacte territoire santé » pour lutter contre la désertification médicale, etc.;
- le choix de créer de nouveaux droits pour les patients : institution de l'action de groupe en santé, reconnaissance du droit à l'oubli pour les anciens malades du cancer ou de pathologies lourdes, suppression du délai de réflexion pour l'interruption volontaire de grossesse (IVG), renforcement de la transparence sur les liens d'intérêt entre industries et acteurs de santé, etc.

Ces mesures sont complétées par la création d'un fonds d'investissement de 100 millions d'euros dédié à l'innovation en santé qui accompagnera les entrepreneurs pour mener à bien leurs projets.

Classement de la pétition.

Pétition nº 39 du 6 novembre 2015

M. Michel Le Lez, 4, cité de Kroaz-Kermel 29700 Plomelin (pétition collective)

Le pétitionnaire réclame l'inscription à l'ordre du jour de la proposition de loi de MM. Laurent Wauquiez et Dino Cinieri tendant à renforcer le fonctionnement démocratique du système de retraites (n° 2899).

Décision de la Commission: aux termes de l'article L. 222-5 du code de la sécurité sociale, la Caisse nationale d'assurance vieillesse des travailleurs salariés est administrée par un conseil d'administration de trente membres comprenant treize représentants des assurés sociaux désignés par les organisations syndicales de salariés interprofessionnelles représentatives au plan national, treize représentants des employeurs désignés par les organisations professionnelles nationales d'employeurs représentatives, quatre personnes qualifiées dans les domaines d'activité des caisses d'assurance vieillesse et désignées par l'autorité compétente de l'État, dont au moins un représentant des retraités. Siègent également, avec voix consultative, une personne désignée par l'Union nationale des associations familiales et trois représentants du personnel élus dans des conditions fixées par décret.

Les caisses d'assurance retraite et de la santé au travail (ex-CRAM) sont, en application de l'article L. 215-2 du même code, administrées par un conseil d'administration de vingt et un membres comprenant huit représentants des assurés sociaux désignés par les organisations syndicales de salariés interprofessionnelles représentatives au plan national, huit représentants des employeurs désignés par les organisations professionnelles nationales d'employeurs représentatives, un représentant désigné par la Fédération nationale de la mutualité française, quatre personnes qualifiées dans les domaines d'activité des caisses régionales d'assurance maladie et désignées par l'autorité compétente de l'Etat, dont au moins un représentant des retraités. Siègent également, avec voix consultative, un représentant des associations familiales désigné par les unions départementales des associations familiales territorialement compétentes dans la circonscription de la caisse et trois représentants du personnel élus dans des conditions fixées par décret.

Depuis 1983, les représentants des employeurs et des assurés sociaux ne sont pas élus mais désignés par les organisations syndicales de salariés et d'employeurs interprofessionnelles représentatives au plan national. La répartition des sièges entre les organisations syndicales de salariés est effectuée au regard de l'influence, au plan national, des cinq organisations syndicales interprofessionnelles les plus représentatives selon la répartition prévue aux articles D. 231-2 et D. 231-3 dudit code. Les représentants des assurés sociaux et des employeurs contribuent, par leur investissement dans le fonctionnement de la branche retraite, à la démocratie sociale qui fonde la sécurité sociale. Ils expriment leurs opinions sur les projets de loi ou de textes réglementaires soumis à l'avis du conseil d'administration de la Caisse nationale d'assurance vieillesse, se prononcent sur la convention d'objectifs et de gestion, adoptent le budget de fonctionnement de l'établissement, etc.

Le groupe Les Républicains aurait pu inscrire la proposition de loi à l'ordre du jour de l'une de ses journées réservées. Il ne l'a pas fait.

Classement de la pétition.

Pétition nº 40 du 28 janvier 2016

Mme Renée Brunet, Le Gamma, 97, boulevard Colonel Lafourcade 83300 Draguignan (pétition collective)

La pétitionnaire, au nom de l'association Éthique du cheval, demande que le cheval obtienne le statut d'animal de compagnie et soit protégé par la convention européenne pour la protection des animaux de compagnie du 13 novembre 1987.

Décision de la Commission: conformément au I de l'article L. 214-6 du code rural et de la pêche maritime, « [o]n entend par animal de compagnie tout animal détenu ou destiné à être détenu par l'homme pour son agrément ». Le cheval n'entre pas dans cette catégorie. En France, il est utilisé pour les courses hippiques, le sport (saut d'obstacles, dressage, endurance, etc.), le loisir, le travail et la production de viande. Animaux de rente, les équidés (chevaux, poneys et ânes) font l'objet – comme les autres animaux – d'un régime de protection régulièrement réexaminé et modifié au regard de l'évolution des connaissances scientifiques et des textes communautaires.

À ce jour, cette protection prend plusieurs formes.

Le chapitre IV du titre I^{et} du livre II de la partie législative du code rural et de la pêche maritime fixe un certain nombre de règles. L'article L. 214-1 pose le principe selon lequel « tout animal étant un être sensible doit être placé par son propriétaire dans des conditions compatibles avec les impératifs biologiques de son espèce ». Le premier alinéa de l'article L. 214-3 prohibe les « mauvais traitements envers les animaux domestiques ainsi qu'envers les animaux sauvages apprivoisés ou tenus en captivité ». La loi n° 2015-177 du 16 février 2015 relative à la modernisation et à la simplification du droit et des procédures dans les domaines de la justice et des affaires intérieures a marqué une nouvelle étape dans le processus de renforcement de la protection des animaux en insérant dans le code civil un article 515-14 aux termes duquel « les animaux sont des êtres vivants doués de sensibilité » même s'ils sont soumis au régime des biens.

Le chapitre IV du titre I^e du livre II de la partie législative du code rural et de la pêche maritime définit également les règles relatives aux lieux de vente, d'hébergement et de stationnement des animaux (articles L. 214-14 à L. 214-18).

Les dispositions relatives à l'élevage sont strictement encadrées par le droit international comme national. La convention européenne sur la protection des animaux dans les élevages du 10 mars 1976 et la directive 98/58/CE du Conseil, du 20 juillet 1998, concernant la protection des animaux dans les élevages visent à protéger les animaux d'élevage de toute souffrance inutile. Cette directive a été transposée par la loi n° 2001-6 du 4 janvier 2001 portant diverses dispositions d'adaptation au droit communautaire en matière de santé des animaux et de qualité sanitaire des denrées d'origine animale et modifiant le code rural et par l'arrêté du 25 octobre 1982 relatif à l'élevage, à la garde et à la détention des animaux. Son article 2 dispose que « l'élevage, la garde ou la détention d'un animal (...) ne doit entraîner, en fonction de ses caractéristiques génotypiques ou phénotypiques, aucune souffrance évitable, ni aucun effet néfaste sur sa santé ».

De même, les conditions de l'abattage sont définies de manière stricte. Le règlement (CE) nº 1099/2009 du Conseil du 24 septembre 2009 sur la protection des animaux au moment de leur mise à mort appelle « les exploitants ou toute personne associée à la mise à mort des animaux [à] prendre les mesures nécessaires pour éviter la douleur et atténuer autant que possible la détresse et la souffrance des animaux pendant l'abattage ou la mise à mort, en tenant compte des meilleures pratiques en la matière ». La directive 93/119/CE du Conseil du 22 décembre 1993 fixe des règles minimales pour la protection des animaux au moment de leur abattage ou de leur mise à mort. L'article R. 214-65 du code rural et de la pêche maritime impose, par exemple, de prendre toutes les précautions afin « d'épargner aux animaux toute excitation, douleur ou souffrance évitables pendant les opérations de déchargement, d'acheminement, d'hébergement, d'immobilisation, d'étourdissement, d'abattage ou de mise à mort ».

Enfin, les sévices et autres actes de cruauté à l'égard des animaux sont réprimés par la loi ou le règlement suivant les cas. Le premier alinéa de l'article 521–1 du code pénal punit de deux ans d'emprisonnement et de 30 000 euros d'amende le fait, publiquement ou non, « d'exercer des sévices graves, ou de nature sexuelle, ou de commettre un acte de cruauté envers un animal domestique, ou apprivoisé, ou tenu en captivité ». L'article R. 654-1 du même code punit de l'amende prévue pour les contraventions de la quatrième classe le fait d'exercer volontairement, publiquement ou non, des mauvais traitements envers un animal domestique ou apprivoisé ou tenu en captivité et l'article R. 655-1 dudit code sanctionne de l'amende prévue pour les contraventions de la cinquième classe le fait, publiquement ou non, de donner volontairement la mort à un animal appartenant à l'une de ces catégories

Classement de la pétition.

Pétition nº 41 du 28 janvier 2016

Mme Bénédicte Langlais Richer, 20, rue Laffitte 75009 Paris

La pétitionnaire s'oppose au projet de réforme du collège.

Décision de la Commission: la réforme du collège trouve son origine dans le souci de remédier à une situation préoccupante mise en lumière par les évaluations nationales et internationales: le collège aggrave les difficultés scolaires, particulièrement dans les disciplines fondamentales.

Entrée en vigueur au moment de la rentrée scolaire 2016, la réforme s'articule autour de quatre principaux axes:

- le renforcement de l'acquisition des savoirs fondamentaux par la combinaison des apprentissages théoriques et pratiques. D'une part, un nouveau socle commun de connaissances et de nouveaux programmes de français, de mathématiques et d'histoire - élaborés avec l'aide des 800 000 enseignants - sont définis dans le but de garantir une meilleure maîtrise de ces matières. Ils sont pensés pour l'ensemble de la scolarité obligatoire, sont plus simples et plus lisibles et mettent les acquis des élèves au cœur de la pratique. D'autre part, des enseignements pratiques interdisciplinaires (EPI) destinés à permettre aux élèves des classes de cinquième, quatrième et troisième de comprendre le sens de leurs apprentissages en les croisant, en les contextualisant et en les utilisant pour réaliser des projets collectifs concrets sont mis en place. Pris en charge par les enseignants de toutes les matières qu'ils sollicitent, ces projets s'inscrivent dans l'un des huit nouveaux thèmes de travail correspondant aux enjeux du monde actuel: développement durable; sciences et société; corps, santé et sécurité; information, communication, citoyenneté; culture et création artistiques; monde économique et professionnel; langues et cultures de l'Antiquité; langues et cultures régionales et étrangères;
- la prise en compte de la spécificité de chaque élève par la mise en place d'un temps d'accompagnement personnalisé pour s'assurer qu'il maîtrise les savoirs fondamentaux et permettre d'approfondir les apprentissages ainsi que par le développement des temps d'apprentissage en petits effectifs;
- la promotion de nouvelles compétences adaptées au monde actuel : le travail en équipe et l'expression orale sont favorisés ; la première langue vivante est enseignée dès le cours préparatoire et la seconde langue vivante dès la cinquième ; le développement des compétences numériques est encouragé ;
- la volonté de faire du collège un lieu d'épanouissement et de construction de la citoyenneté à travers l'adaptation de l'emploi du temps aux besoins des élèves, l'instauration systématique d'actions relatives à la formation du futur citoyen et à la promotion des valeurs de la République, le renforcement de la démocratie collégienne (installation de conseils de délégués pour la vie collégienne), la meilleure association des parents d'élèves afin de favoriser la réussite scolaire de leurs enfants (mise en place d'un livret scolaire unique numérique) et l'amélioration du « climat » scolaire pour réduire les phénomènes de violences notamment (élaboration d'un guide national « Agir sur le climat scolaire au collège » et d'un site internet collaboratif www.reseau-canope.fr/climatscolaire qui invitent les équipes des établissements, les élèves et les parents à s'engager comme acteurs du climat scolaire).

Classement de la pétition.

Pétition nº 42 du 15 mars 2016

Mme Christiane Bayard, secrétaire générale de la Ligue de défense des conducteurs, 23, avenue Jean Moulin, 75014 Paris (pétition collective)

La pétitionnaire s'oppose à la généralisation des radars « invisibles ».

Décision de la Commission: le Comité interministériel de la sécurité routière du 2 octobre 2015 a rappelé que la vitesse excessive ou inadaptée restait la cause principale de 26 % des accidents mortels de la route.

4 200 radars sont actuellement installés en France. Ils sont implantés sur des sites proposés par les préfets de département au regard de critères liés à l'accidentologie des lieux concernés. La délégation à la sécurité et à la circulation

routières réalise en permanence l'analyse de leur emplacement sur le territoire afin que leurs effets sur l'accidentalité soient assurés et maintenus. Une trentaine de radars est déplacée chaque année pour tenir compte de l'évolution de la dangerosité des routes.

L'installation, depuis février 2013, des radars mobiles de nouvelle génération est une composante essentielle de la lutte contre les comportements les plus dangereux. Elle doit permettre, notamment, de parvenir à l'objectif fixé le Gouvernement et partagé par l'ensemble des acteurs de la sécurité routière consistant à réduire de moitié le nombre de morts sur les routes d'ici à 2020, et donc de passer sous la barre des 2000 décès par an.

Une étude régulièrement menée sur l'ensemble des radars dans des conditions identiques, avant et après leur installation ainsi que sur une durée comparable, a permis de constater que, dans leur zone d'influence, la baisse de la mortalité s'élevait à 66 %.

Classement de la pétition.

Pétition nº 43 du 9 mars 2016

M. Alain Plaisir, président du Comité d'initiative pour un projet politique alternatif, rue Lucie Bichebois 97113 Gourbeyre

Le pétitionnaire dénonce l'accord de délimitation du 17 juillet 1980 entre la France et le Venezuela et souhaite que la France dépose un dossier de demande d'extension du plateau continental à l'ouest de la Guadeloupe.

Décision de la Commission: la France a délimité ses espaces sous juridiction avec le Venezuela à partir de la Guadeloupe et de la Martinique sur la base de l'équidistance avec l'île d'Aves, sur laquelle le Venezuela exerce sa souveraineté bien qu'elle soit plus éloignée de ce pays que de la Guadeloupe. Néanmoins, le critère d'éloignement n'est pas pertinent en droit international pour contester la souveraineté d'un État sur une île.

La France possède le deuxième espace maritime au monde: 11 millions de km² répartis sur tous les océans. En 2009, elle a déposé auprès de la commission des limites du plateau continental (CLPC) instituée par la convention des Nations unies sur le droit de la mer du 10 décembre 1982 (CNUDM) une demande relative à l'extension de son plateau continental au-delà des 200 milles nautiques au large de la Guadeloupe et de la Martinique. Elle s'est vu attribuer le 19 avril 2012 une surface de plateau continental d'environ 8 000 km² au-delà des 200 milles nautiques et en surplus de la zone économique exclusive au large de la Guadeloupe et de la Martinique.

Plusieurs demandes d'extension du plateau continental sont à l'étude. La CLPC doit se prononcer sur les demandes relatives à l'archipel des Crozet, à la Réunion (à partager avec l'Afrique du Sud), aux îles Saint-Paul et Amsterdam, à Wallis-et-Futuna (à partager avec Tuvalu et Tokelau) et à Saint-Pierre-et-Miquelon— demande qui, à ce jour, ne peut être traitée en raison de l'existence d'un différend avec le Canada. Au total, les demandes déposées par la France pourraient représenter une extension globale du plateau continental proche d'un million de km².

Ainsi que l'a indiqué le ministre des Affaires étrangères et du Développement international, une dénonciation unilatérale de l'accord du 17 juillet 1980 remettrait en cause la parole de la France de manière préjudiciable à l'intérêt de nos outre-mer dans d'autres régions du monde.

Classement de la pétition.

Pétition nº 44 du 25 mai 2016

Mme Geneviève Garrigo, présidente d'Amnesty International France, 76, boulevard de la Villette 75940 Paris cedex 19 (pétition collective)

La pétitionnaire souhaite que la prorogation de l'état d'urgence soit justifiée par des éléments concrets et appelle de ses vœux un contrôle effectif de la mesure.

Décision de la Commission : l'état d'urgence a été décrété par le Président de la République le soir des attentats du 13 novembre 2015. Par une loi nº 2015-1501 du 20 novembre 2015, le Parlement a autorisé, une première fois, sa prolongation pour trois mois en même temps qu'il a renforcé le cadre juridique de la mesure. L'état d'urgence a ensuite été prorogé pour trois mois supplémentaires par la loi n° 2016-162 du 19 février 2016, puis pour deux mois par la loi n° 2016-629 du 20 mai 2016. Avec la loi nº 2016-987 du 21 juillet 2016, le Parlement l'a prorogé pour six mois au lendemain de l'attentat survenu à Nice le 14 juillet 2016 et a adopté parallèlement plusieurs dispositions destinées à renforcer la lutte contre le terrorisme. Enfin, la loi nº 2016-1767 du 19 décembre 2016 l'a prorogé jusqu'au 15 juillet 2017. Ces prorogations législatives sont, à chaque fois, l'occasion de réexaminer les éléments justifiant le maintien de l'état d'urgence.

Le contrôle des mesures prises en application de l'état d'urgence est d'abord d'ordre juridictionnel. Le législateur a fait le choix, en novembre 2015, de substituer au traitement contentieux dérogatoire institué par la loi du 3 avril 1955 un contrôle juridictionnel de droit commun, confié au juge administratif. Ce contrôle trouve à s'exercer le plus souvent dans le cadre de procédures en référé, dont la rapidité est une garantie pour le justiciable. Une jurisprudence fournie s'est rapidement établie sur les différentes mesures prises en application de la loi du 3 avril 1955 (perquisitions et assignations notamment).

De même, le Conseil constitutionnel a également été amené, à plusieurs reprises, à se prononcer sur la compatibilité de cette législation d'exception avec nos normes constitutionnelles à l'occasion de l'examen de questions prioritaires de constitutionnalité.

Enfin, l'état d'urgence fait l'objet d'un contrôle parlementaire prévu à l'article 4-1 de la loi du 3 avril 1955. À ce titre, l'Assemblée nationale et le Sénat sont informés sans délai des mesures y afférentes prises par le Gouvernement et se voient transmettre sans délai copie de tous les actes pris par les autorités administratives en application de la loi de 1955; enfin, les deux assemblées peuvent requérir toute information complémentaire dans le cadre du contrôle et de l'évaluation de ces mesures. À l'Assemblée nationale, le président de la commission des Lois ainsi que le vice-président appartenant au groupe Les Républicains ont, plusieurs fois depuis le mois de novembre 2015, informé l'ensemble des membres de la Commission des principales mesures prises dans le cadre de l'état d'urgence et présenté des observations sur les conditions de mise en œuvre de l'état d'urgence.

Classement de la pétition.

Pétition nº 45 du 14 mai 2016

M. Bernard Crespo, 11, rue de Tarbes 65230 Castelnau-Magnoac (pétition collective) Le pétitionnaire s'oppose à l'adoption du projet de loi visant à instituer de nouvelles libertés et de nouvelles protections pour les entreprises et les actifs, devenu la loi n° 2016-1088 du 8 août 2016 relative au travail, à la modernisation du dialogue social et à la sécurisation des parcours professionnels

Décision de la Commission: la loi n° 2016-1088 du 8 août 2016 relative au travail, à la modernisation du dialogue social et à la sécurisation des parcours professionnels a alimenté et continue à alimenter le débat public en raison de son parcours, des évolutions qui l'ont marquée, y compris dans le cadre du débat parlementaire, et des circonstances dans lesquelles elle a été adoptée. Cette loi comporte toute-fois de nombreuses avancées.

Le texte favorise le dialogue social au sein de l'entreprise. À titre d'illustration, pour garantir la légitimité des accords portant sur l'organisation et le temps de travail, il prévoit que, pour être valides, ils devront être signés par des syndicats représentant au moins 50 % des suffrages (contre 30 % auparavant). C'est la généralisation de la règle majoritaire. Dans certains cas, les organisations syndicales pourront consulter les salariés sur des projets d'accords d'entreprise.

La loi renforce également considérablement le rôle des branches pour réguler la concurrence entre les entreprises et lutter contre le *dumping* social. Leur nombre passera de 750 à 200 de façon à ce qu'elles soient plus fortes et plus dynamiques. Elles accompagneront davantage les petites et moyennes entreprises (PME) et les très petites entreprises (TPE).

Le rôle des partenaires sociaux est accru et leurs moyens augmentent parallèlement: hausse de 20 % des heures des délégués syndicaux, renforcement de la formation des négociateurs, etc.

Par ailleurs, le texte donne aux entreprises plus de visibilité, notamment en encadrant davantage le licenciement économique. Les difficultés susceptibles de justifier un licenciement de ce type sont précisées et reprennent les éléments dégagés par le juge: baisse des commandes ou du chiffre d'affaires, pertes d'exploitation, dégradation importante de la trésorerie, etc. La réduction de l'insécurité juridique devrait avoir des effets positifs sur l'emploi. Elle devrait lever les réticences des PME et TPE à embaucher et, au-delà, favoriser l'embauche en contrat à durée indéterminée (CDI).

Enfin, le texte offre plus de protections aux actifs, en particulier à ceux qui se trouvent en situation de précarité. Le compte personnel d'activité (CPA) vise à sécuriser les parcours professionnels, de plus en plus évolutifs. Ce compte, ouvert à toutes les personnes débutant leur vie professionnelle, intègre le compte personnel de formation, le compte personnel de prévention de la pénibilité et un nouveau « compte d'engagement citoyen ». Chaque actif accumulera des droits tout au long de sa vie active et pourra les utiliser au moment où il le souhaite en fonction de ses besoins. En outre, pour les jeunes sans emploi, sans formation et en situation de précarité, le dispositif « Garantie jeunes », qui comprend une allocation et un accompagnement intensif d'accès à l'emploi, est généralisé à compter de 2017.

Classement de la pétition.

Pétition nº 46 du 26 mai 2016

M. Alain Jamet, 29, rue Jean Jaurès 44000 Nantes (pétition collective)

Le pétitionnaire demande que soient appliquées les propositions d'économie des rapports de la Cour des comptes.

Décision de la Commission: le Gouvernement et la majorité conduisent depuis plusieurs années une politique de redressement des finances publiques. En application de l'article 5 de la loi n° 2014–1653 du 29 décembre 2014 de programmation des finances publiques pour les années 2014 à 2019, la dépense publique (hors crédits d'impôt) devrait représenter 54,5 % du produit intérieur brut (PIB) en 2017, contre 56,5 % en 2014. Au total, 50 milliards d'euros d'économie sont prévus d'ici 2017.

L'ensemble des administrations et des organismes financés par l'État sont associés à l'effort de rétablissement des comptes publics. Conformément à l'engagement du Président de la République, les effectifs de l'État et de l'ensemble de ses opérateurs seront stabilisés au cours du quinquennat. Les créations d'emplois dans les secteurs prioritaires (éducation, justice, sécurité, emploi) seront compensées par des réductions d'effectifs dans les autres secteurs, pour lesquels le taux d'effort moyen sur la période 2015-2017 équivaut à 2 %.

Depuis 2012, des efforts ont été réalisés afin de contenir la progression de la masse salariale des agents de l'État. Après une stabilisation en 2012 (+ 0,1 %), les dépenses ont diminué en 2013, pour la première fois (−135 M€), puis ont progressé de façon très limitée en loi de finances initiale pour 2014 (+ 0,3 %). Au cours de la période 2014-2017, la masse salariale aura augmenté, en moyenne, de 0,3 %.

Par ailleurs, afin de garantir la soutenabilité de notre système de retraites, les pouvoirs publics ont engagé, depuis plusieurs années, un processus de rapprochement des différents régimes.

Le Gouvernement est attentif aux recommandations de la Cour des comptes. Dans son rapport public annuel 2014 consacré à la situation d'ensemble des finances publiques, la Cour reconnaissait d'ailleurs l'ampleur des efforts réalisés par ce dernier en faveur du rétablissement des comptes publics et soulignait, notamment, le caractère « *mieux documenté* » des économies présentées. Plusieurs recommandations de la Cour ont été suivies d'effets récemment. Son travail sur le thème des avoirs bancaires et des contrats d'assurance-vie en déshérence est à l'origine de l'adoption de la loi du 13 juin 2014. Sur un tout autre sujet, elle recommandait, dans son référé de novembre 2014 sur les établissements pour personnes âgées dépendantes et adultes handicapés, de « *généraliser à l'ensemble des établissements y* compris ceux relevant de la compétence exclusive des départements, l'obligation de conclure des contrats d'objectifs et de moyens » et de « fixer les seuils de déclenchement de cette obligation pour en permettre la mise en œuvre ». Cette proposition a trouvé une application concrète à la suite du vote des lois du 28 décembre 2015 relative à l'adaptation de la société au vieillissement et du 21 décembre 2015 de financement de la sécurité sociale pour 2016.

Classement de la pétition.

Pétition nº 47 du 4 juillet 2016

Mme Andrée Schoeffler, 23, rue de Neuilly 93200 Saint-Denis

La pétitionnaire réclame une transparence fiscale complète afin que l'activité réelle des entreprises dans les paradis fiscaux ainsi que le montant d'impôts qu'elles payent soient connus.

Décision de la Commission: le Gouvernement et la majorité ont fait de la lutte contre la fraude fiscale une priorité. La loi nº 2013-1278 du 29 décembre 2013 de finances pour 2014 a mis en place un dispositif dont l'objectif est de lutter contre les schémas visant à créer artificiellement de l'endettement et à bénéficier d'une double non-imposition. La loi nº 2013-1117 du 6 décembre 2013 relative à la lutte contre la fraude fiscale et la grande délinquance économique et financière a permis des avancées significatives: élargissement du champ d'application de la procédure judiciaire d'enquête fiscale en matière de fraude fiscale internationale; augmentation des peines encourues pour le délit de fraude fiscale aggravée et création du délit de fraude fiscale en bande organisée; possibilité de porter les peines d'amende encourues par les personnes morales à 10 % de leur chiffre d'affaires en matière correctionnelle et 20 % en matière criminelle; création d'un délit d'abus de biens sociaux aggravé; extension de la compétence de la brigade nationale de répression de la délinquance fiscale (BNRDF) au blanchiment de fraude fiscale et de celle du service national de la douane judiciaire (SNDJ) à l'association de malfaiteurs; protection des lanceurs d'alerte, confiée au service central de prévention de la corruption (SCPC), etc.

Depuis l'entrée en vigueur de la loi n° 2014-1654 du 29 décembre 2014 de finances pour 2015, les sanctions applicables aux grandes entreprises qui ne remplissent pas leurs obligations en matière de documentation de prix de transfert sont plus dissuasives qu'auparavant puisqu'elles peuvent représenter 0,5 % du montant des opérations considérées.

La loi n° 2016-1691 du 9 décembre 2016 relative à la transparence, à la lutte contre la corruption et à la modernisation de la vie économique, dite « Sapin 2 », a prolongé l'action de la majorité en faveur de la lutte contre les phénomènes de fraude fiscale et de corruption.

Par ailleurs, la France joue un rôle essentiel dans la définition des normes internationales relatives à la coopération administrative en matière fiscale, particulièrement dans le domaine de l'échange automatique qui permet aux États de disposer d'informations dont ils n'auraient a priori pas eu connaissance. En avril 2013, les membres du G5 (Allemagne, Espagne, France, Italie et Royaume-Uni) ont fait part à la Commission européenne de leur souhait de développer un projet multilatéral et réciproque sur le même champ de revenus et d'actifs que celui couvert par le Foreign Account Tax Compliance Act (FATCA), à savoir l'échange automatique de renseignements à caractère financier portant, par exemple, sur les dividendes, les plus-values, les autres revenus financiers et les soldes des comptes bancaires détenus à l'étranger par leurs résidents fiscaux. La directive n° 2011/16/UE du Conseil du 15 février 2011 sur la coopération administrative dans le domaine fiscal a été révisée afin que soit possible un tel échange automatique entre les États membres à compter de 2017. Parallèlement, l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), soutenue par le G20, a également développé un standard unique pour l'échange automatique de renseignements relatifs aux comptes financiers, inspiré du dispositif FATCA élaboré par les États-Unis. Cette norme unique doit permettre aux pays qui le souhaitent de disposer de renseignements sur les dividendes, les plus-values, les autres revenus financiers et les soldes des comptes bancaires détenus à l'étranger par leurs résidents fiscaux.

La France fait aussi partie des États qui sont à l'initiative des travaux conduits par l'OCDE pour lutter contre l'érosion des bases d'imposition et les transferts de bénéfices (*base*

erosion and profits shifting ou BEPS). Ces travaux sont fondés sur un plan d'action large et ambitieux comportant quinze axes de travail qui doit conduire à des propositions tangibles afin de lutter, en matière de fiscalité des entreprises, contre les schémas abusifs de planification fiscale et les régimes dommageables.

Au sein de l'Union européenne, la France joue également un rôle moteur afin d'améliorer le fonctionnement du marché intérieur en comblant les lacunes fiscales qui découlent de l'exploitation des différences entre systèmes fiscaux nationaux.

Classement de la pétition.

Pétition nº 48 du 18 juillet 2016

M. Jean Vincent, président du collectif pour le futur du site de Grignon, 12, rue de Picardie 78650 Beynes

Le pétitionnaire souhaite que le Gouvernement informe l'Assemblée nationale sur l'état d'avancement de la vente du domaine de Grignon.

Décision de la Commission: le 23 septembre 2013, le Gouvernement a confirmé sa volonté de voir aboutir à brève échéance la création du campus de Paris Saclay. La création de ce site doit permettre le regroupement de l'école AgroParisTech — aujourd'hui implanté sur le domaine de Grignon — et d'une partie de l'Institut national de la recherche agronomique (INRA). Ce projet constitue, pour AgroParisTech, l'opportunité de rejoindre les meilleurs établissements français dans les domaines clés de l'ingénierie et d'intégrer un environnement de développement exceptionnel en ouvrant le champ de ses compétences vers d'autres disciplines. Grâce à ce projet, une offre académique de la plus haute qualité en sciences et technologies du vivant et de l'environnement verra le jour et bénéficiera d'une forte visibilité nationale et internationale.

Le plan de financement de cette opération a fait l'objet d'un accord interministériel en date du 2 décembre 2014 : il est constitué en particulier du retour des produits de cession des différents sites actuels, dont celui de Grignon.

Par ailleurs, la ferme de Grignon et l'INRA pourront poursuivre leurs expérimentations sur les terrains aujourd'hui dédiés à une activité agricole.

Le Gouvernement s'est engagé à ce que l'histoire du lieu et les diverses protections historiques, patrimoniales et environnementales soient prises en compte dans les projets futurs d'aménagement. Il est d'ores et déjà acquis que le site n'accueillera pas le centre d'entraînement du Paris Saint-Germain, le club ayant choisi de l'implanter sur un terrain appartenant à la commune de Poissy.

La commission des Lois n'est, toutefois, pas en mesure de fournir davantage de précisions au pétitionnaire. Depuis le début de la législature, il s'agit de la première pétition qui porte à la fois sur un sujet très local et qui ne relève manifestement pas d'une démarche législative. Elle préfère donc renvoyer la question au ministre compétent.

Transmission de la pétition à Monsieur le ministre de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt.

Pétition nº 49 du 24 octobre 2016

M. Michel Cogan, 27, rue du Progrès 93140 Bondy (pétition collective)

Le pétitionnaire dénonce la différence des règles applicables à la réversion des pensions de retraite dans les secteurs public et privé et demande la création d'un groupe de travail sur la question de la réversion des pensions de retraite.

Décision de la Commission : la pension de réversion du régime général, attribuée sous conditions d'âge et de ressources, est égale à 54 % de la pension de l'assuré décédé. Toutefois, la condition de ressources s'applique de manière relativement souple. Certains revenus ne sont pas pris en compte : ainsi des pensions de réversion servies par les régimes de retraite complémentaire obligatoires des salariés et travailleurs indépendants et des revenus tirés des biens mobiliers ou immobiliers acquis par suite du décès du conjoint. De surcroît, les salariés du régime général peuvent bénéficier, en plus de la pension de réversion du régime de base, d'une pension de réversion au titre des régimes complémentaires ARRCO et, le cas échéant, AGIRC (pour ces derniers, la pension de réversion est égale à 60 % de la pension de l'assuré décédé et est attribuée sous condition d'âge, sauf dans certaines situations, mais sans conditions de ressources). Depuis la publication du décret n° 2016-1175 du 30 août 2016 relatif au délai de versement d'une pension de réversion, le versement d'une telle pension est garanti aux assurés quatre mois civils après le dépôt de la demande de liquidation.

La pension de réversion perçue par le conjoint survivant ou divorcé d'un fonctionnaire est, quant à elle, égale à 50 % de la pension de l'assuré décédé et est versée sans condition d'âge ou de ressources. Elle n'est pas versée en cas de remariage, de concubinage ou lorsque les personnes étaient liées par un pacte civil de solidarité (PACS).

Ainsi que l'a souligné avec justesse la ministre des Affaires sociales et de la Santé dans une réponse publiée le 9 juin 2016 à une question écrite posée par M. Philippe Paul, sénateur du Finistère, il n'est pas nécessairement « justifié d'étendre systématiquement à l'ensemble des régimes chacune des dispositions constitutives du droit à réversion les plus favorables existant dans chacun des régimes (âge d'ouverture du droit, condition de non remariage, condition de ressources, taux de la réversion) ».

La question de la réversion des pensions de retraite n'en reste pas moins une préoccupation importante des pouvoirs publics. L'évolution des règles ne doit pas constituer un tabou. À cet égard, l'article 24 de la loi n° 2014-40 du 20 janvier 2014 garantissant l'avenir et la justice du système de retraites prévoyait que le Gouvernement remettrait au Parlement, l'année suivant la promulgation de la loi, un « rapport étudiant les possibilités de faire évoluer les règles relatives aux pensions de réversion dans le sens d'une meilleure prise en compte du niveau de vie des conjoints survivants et d'une harmonisation entre les régimes ». À ce jour, ce rapport n'a pas été remis. Il faut espérer qu'il soit produit dans les meilleurs délais.

Classement de la pétition.

Pétition nº 50 du 14 octobre 2016

M. Joël Coudray, 11, rue de l'Abbé Houel 93230 Romainville (pétition collective)

Le pétitionnaire, au nom de l'association Contribuables associés, réclame une réduction des dépenses publiques, l'instauration d'un plan d'économie budgétaire de 100 milliards d'euros et l'arrêt de la hausse des impôts.

Décision de la Commission: depuis plusieurs années, le Gouvernement et la majorité conduisent une politique de redressement des finances publiques.

Aux termes de l'article 5 de la loi n° 2014–1653 du 29 décembre 2014 de programmation des finances publiques pour les années 2014 à 2019, la part de la dépense publique dans le produit intérieur brut (PIB) devrait être ramenée à 54,5 % (hors crédits d'impôt) en 2017, contre 56,5 % en 2014. La même loi prévoit que 50 milliards d'euros d'économies devraient être réalisés sur la période 2015-2017.

Le régime général de la sécurité sociale devrait connaître une situation financière proche de l'équilibre (–400 millions d'euros) en 2017, ce qui ne s'était pas produit depuis 2001. En 2011, le déficit s'élevait à plus de 17 milliards d'euros. Les économies seront réalisées grâce au développement des médicaments génériques, à la baisse des prix des produits de santé, la lutte contre les prescriptions non pertinentes, l'accroissement du recours aux soins ambulatoires et à l'amélioration de l'efficience de la dépense hospitalière.

Au plan fiscal, l'article 1^{er} de la loi n° 2014-891 du 8 août 2014 de finances rectificative pour 2014 a institué une réduction d'impôt sur le revenu exceptionnelle d'un montant de 350 euros (700 euros pour un couple) au bénéfice des contribuables disposant de revenus inférieurs à un certain seuil. La mesure a bénéficié à 4,2 millions de foyers fiscaux; elle a rendu 2 millions d'entre eux non imposables.

L'article 2 de la loi n° 2014-1654 du 29 décembre 2014 de finances pour 2015 a modifié le barème des taux servant de base au calcul de l'impôt sur le revenu. Il a supprimé la tranche d'imposition au taux de 5,5 % qui s'appliquait à la fraction de revenus comprise entre 6 000 et 12 000 euros. Avant la réforme, les contribuables disposant d'un revenu annuel inférieur à 6 000 euros ne payaient pas d'impôt sur le revenu. Désormais, les contribuables dont le revenu est inférieur à 9 700 euros ne payent pas d'impôt sur le revenu.

La loi n° 2016-1917 du 29 décembre 2016 de finances pour 2017 poursuit la baisse de la pression fiscale sur les ménages initiée dès 2014. Une réduction d'impôt de 20 % est prévue pour les ménages disposant de revenus modestes. La baisse du montant de l'impôt sur le revenu devrait atteindre 1 milliard d'euros et profiter à 5 millions de foyers fiscaux.

Au total, le montant des baisses d'impôt sur le revenu décidées par le Gouvernement depuis 2014 atteindra 6 milliards d'euros en 2017.

Enfin, le déficit public devrait s'élever à 2,7 % du produit intérieur brut (PIB) en 2017, ainsi que le prévoit l'article 3 de la loi n° 2014-1653 du 29 décembre 2014 de programmation des finances publiques pour les années 2014 à 2019, alors qu'il atteignait 5,2 % du PIB en 2011. En 2016, il devait atteindre, d'après les prévisions initiales, 3,6 % du PIB mais il s'est, *in fine*, établi à 3,3 % du PIB.

Classement de la pétition.

Pétition nº 51 du 25 octobre 2016

Mme Christèle Perez-Loiselier, 16, avenue du Général de Gaulle 66690 Palau-del-Vidre (pétition collective)

La pétitionnaire réclame la création d'une police des animaux dans les départements et le renforcement de la législation en matière de protection animale.

Décision de la Commission: la protection des animaux prend plusieurs formes.

Le chapitre IV du titre I^{er} du livre II de la partie législative du code rural et de la pêche maritime fixe un certain nombre de règles. L'article L. 214-1 pose le principe selon lequel « tout animal étant un être sensible doit être placé par son propriétaire dans des conditions compatibles avec les impératifs biologiques de son espèce ». Le premier alinéa de l'article L. 214-3 prohibe les « mauvais traitements envers les animaux domestiques ainsi qu'envers les animaux sauvages apprivoisés ou tenus en captivité ». La loi nº 2015-177 du 16 février 2015 relative à la modernisation et à la simplification du droit et des procédures dans les domaines de la justice et des affaires intérieures a marqué une nouvelle étape dans le processus de renforcement de la protection des animaux en insérant dans le code civil un article 515-14 aux termes duquel « les animaux sont des êtres vivants doués de sensibilité » même s'ils sont soumis au régime des biens.

Le chapitre IV du titre I^{er} du livre II de la partie législative du code rural et de la pêche maritime définit également les règles relatives aux lieux de vente, d'hébergement et de stationnement des animaux (articles L. 214-14 à L. 214-18).

Les dispositions relatives à l'élevage sont strictement encadrées par le droit international comme national. La convention européenne sur la protection des animaux dans les élevages du 10 mars 1976 et la directive 98/58/CE du Conseil, du 20 juillet 1998, concernant la protection des animaux dans les élevages visent à protéger les animaux d'élevage de toute souffrance inutile. Cette directive a été transposée par la loi n° 2001-6 du 4 janvier 2001 portant diverses dispositions d'adaptation au droit communautaire en matière de santé des animaux et de qualité sanitaire des denrées d'origine animale et modifiant le code rural et par l'arrêté du 25 octobre 1982 relatif à l'élevage, à la garde et à la détention des animaux. Son article 2 dispose que « l'élevage, la garde ou la détention d'un animal (...) ne doit entraîner, en fonction de ses caractéristiques génotypiques ou phénotypiques, aucune souffrance évitable, ni aucun effet néfaste sur sa santé ».

De même, les conditions de l'abattage sont définies de manière stricte. Le règlement (CE) n° 1099/2009 du Conseil du 24 septembre 2009 sur la protection des animaux au moment de leur mise à mort appelle « les exploitants ou toute personne associée à la mise à mort des animaux [à] prendre les mesures nécessaires pour éviter la douleur et atténuer autant que possible la détresse et la souffrance des animaux pendant l'abattage ou la mise à mort, en tenant compte des meilleures pratiques en la matière ». La directive 93/119/CE du Conseil du 22 décembre 1993 fixe des règles minimales pour la protection des animaux au moment de leur abattage ou de leur mise à mort. L'article R. 214-65 du code rural et de la pêche maritime impose, par exemple, de prendre toutes les précautions afin « d'épargner aux animaux toute excitation, douleur ou souffrance évitables pendant les opérations de déchargement, d'acheminement, d'hébergement, d'immobilisation, d'étourdissement, d'abattage ou de mise à mort ».

Des situations de maltraitance animale en abattoir – actes de cruauté et mauvais traitements – ont été médiatisées au cours des derniers mois. Ces faits ont donné lieu au déclenchement d'enquêtes judiciaires confiées à la brigade nationale d'enquêtes vétérinaires et phytosanitaires du ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt.

Parallèlement, le Gouvernement a pris des mesures destinées à garantir le respect des règles de protection des animaux dans les établissements d'abattage. Un audit complet de l'ensemble des abattoirs de boucherie a été conduit au mois d'avril 2016. Il a permis de contrôler 259 établissements. 107 avertissements (rappels à la réglementation) ont été donnés et 87 exploitants ont été mis en demeure d'apporter des corrections à leur système dans un délai fixé par l'administration. Dans trois établissements, l'agrément de l'une des chaînes d'abattage a été suspendu ou retiré, ce qui a entraîné un arrêt temporaire ou définitif de l'activité de la chaîne. Des procès-verbaux ont également été dressés à l'encontre de huit établissements en raison de défauts de fonctionnement susceptibles d'avoir des conséquences sur les animaux.

Une proposition de loi adoptée le 12 janvier 2017 par l'Assemblée nationale en première lecture comporte des avancées intéressantes pour faire progresser le respect de l'animal au sein des abattoirs : la création d'un comité national d'éthique des abattoirs ; l'installation de caméras, à l'issue d'une expérimentation, dans tous les lieux d'acheminement, d'hébergement, d'immobilisation, d'étourdissement, d'abattage et de mise à mort des animaux ; la création d'un délit de mauvais traitements en abattoir.

Le plan d'action 2016-2020 en faveur du bien-être animal présenté par le ministre chargé de l'Agriculture le 5 avril 2016 comprend vingt actions concrètes articulées autour des axes de recherche et d'innovation, de responsabilisation de tous les professionnels, d'évolution des pratiques d'élevage, de prévention de la maltraitance animale mais également de l'exigence de protection des animaux lors de leur mise à mort.

Classement de la pétition.

Pétition nº 52 du 16 novembre 2016

M. Jean Gaudin, 1, rue de l'Union 93130 Noisy-le-Sec (pétition collective)

Le pétitionnaire s'oppose à tout nouvel investissement dans les radars.

Décision de la Commission: le Comité interministériel de la sécurité routière du 2 octobre 2015 a rappelé que la vitesse excessive ou inadaptée restait la cause principale de 26 % des accidents mortels de la route.

4 200 radars sont actuellement installés en France. Ils sont implantés sur des sites proposés par les préfets de département au regard de critères liés à l'accidentologie des lieux concernés. La délégation à la sécurité et à la circulation routières réalise en permanence l'analyse de leur emplacement sur le territoire afin que leurs effets sur l'accidentalité soient assurés et maintenus. Une trentaine de radars est déplacée chaque année pour tenir compte de l'évolution de la dangerosité des routes.

L'installation, depuis février 2013, des radars mobiles de nouvelle génération est une composante essentielle de la lutte contre les comportements les plus dangereux. Elle doit permettre, notamment, de parvenir à l'objectif fixé le Gouvernement et partagé par l'ensemble des acteurs de la sécurité routière consistant à réduire de moitié le nombre de morts sur les routes d'ici à 2020, et donc de passer sous la barre des 2000 décès par an.

Une étude régulièrement menée sur l'ensemble des radars dans des conditions identiques, avant et après leur installation ainsi que sur une durée comparable, a permis de constater que, dans leur zone d'influence, la baisse de la mortalité s'élevait à 66 %.

Classement de la pétition.